

EBOOK offert par

OVDHM



ק

KÉTORÉTE

ESSENCE ET SENS DE L'ENCENS

MORDÉKHAI BISMUTH

OVDHM





KÉTORÉTE

ESSENCE ET SENS DE L'ENCENS

רִבְזָן : פֶּטוּם הַקְטֹרֶת כִּי־צַד שְׁלֹשׁ
זֹרֶת וְשִׁשִּׁים וְשִׁבְעֵי אֲזָנִים הָיוּ בָהּ
שֶׁ בִּמְאֹד וְשִׁשִּׁים וְעֶשְׂרִים כִּמְעֵן יָמוֹת
בָּמֶה , בָּמֶה בְּכָל-יוֹם , מִזְבִּיחַו בְּבִקְרָא
זִמְצִיתוֹ בִּזְרֹחַ . וְשִׁלְשָׁה מְנִים יִתְרַב
כִּדְוָר גָּדוֹל , וְנוֹטֵל בְּ

AVIS IMPORTANT

Nous n'avons pas vérifié l'état de chaque livre. Quiconque trouverait des défauts d'impression dans un livre qu'il aurait acheté pourra nous demander un nouveau livre. En cas de non réclamation, nous considérons qu'il a renoncé à ce droit et à toute revendication ultérieure.

©Tous droits appartenant à l'auteur
Nous autorisons la reproduction et l'enregistrement de parties de cet ouvrage sous quelle que forme que ce soit, pour une diffusion et utilisation personnelle et non commerciale, ou pour une étude de groupe.

Les illustrations et photos soumises aux droits d'auteurs, ont été utilisées dans cet ouvrage avec l'accord du Rav Kalikstein Chlita « *Houmach Hadar* », du Rav Mizlich Chlita « *Arou'h al Hachass* ». & du Rav Kovalski Chlita « *Méorot Hadaf Hayomi* »

Merci de nous faire part de vos remarques ou suggestions



Israël : 054.841.88.36
www.OVDHM.com
info@ovdhm.com

Imprimé en Erets Israël
Bnei Brak Adar 5780

©Tous droits appartenant à OVDHM

EXEMPLAIRE OFFERT
NE PEUT-ÊTRE VENDU





RAV YÉ'HIA BENCHETRIT CHLITA

LETTRES D'APPROBATION



RAV RON CHAYA CHLITA

Je viens de recevoir et de consulter le nouveau fruit du travail du Rav Mordékhaï Bismuth sur la Kétorète intitulée « Kétorète, L'essence et le sens de l'encens ». Je suis positivement impressionné par la richesse de son travail et la générosité de son enseignement. Je ne peux que constater l'ampleur du travail de recherche et de rédaction accompli par l'auteur. Ce texte de la Kétorète qui accompagne nos prières du matin et du soir et garantit l'acceptation de celles-ci comme la fumée des encens dans le Beth Hamikdash qui représente l'élévation et l'acceptation de notre service Divin par le ciel. Je suis très heureux de pouvoir apporter mon humble soutien à cet outil merveilleux au service de la communauté. Je souhaite beaucoup de succès à ce livre, qu'il apporte l'amour de l'étude et contribue à grandir le Nom d'Hachem dans le monde.

Rav Yehia Benchetrit

Yehia Benchetrit

C'est avec un grand bonheur que j'ai découvert le nouvel ouvrage du Rav Mordékhaï Bismuth, « Ketorete, L'essence et le sens de l'encens ». L'auteur nous initie par ce livre, à ce magnifique sacrifice qu'est la Kétorète, et par son fabuleux travail de recherche nous aide à comprendre notre prière que nous répétons quotidiennement matin et soir. Je ne saurais trop encourager la lecture de ce livre qui sera pour le lecteur une source de réflexion et d'apprentissage. Je souhaite à l'auteur, Rav Mordékhaï Bismuth, toute la réussite possible dans cette entreprise sainte de diffusion de la Torah.

Rav Ron Chaya

Ron Chaya





SOMMAIRE

I. LA KÉTORÈTE : LOIS & RÉCITS.....	23
1) QU'EST CE QUE LA AVODA ?.....	25
<i>Se lier au Créateur.....</i>	26
2) L'ÉTUDE DES SACRIFICES.....	27
<i>L'étude fructueuse.....</i>	29
3) LA KÉTORÈTE, UN SACRIFICE TOUT PARTICULIER.....	30
<i>Intérieur ou extérieur ?.....</i>	33
4) A QUEL MOMENT ?.....	34
1. Dans la Téfila.....	34
2. Pendant le repas.....	36
3. Lors d'une Brit-Mila.....	36
4. Mais aussi.....	39
<i>Garder l'esprit en éveil.....</i>	39
5) PRIORITÉS ET SÉANCE DE RATTRAPAGE.....	40
6) LIRE DANS UN TEXTE ÉCRIT ET COMPRENDRE.....	41
<i>Ouvrir les yeux.....</i>	41
7) COMPTER SUR LES DOIGTS DE LA MAIN.....	43
8) SUR UN PARCHEMIN.....	45
9) LES FEMMES LISENT-ELLES LA KÉTORÈTE ?	47
<i>La réponse aux problèmes.....</i>	47

II. LES SÉGOULOT.....	51
1) DÉFINITION D'UNE SÉGOULA.....	52
<i>Ne pas négliger l'essentiel.....</i>	56
2) L'EFFET DE LA SÉGOULA :.....	57
1. Elle annule les effets de la sorcellerie, les mauvaises pensées et les mauvaises influences.....	57
2. Elle annule les fléaux et les mauvais décrets et préserve de l'asservissement des nations.....	58
<i>Les parfums de l'unité.....</i>	60
3. Elle éloigne la mort et guérit les malades.....	63
<i>La téchouva et la ségoula.....</i>	65
<i>A poids égal.....</i>	66
4. Elle nous permet d'acquérir le olam hazé et le olam haba	68
5. Pour la parnassa.....	68
<i>Brit Mila & Kétorète</i>	69
6. Brûler les mauvaises langues... ..	72
<i>La parole bienfaisante.....</i>	72
III. LA KÉTORÈTE EN DÉTAIL :.....	77
1. Seul devant Hachem.....	79
2. Sa source dans la Torah.....	80
COMMENT PRÉPARAIT-ON LA KÉTORÈTE ?.....	89
1. 368 manés.....	89
<i>Le saviez-vous ?.....</i>	89
2. Les onze variétés.....	92
<i>Se fondre dans la communauté.....</i>	93
<i>Un mélange parfumé.....</i>	95
3. Première catégorie.....	95
4. Deuxième catégorie.....	97
5. Deuxième catégorie (suite).....	100
6. Les compléments du Pitoum HaKétorète.....	102
<i>Responsabilité illimitée</i>	109

7. Rabbane Chimon ben Gamliel.....	112
<i>Respect des lieux</i>	114
8. Rabbi Natane.....	115
<i>La voix de l'encouragement</i>	117
<i>Le parfum de la paix</i>	119
<i>Céder, c'est gagner !</i>	121
9. Bar Kapara.....	123
<i>Faire ce que D.ieu dit</i>	125
<i>Mauvaise performance</i>	126
10. Les versets de clôture.....	128

IV. LE PITOUMHAKÉTORÉTE AVEC LA TRADUCTION ASSISTÉE. .137



REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord rendre grâce à Hachem qui m'a guidé et permis dans sa suprême bonté d'aboutir à l'édition de cet ouvrage. Tout le long de l'écriture de ce livre, j'ai ressenti comment et combien Il m'a aidé et orienté d'un beth-Hamidrache à l'autre.

Il m'a mis devant les yeux et entre les mains différents documents, ouvrages... à des moments précis où j'en avais besoin et cela à plusieurs reprises.

Un ouvrage qui à la base ne devait être qu'un feuillet explicatif de la Kétoréte, s'est transformé en une brochure, pour aboutir à l'ouvrage que vous avez entre les mains. Ceci est le fruit de la « siata di chemaya / l'aide du Ciel ». Comme le dit David Hamélekh, Tehilim 116;12 « Que ferais-je pour l'Éternel en retour de toutes ses bontés pour moi »

En espérant que cet ouvrage participe à la sanctification de Hakadoch Baroukh Ou, et puisse ramener Ses enfants dans Ses voies, et que l'on puisse très bientôt lui offrir à nouveaux les vrais parfums de la Kétoréte dont Il se délectera.

Merci aussi et surtout pour la bonté qu'Il me témoigne, en me permettant de m'investir jour après jour dans le limoud HaTorah, et lui demande de m'accorder dans Son immense miséricorde et Sa grande générosité de continuer à étudier, à diffuser la Torah et grandir Son Nom dans le monde.

Nous pouvons remarquer dans plusieurs ouvrages, que les auteurs lient toujours le titre de leur ouvrage à leur nom à travers des allusions dans des versets ou Guématria (valeur numérique).

« Kétoréte/קטרת » à la même Guématria kétana (valeur numérique condensé) que « Mordékhaï ben Refaël/מֹרְדֵכַי בֶּן רֵפָאֵל ».

Un petit clin d'œil vers mon père qui est à l'image de la Kétoréte, sacrifice qui ne venait pas expier une faute, mais honorer et faire plaisir à Hakadoch Baroukh Ou.

Il a été pendant des années au service d'une communauté où il se dévouait à chaque instant, sans jamais aucun intérêt personnel mais pour la gloire D.ieu. Il nous a imprégné le sens du sacrifice pour les besoins d'Hachem.

Tous ces sacrifices n'auraient pas pu se faire sans le consentement, la volonté et l'aide de ma mère. Par cette occasion je témoigne toute mon infini reconnaissance à mes parents et demande au Maître du monde de leur accorder une bonne santé, bonheur, réussite et de toujours continuer à s'élever dans les voies d'Hachem et de l'accomplissement des Mitsvot.

Je remercie mes beaux parents pour leurs encouragements. Que Hakadoch Baroukh Ou leur accorde une bonne santé, bonheur, réussite dans toutes leurs entreprises, et leur permette de continuer à s'élever dans les voies de la Torah et des Mitsvot.

Je voudrais remercier le Roch Collel, Rav Acher Brakha Chlita qui au sein de son Collel à Raanana me permet d'étudier tout en enseignant.

Mais aussi le Roch Collel, Rav Michaël Guedj Chlita, avec qui j'ai la chance d'étudier l'après-midi au sein de son magnifique Collel « Daat Chlomo », entouré de plus d'une centaine talmideï 'hakhamim qui s'investissent chaque jour de manière intensive.

Je suis aussi reconnaissant à Hachem de m'avoir donné le mérite d'enseigner chaque soir à la yéchiva « Keter Chlomo », yéchiva où j'ai étudié auparavant sous l'égide de Rav Samuel chlita, à des barou'him qui seront, avec l'aide du Ciel, l'avenir d'Am Israël.

Merci au Rav Ye'hia Benchetrit Chlita et au Rav Ron Chaya Chlita qui ont répondu présents pour m'encourager et me soutenir dans mes projets. Puisse leur travail de diffusion de la Torah et de rapprochement vers notre Créateur continuer et porter encore de nouveaux fruits et qu'il nous rapproche de la délivrance avec la venue du Machia'h, bimehera beyamenou. Amen

Une très sincère reconnaissance à tous mes proches pour leur soutien, leur disponibilité, leur encouragement et leur amour pour la Torah.

Un grand merci à toutes les personnes qui diffusent et propagent nos ouvrages à travers notre Sainte Terre d'Israël, uniquement pour la gloire D.ieu et la transmission de la Torah.

Que par cet action de grâce, Hakadoch Baroukh Ou leur accorde une bonne santé, bonheur, réussite dans toutes leurs entreprises, et leur permette de continuer encore et toujours.

La « Hachga'ha pratite – Protection individuelle », m'a gratifié d'une Échet 'Hayil. Par ces conseils et son aide dans l'écriture et la relecture de cet ouvrage, elle a su, comme la Kétorète faire dégager de ces mots les plus beaux des parfums. Sans elle, vous n'auriez jamais pu avoir cet ouvrage entre vos mains.

Tout cela en investissant de son temps sans pour autant empiéter sur la bonne marche de notre foyer et l'éducation de nos enfants. Puisse Hakadoch Barou'kh Ou lui permettre de voir les fruits de tous ses efforts en lui apportant la satisfaction de voir nos enfants, petits enfants,... s'élever dans les chemins de la Torah.

Que le Maître du Monde la bénisse et lui accorde la santé, le bonheur et la réussite dans toutes ses entreprises. Et qu' Hachem nous accorde une longue vie ensemble et nous permette encore d'accomplir de grands projets pour honorer Son Nom.

Enfin, Je témoigne ici toute ma gratitude, à tous ceux qui ont contribué généreusement à ce projet, et qui répondent toujours présents pour nous soutenir.

Puisse Hachem leur accorder par le mérite de leur généreux soutien toutes les bénédictions promises à ceux qui soutiennent la Torah. Mais aussi leur prodiguer santé, bonheur, parnassa et réussite dans toutes leurs entreprises spirituelles et matérielles.

Mordékhäï Bismuth



R

PRÉFACE



PRÉFACE

La *Kétorète*, l'un des sacrifices offerts au *Beth-Hamikdache*, consiste en un bouquet d'encens consumé sur le *Mizbéa'h* intérieur (l'autel d'or situé à l'intérieur du Sanctuaire).

Il est dit dans les Pirkeï Avot 1;2 : « Chimone Hatsadik était l'un des derniers membres de la Grande Assemblée. Il disait : 'Le monde tient sur trois piliers : [l'étude de] la Torah, la *Avoda* (les sacrifices) et la *Guémilout 'hassadim* (la bienfaisance) ».

De nos jours, en l'absence du *Beth Hamikdache*, nous ne pouvons plus offrir de sacrifices. Aussi, qu'en est-il de l'équilibre du monde ? Peut-il reposer sur deux piliers seulement ?

Nos Sages nous enseignent qu'en attendant la construction du troisième *Beth Hamikdache*, qui est imminente, avec l'aide de D.ieu, nos paroles remplacent les sacrifices.

Il est en effet écrit dans le livre de Hochéa 14;3 : « Armez-vous de paroles et revenez vers Hachem ! Dites-Lui : fais grâce entière à la faute, agréé la réparation, nous voulons remplacer les taureaux par [les paroles de] nos lèvres. » Ces « paroles » ne sont autres que nos prières (*Téfilot*) figurant dans nos *sidourim*, les livres de prières.

Ces textes de la *Téfila* qui composent notre *sidour* ont été conçus et écrits par nos Sages. L'ordre des prières et la manière de les lire sont identiques depuis des centaines d'années pour tous les juifs, où qu'ils vivent et quelle que soit leur proximité avec Hakadoch Baroukh Hou... Chaque juif prie dans les mêmes mots que son prochain.

Pour compenser l'absence de l'offrande de la *Kétorète*, nos Sages nous prescrivent de réciter quotidiennement les passages décrivant les ingrédients de la *Kétorète*. Ils ont été introduits dans tous les *Sidourim*.

Sans entrer dans les détails et mystères kabbalistiques de ce texte, Rav Pinkus explique que puisqu'il se trouve dans tous les *Sidourim* et qu'il n'y est sûrement pas arrivé par hasard, c'est en soi une assurance de sa portée. Il en est ainsi de chaque texte inscrit dans les *Sidourim* : sa présence montre son importance.

Une autre dimension de la *Kétorète* est à prendre en compte. La *Kétorète* est reconnue comme une *ségoula*, une action qui entraîne une délivrance. Dans diverses circonstances, elle a constitué une influence bénéfique pour sauver de dures épreuves. Cette réputation bénéfique vient notamment du fait que ce texte renferme l'un des secrets de la vie donné directement à Moché Rabbénou.

En effet, la Guémara (Chabbat 89a) rapporte que lorsque Moché monta au Ciel pour recevoir la Torah, chacun des anges lui transmet quelque chose, comme il est dit dans les

Téhilim (Psaumes 68;19) : « Tu es monté dans les hauteurs, tu as pris un prisonnier (la Torah), tu as reçu des dons parmi les hommes/ **עָלִיתָ לַמָּרוֹם שְׁבִית שְׁבִי לְקַחַת מִתְּנוּת בְּאָדָם** ». La Guémara ajoute : « Même l'ange de la mort lui transmet quelque chose, comme il est dit : « **וַיִּתֵּן אֶת הַקְטֹרֶת וַיִּכְפֹּר** » **וַיִּדְבֹּק עַל הָעָם**/il déposa l'encens et fit propitiation sur le peuple » (Bamidbar 17;12). En effet, si l'ange n'avait pas transmis ce secret à Moché, comment Moché aurait-il pu le savoir ?

C'est la raison pour laquelle nos Sages ont beaucoup insisté sur l'importance de cette lecture : quiconque la récite chaque jour sera préservé de tout danger et sera animé d'un esprit pur ; il méritera aussi santé, *parnassa* et réussite...

Nous étudierons plus loin la manière de procéder à la lecture de ces textes afin de bénéficier de tous les avantages qu'elle peut procurer.

Le but de cet ouvrage est de révéler la beauté de ce sacrifice, son origine, la façon dont il était offert... Bien évidemment, outre la récitation du texte de la *Kétorète*, il faudra aussi le comprendre, comme nous l'enseigne le Michna Beroura (48,1), puisque réciter ou étudier la *Kétorète* équivaut à l'offrir. La Guémara Mena'hot 110a enseigne en effet : « *Quiconque étudie le passage concernant le sacrifice Ola, c'est comme s'il avait apporté un sacrifice Ola...* »

Nous découvrirons dans un premier temps le sens simple du texte. Ensuite, nous ferons connaissance avec les différentes sources de la *Kétorète* et surtout, nous prendrons conscience du trésor qu'Hakadoch Baroukh Hou nous a remis. Citant le 'Houmach et le Zohar, en passant par le Midrach et la Halakha, ce riche ouvrage vous permettra de réciter la *Kétorète* avec la compréhension et l'intention nécessaires et

de recevoir, avec l'aide d'Hachem, tous les bienfaits et *ségoulot* qu'elle offre.

Lors du don de la Torah, Hakadoch Baroukh Hou a répandu dans le monde d'agréables parfums, comme l'enseigne la Guémara Chabbat 88b : « A chaque parole qui sortit de la bouche de Hakadoch Baroukh Hou, le monde entier s'emplit de parfums agréables ».

Prions que cette étude nous fasse saisir les propriétés de la *Kétorète* et nous embaume de son parfum.

Mordékhäï Bismuth

R

LOIS & RÉCITS



I. LA KÉTORÈTE : LOIS & RÉCITS

Nous aborderons au chapitre suivant l'aspect *ségoula* (bénéfique) de la *Kétorète*, elle qui a été définie comme un bouclier, voire une arme, dans des situations dangereuses.

Mais comme pour tout remède, il y a des règles à suivre. Nous allons donc nous intéresser dans ce chapitre à ce que nous, en l'absence du *Beth Hamikdache*, sommes tenus de faire quand nous récitons le passage de la *Kétorète*.

La Guémara (Taanit 27b) rapporte un dialogue entre Avraham *Avinou* et Hakadoch Baroukh Hou.

« Avraham demande à Hachem comment il saura qu'il héritera d'Erets Israël :

- Peut-être qu'un jour, Israël fautera devant Toi et sera puni comme la génération du Déluge et celle de Babel ?
- Non, [ils seront préservés].



- Maître du monde ! Dis-moi comment j'en hériterai ! [Si Israël venait à fauter, quelle sera leur expiation ?]
- Prends-Moi une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans... [c'est-à-dire, grâce aux sacrifices].
- Cela sera valable quand le *Beth Hamikdache* existera. Mais lorsqu'il n'existera plus, que se passera t-il ?
- J'ai mis en place pour eux le texte des sacrifices. Lorsqu'ils étudieront ou réciteront devant Moi [les passages relatifs aux sacrifices], Je le leur compterai comme s'ils avaient offert [ces sacrifices] devant Moi et Je leur pardonnerai toutes leurs fautes. »

Ce passage de la Guémara nous enseigne donc que la récitation des passages de la Torah concernant les sacrifices équivaut à leur offrande !

Le Rama (§132;2) rapporte en tant que halakha les propos suivants : « Certains prennent soin de réciter la *Kétorète* dans un texte écrit et non par cœur. En effet, oublier un composant dans la préparation de la *Kétorète* est une faute passible de mort. Or comme la récitation de ces passages équivaut à l'offrande de l'encens, il faut veiller à ne pas omettre un des composants quand on la récite. De ce fait, [certains Ashkenazes] ont le *minhague* de ne pas réciter la *Kétorète* les jours de semaine, car les fidèles sont pressés de se rendre à leur travail et, dans leur précipitation, ils risquent de réciter la *Kétorète* à la hâte et d'en oublier un ingrédient. »

Ces propos nous montrent la force d'expiation que revêt la récitation de la *Kétorète* en l'absence du *Beth-Hamikdache*.

1) QU'EST CE QUE LA AVODA ?

Il est dit dans les Pirkeï Avot 1;2 : « Chimone Hatsadik était l'un des derniers membres de la Grande Assemblée. Il disait : 'Le monde tient sur trois piliers : [l'étude de] la Torah, la *Avoda* (les sacrifices) et la *Guémilout 'hassadim* (la bienfaisance) ».

La *Avoda*, c'est le service des sacrifices.

Nos Sages nous enseignent que les sacrifices sont d'une part réparateurs en ce qu'ils font obtenir l'expiation de nos fautes, et d'autre part nous permettent de nous rapprocher de Hakadoch Baroukh Hou. Nous voyons cette idée dans le mot קרבן/*korbane*, qui a la même racine que le mot קרוב/*karov* qui signifie proche.

Rabbi 'Haim de Vologine enseigne que les sacrifices sont un pilier qui rattache le monde matériel au monde spirituel. C'est la raison pour laquelle les offrandes sont composées de tous les éléments qui forment notre univers :

- ✧ le monde végétal est représenté par l'huile, les farines, le vin et les plantes aromatiques
- ✧ le monde animal est représenté par les bêtes
- ✧ le monde inerte est représenté par le sel.

Les différents éléments déposés et brûlés sur le *Mizbéa'h* (autel) s'élèvent et se rattachent aux sphères Célestes, ce qui va créer un lien entre les deux mondes. Outre l'aspect matériel des ces sacrifices (ses différents composants), le *Cohen* doit avoir certaines *Kavanot* (pensées) lorsqu'il offre les sacrifices, afin de relier les deux mondes.

La *Kétorète* répandait un parfum agréable pour symboliser l'amour et l'attachement envers Hakadoch Baroukh Hou. Le Rikanti souligne que le mot *Kétorète* vient de la racine קטר/*katar*, mot araméen voulant dire

קשר/*kécher* (attacher), en signe d'attachement entre D.ieu et nous. Il explique que la *Kétorète* avait pour but de lier et d'unir l'âme de l'homme aux mondes supérieurs. La Guémara (Bérakhot 43b) enseigne que la seule chose qui procure du plaisir à la *néchama* (l'âme), ce sont les parfums. Leur nom en témoigne puisqu'en hébreu, « parfum » se dit רִיחַ/*réa'h* parce que c'est un plaisir רִוּחָנִי/*rou'hani*, c'est-à-dire spirituel. De plus, ces senteurs pénètrent par les narines dans lesquelles Hakadoch Baroukh Hou insuffla la *néchama* à Adam Harichone, comme il est écrit : « Hachem-Elokim forma l'homme, poussière du sol, et insuffla dans ses narines un souffle de vie. L'homme devint ainsi une âme vivante. » (Béréchit 2;7).

SE LIER AU CRÉATEUR

Le Rav Pinkus nous dévoile la particularité des dimensions des ustensiles qui composaient le *Michkane*: le *Arone* (l'Arche), le *Choul'hane* (Table), la *Ménora* et le *Mizbéa'h Hazahav* (l'Autel d'or).

Chacun de ces ustensiles a des dimensions très différentes par rapport aux autres.

Le **Arone** était ainsi dimensionné, comme nous le dit le verset (Chémot 25;10) : « ... sa longueur deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie. » Chacune de ses mesures sont exprimées en demis.

Le **Choul'hane** avait les dimensions suivantes (Chémot 25;23) : « ... sa longueur deux coudées, sa largeur d'une coudée et sa hauteur d'une coudée et demie. » Ses mesures sont deux entiers et un demi.

Voici les dimensions du **Mizbéa'h Hazahav** (Chémot 30;2) : « sa longueur d'une coudée et sa largeur d'une coudée, il sera carré, et sa hauteur de deux coudées... »

Chacune de ses mesures sont des entiers sans aucun demi.

Quant à la **Ménora**, la Torah ne mentionne pas de dimensions particulières.

Lorsque l'on parle d'un « demi » cela sous-entend qu'il existe une seconde partie, avec laquelle elle forme une entité. Le Rav explique que le « demi » dans la Torah symbolise le lien, l'association avec Hakadoch Baroukh Hou. Un homme ne peut être complet et entier qu'en se liant à son Créateur.

En ce qui nous concerne le *Mizbéa'h Hazahav*, nous remarquons que chacune de ses mesures sont des entiers sans aucun demi, contrairement aux autres ustensiles. Pourquoi ? Le *Mizbéa'h Hazahav* était-il privé de ce lien avec Hakadoch Baroukh Hou ?

Le *Mizbéa'h Hazahav*, ou *Mizbéa'h HaKétorète* comme on le surnomme, n'avait pas besoin de « demi » pour se rattacher au Créateur.

Quelle était sa fonction principale ? On disposait dessus des braises, sur lesquelles on déposait les onze variétés de plantes aromatiques qui composent la *Kétorète*. Lorsque celle-ci brûlait, sa fumée montait tout droit vers les cieux. Sa fonction était en soi un lien avec Hakadoch Baroukh Hou, et c'est pourquoi elle n'avait pas besoin de « demi » dans ses mesures.

2) L'ÉTUDE DES SACRIFICES

Les sacrifices sont absents de nos jours, depuis la destruction du *Beth Hamikdache*. Mais étant donné qu'ils sont essentiels à l'équilibre du monde, puisqu'ils constituent l'un de ses trois piliers, comment la perte de ce service Divin est-elle compensée aujourd'hui ?

Comme nous l'avons dit plus haut, nos paroles se sont substituées aux sacrifices en attendant la construction du troisième *Beth Hamikdache* qui est imminente, avec l'aide de D.ieu.

Comme il est écrit dans le livre de Hochéa (14;3) : « Armez-vous de paroles et revenez vers Hachem ! Dites-Lui : fais grâce entière à la faute, agréé la réparation, nous voulons remplacer les taureaux par [les paroles de] nos lèvres. »

Rabénou Yona rapporte aussi dans son Chaarei Téhouva 4;8 « De nos jours où, par nos fautes et celles de nos pères, nous n'avons plus recours aux sacrifices, si un homme pêche par la pensée ou en transgressant une mitsva positive, il devra lire les passages concernant le sacrifice au début des sections de Vayikra et Tsaw. La lecture des passages concernant le sacrifice, que ce soit dans la Torah écrite ou orale, remplace l'offrande, comme le disent nos Sages : « Quiconque étudie le passage concernant le sacrifice *Ola*, c'est comme s'il avait offert un sacrifice *Ola*...»

L'étude et la récitation de la *Kétorète* annulent les fléaux et les mauvais décrets, nous préservent de l'asservissement des nations, et nous épargnent les punitions du *Guéhinome* (l'enfer)... et c'est de cette façon qu'Hachem pourra accélérer la délivrance et construire le troisième *Beth Hamikdache*.

Ainsi, explique le Rav Chmouéli, le fait que nous nous penchions sur l'étude des lois du *Beth Hamikdache* est une façon de nous préparer à le recevoir, comme il le montre à travers la parabole suivante :

Lorsqu'une fiancée est vêtue de sa belle robe de mariée, maquillée comme une reine, ornée d'une parure de bijoux et prête à entrer sous la *'houpa*, puisque tout est prêt, le

fiancé s'empresse de chercher sa fiancée, de l'épouser et de construire un foyer pour l'éternité...

Ainsi en est-il de notre situation. Nous connaissons l'amour d' Hakadoch Baroukh Hou envers les Bneï *Israël*, au point qu'Il se fait appeler « fiancé », comme il est dit (Yechaya 62;5) : « וְיִשְׁיֵשׁ עָלַי בְּלֵה וְיִשְׁיֵשׁ עָלַי »/et comme le fiancé se réjouit de sa fiancée, ton D.ieu se réjouira de toi ».

Préparons-nous comme une fiancée afin que notre fiancé se précipite à notre rencontre ! Habillons-nous de Torah, ornon-nous de connaissance des lois du *Beth Hamikdache* et soyons prêts à entrer sous la '*houpa*... Alors notre fiancé, Hakadoch Baroukh Hou, nous conduira dans Sa demeure, et nous vivrons ensemble afin que nous puissions L'honorer et faire grandir Son Nom. C'est pour cela que chacun d'entre nous qui souhaite voir la rédemption finale s'investira dans l'étude de la Torah, notamment les lois du *Beth Hamikdache* et des sacrifices.

L'ÉTUDE FRUCTUEUSE

Le traité Méguila 16a rapporte l'épisode suivant : Lorsque Haman vint trouver le roi A'hachvéroch pour lui proposer de pendre Mordékhaï, le roi lui demanda son avis sur la récompense que mérite un homme qui s'est comporté héroïquement pour le bien du roi. Nous connaissons tous l'histoire : Haman fit une liste minutieuse de toutes les marques d'honneur à lui témoigner, sans savoir qu'il s'agissait de Mordékhaï. C'est alors que le roi lui ordonna d'agir ainsi envers Mordékhaï. Pris au dépourvu et obligé d'obéir au roi, il se rendit chez Mordékhaï pour le préparer à recevoir sa récompense. Au moment où Haman vint habiller Mordékhaï et le faire monter sur le cheval royal, Mordékhaï était assis à

enseigner les lois de la *Kemitsa* (le prélèvement de l'offrande de farine). Lorsque Mordékhaï vit Haman arriver avec le cheval royal, il prit peur. Certain que ce méchant était venu le tuer, il demanda à ses disciples de s'enfuir pour qu'il ne leur fasse pas de mal. Mordekhaï se leva alors pour prier. En attendant qu'il termine sa prière, Haman demanda à ses disciples quel était le thème de leur étude. Ils lui répondirent qu'à l'époque du *Beth Hamikdache*, celui qui avait fait le don d'une offrande *Min'ha* la donnait au *Cohen* pour qu'il en prélève une poignée de farine à offrir sur l'autel, et obtenait ainsi la réparation de ses fautes. Haman leur répondit : « Votre poignée de farine a surpassé l'argent que je voulais donner à A'hachvéroch pour anéantir tous les juifs ». Le Maharcha fait remarquer que la réponse de Haman montre qu'en l'absence du *Beth Hamikdache*, l'étude remplace les sacrifices.

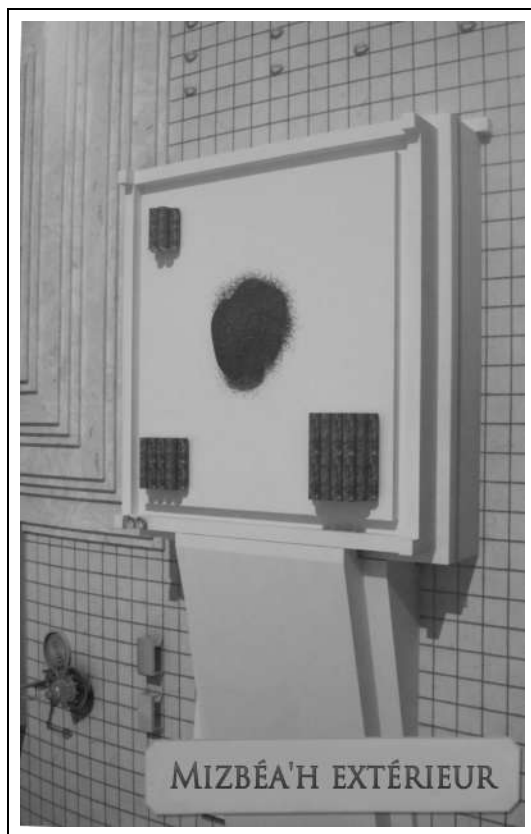
3) LA KÉTORÈTE, UN SACRIFICE TOUT PARTICULIER

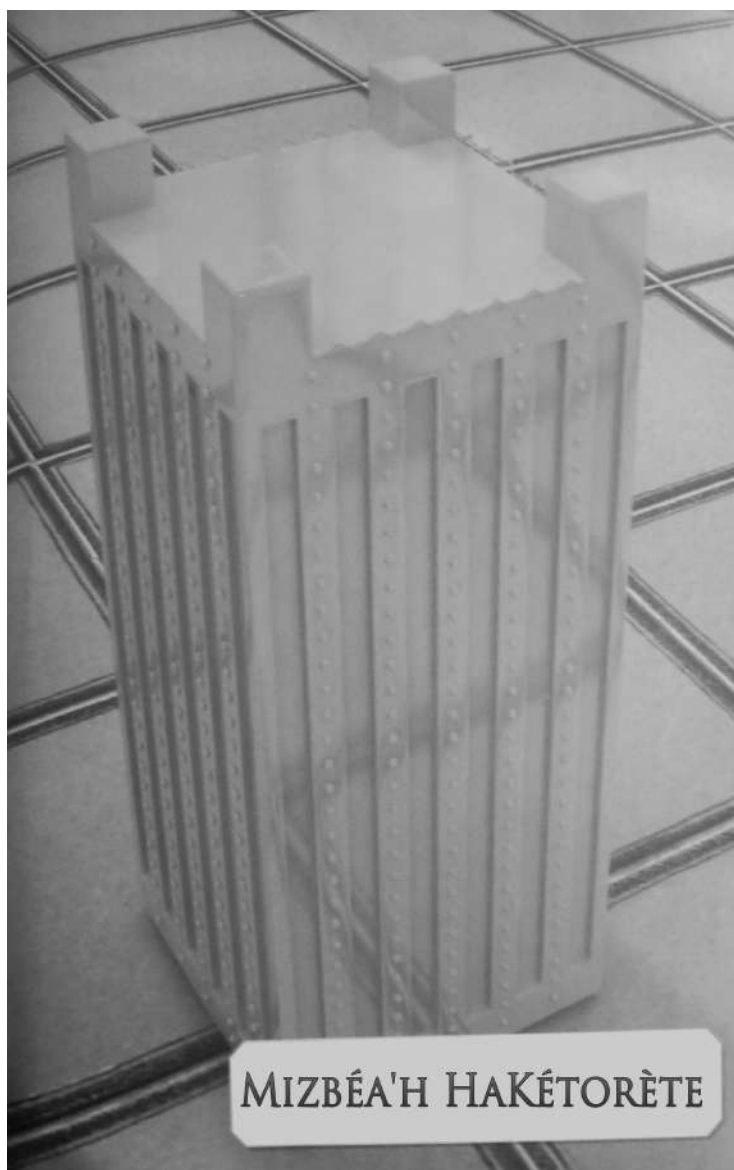
Le Midrach Raba (Kora'h 18) et le Zohar (Vayakel 218b) enseignent que la *Kétorète* est le sacrifice le plus aimé d'Hakadoch Baroukh Hou, car elle était offerte à proximité de Lui, en intimité, sur le *Mizbéa'h HaKétorète*.

Il existe en effet deux *Mizbéa'h*, l'un situé à l'intérieur du Sanctuaire et l'autre à l'extérieur.

Sur le *Mizbéa'h* extérieur, visible de tous, on offrait les *korbanot*, on y aspergeait leur sang et on y brûlait leur chair.

Le *Mizbéa'h* intérieur – que l'on appelle *Mizbéa'h HaKétorète* (l'autel destiné à l'encens) ou *Mizbéa'h Hazahav* (l'autel d'or) ou *Mizbéa'h Hapenimi* (l'autel intérieur), – était situé face au Kodech Hakodachim. Déposé entre la *Ménora* et le *Choul'hane*, il n'y recevait aucun animal, ni chair ni sang. Il était fait de bois de *Chitime* et recouvert d'une couche d'or pur. Son sommet était entouré d'une corniche d'or qui, comme l'enseigne la Guémara (Yoma 72b), symbolise la couronne de la *Kéhouna* (la prêtrise).





INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR ?

Le Rav Pinkus rapporte un bel enseignement sur la différence entre le *Mizbéa'h* intérieur et le *Mizbéa'h* extérieur.

Le *Mizbéa'h* extérieur était fait de pierre et de cuivre tandis que le *Mizbéa'h* intérieur était fait d'or. Sur l'autel extérieur on brûlait des sacrifices animaux alors que sur l'autel intérieur on brûlait la *Kétorète* qui dégageait une odeur agréable. Enfin, le *Mizbéa'h* intérieur était couronné d'une corniche en or alors le *Mizbéa'h* extérieur en était dépourvu.

Que viennent nous apprendre ces différences ?

Il existe deux catégories de personnes en ce qui concerne la *Avodat Hachem*, le service divin.

Il y a l'homme qui ressemble au *Mizbéa'h* extérieur, c'est-à-dire que toute sa *Avodat Hachem* ressemble à l'offrande d'un « sacrifice ». Lorsqu'il se lève le matin pour aller prier, c'est pour lui une terrible privation d'abandonner son coussin. Son Chabbat lui pèse aussi. Il pratique les *Mitsvot* mais c'est pour lui un sacrifice immense, c'est son sang qui coule pour accomplir chaque *Mitsva*. Pourquoi vit-il les choses ainsi ? Parce que son accomplissement des *Mitsvot* est totalement « extérieur », dénué « d'intériorité ». Une telle personne ressemble, si l'on peut dire, au *Mizbéa'h* extérieur qui est bâti en simple pierre, sans or ni couronne.

L'autre homme est différent : on le compare au *Mizbéa'h* intérieur. Lorsqu'il accomplit une *Mitsva*, son acte vient de l'intérieur de lui-même et n'est pas vécu comme un sacrifice. Au contraire, sa *Téfila* est douce et mélodieuse, son Chabbat est savoureux. Sa *Avodat Hachem* a une odeur agréable, comme la *Kétorète*. Une telle personne est comparable au *Mizbéa'h Hazahav* – sa *Avodat*

Hachem est en or, elle se sent couronnée des *Mitsvot* et est en association totale avec Hakadoch Baroukh Hou.

Le Midrach Tan'houma (Parachat Tetsavé 15) enseigne : Hakadoch Baroukh Hou dit : « De tous les *korbanot* que vous offrez, la *Kétorète* est celle que Je préfère. Sache que tous les autres *korbanot* satisfont les besoins du peuple juif : le *Korbane 'hatat* fait expiation pour les fautes, le *Korbane Acham* répare un délit... Toutefois, la *Kétorète* n'est offerte ni pour une faute ni pour un délit, mais dans le seul but d'apporter joie et bonheur. »

Toujours dans le même Midrach, Rabbi Yits'hak ben Eléazar dit : « Sache que lorsque le *Michkane* et tous ses ustensiles furent terminés, qu'on égorga les *korbanot* et que le *Choul'hane* et la *Ménora* étaient à leur place, la *Chékhina* n'était pas encore descendue [dans le *Michkane*]. Ce fut seulement lorsqu'ils brûlèrent la *Kétorète* qu'Elle descendit ! »

4) A QUEL MOMENT ?

1. DANS LA TÉFILA

La tradition de nos communautés est de lire la *Kétorète*, et à trois reprises, comme le rapporte le *Choul'hane Aroukh* 1:9. On la lira deux fois à *Cha'harit* (prière du matin) et une troisième fois à *Min'ha* (prière de l'après-midi).

On procédera ainsi : une première lecture avant la *Téfila* après la lecture du *Korbane Tamid*, une seconde lecture après la *Téfila* juste avant « *Alénou léchabéa'h* » ; et une troisième lors de la *Téfila* de *Min'ha*, avant « *Achré* ».

Cette tradition est fondée sur les enseignements du Zohar (parachat Vayakel 219b) en ce qui concerne la lecture avant la *Téfila* de *Cha'harit* et *Min'ha*. La lecture avant la *Téfila* a pour but de « purifier l'atmosphère de souillure qui règne dans le monde et de le rendre saint », permettant ainsi aux *Téfilot* de monter aux Cieux.

La seconde lecture, après *Cha'harit*, est mentionnée dans le Zohar (parachat Pin'has 224) : « Après la *Téfila*, c'est comme un sacrifice, et quiconque récite la *Kétorète* préservera sa maison de la mort ».

Ces enseignements du Zohar ont par la suite été rapportés par de nombreux Richonim tels que Rachi, le Ma'hzor Vitry, le Rokéa'h et Aboudarham.

De nombreux A'haronim, tels que le Tour, Beth Yossef, Rama, Maguène Avraham, Elya Raba, Ramak, le Ari Zal, le 'Hida, le Gaon de Vilna, et le Chla Hakadoch ont également fait l'éloge de la récitation de la *Kétorète*. Ils affirment que cette récitation est d'une très grande importance, et doit être faite avec grande ferveur et joie.

Les livres de *Kabbala* aussi révèlent que la lecture de la *Kétorète* a un sens très profond et est très importante pour le bon déroulement de nos *Téfilot*. Comme nous l'avons expliqué plus haut, la lecture de la *Kétorète* avant chaque *Téfila* empêche les forces du mal de s'accrocher à la *Téfila* et de monter avec elle.

Le sujet est vaste et les explications sur la *Kétorète* sont nombreuses et profondes. Le but de cet ouvrage est d'expliquer et de développer essentiellement le sens « simple » de la *Kétorète*. Pour les explications plus profondes et ésotériques, on attendra l'âge de quarante ans, comme le préconise le Chakh (Yoré Déa 246;6) ou bien, comme le dit le Rambam (Hilkhos Yessodei Hatorah 4;13) d'avoir bien assimilé le Chass et les Poskim. On trouve parfois certaines personnes qui fréquentent des

cours de *kabbala* (le domaine des secrets de la Torah) sans pratiquer ni même connaître les bases du judaïsme. Il ne faut jamais oublier l'essentiel : apprendre et accomplir les paroles de la Torah écrite et orale, le Choul'hane Aroukh accompagné de ses commentaires. Ensuite seulement serons-nous capables d'étudier et de comprendre les secrets kabbalistiques de la Torah.

2. PENDANT LE REPAS

Le Ben Ich 'Hai (Parachat Béhar-Bé'houkotai §1) enseigne combien il est important d'étudier et de discuter de Torah pendant le repas. C'est pourquoi il rapporte une étude à réciter pendant le repas (voir Lachone 'Hakhamim 1 §2) dans laquelle on retrouve la *Kétorète*.

3. LORS D'UNE BRIT-MILA

Le livre *Ségoulot* Niflaot §15, rapporte que lors d'une *Brit-mila*, l'instant où l'enfant pleure après la *Brit-mila* est un moment propice. De ce fait, il recommande de profiter de ces instants pour prier et implorer Hakadoch Baroukh Hou, car la voix des pleurs du bébé monte directement aux Cieux. Ainsi, quand on prie au même instant, on associe sa voix à celle du bébé, comme il est écrit par allusion dans les Tehilim 6;9-10 « כִּי שָׁמַע ה' קוֹל » /L'Éternel entendit le son de mes pleurs » suivi de « יְהוָה תַּחֲנֹנֵי ה' תַּפְּלִתִּי יִקָּח » /L'Éternel exauça ma supplication, l'Éternel accueillit ma prière ».

Pour cette occasion, il rapporte une *Téfila* convenant à cet instant, dont le contenu rapporte le lien entre la *Kétorète* et la *brit-mila* (comme ce sera expliqué plus loin). Il préconise même de lire la *Kétorète* avant cette *Téfila* .

PRIÈRE À RÉCITER LORS DE LA BRIT-MILA

רִיבוֹנֵנוּ שֶׁל עוֹלָם: בְּזֶמֶן שְׁבִית הַמִּקְדָּשׁ קָיָם הָיָה כְּהֵן גָּדוֹל מְקַטֵּיר לְפָנֶיךָ קָרְבָן קְטוֹרֶת הַסָּמִים, וּמִכֶּכֶּר עַל עַמְּךָ יִשְׂרָאֵל, וְעַתָּה – בְּעוֹזֲתֵינוּ חָרַב בֵּית הַמִּקְדָּשׁ וּבִטְלָה הָעֲבוֹדָה, וְאִין לָנוּ, לֹא כְּהֵן וְלֹא מִחֲתָה וְלֹא גִחְלִי אֵשׁ וְלֹא מִזְבֵּחַ וְלֹא קְטוֹרֶת הַסָּמִים, וְלֹא נִשְׁאָר לְפָנֵינוּ אֱלֹא שִׁיחַ שְׁפָתֵינוּ, שְׁנֵאמַר: "וַיִּשְׁלַח פָּרִים שְׁפָתֵינוּ".

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְחִיד וְאַלֹהֵינוּ וְאַלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁיִחָא זְכוּרֵנוּ פִּינוּ מִקּוֹבֵל לְפָנֶי כֶּסֶם כְּבוֹדֶךָ, בְּאִילוֹ הַקָּרְבָּנוֹ לְפָנֶיךָ קְטוֹרֶת הַסָּמִים. שְׁתִּבְטֵל מַעֲלֵינוּ וּמַעַל כָּל עַמְּךָ יִשְׂרָאֵל כָּל גְּזֵרוֹת קִשּׁוֹת וְרַעוּת, וְאֵל תִּיתֵן הַמִּשְׁחִית לְבוֹא אֶל בֵּיתֵנוּ, וְכָל מִינֵי פוֹרְעַנְיּוֹת הַמִּתְרַגְּשׁוֹת וּבִאֲוֹת לְעוֹלָם, וּשְׁמוֹר צְאֲתֵנוּ וּבִאֲנוּ מַעֲתָה וְעַד עוֹלָם, כִּי אַתָּה שׁוֹמֵר יִשְׂרָאֵל.

רִיבוֹנֵנוּ שֶׁל עוֹלָם: זְכֵנוּ שִׁיחֵיו בְּנֵינוּ מֵאִירִים בַּתּוֹרָה וַיְחִיו בְּרִיאִים בְּגוֹפָם וּשְׁכָלָם, וּבְעַלֵּי מִידוֹת טוֹבוֹת, וְעוֹשִׂים בַּתּוֹרָה לְשִׁמְחָה. וַיְחִיו מִמּוֹלָאִים בַּתּוֹרָה וּבַחֲכָמָה וּבִירְאָת שָׁמַיִם טְהוֹרָה. וְתֵן לָהֶם חַיִּים טוֹבִים וְאֱרוֹכִים, וְתַצִּילֵם מִעֵיּוֹן הָרָע, וּמִצָּר הָרָע, וְתַזְמִיךְ לָהֶם זִיוּגִים הַגּוֹנִים, בְּשִׁפְעַ גְּדוֹל, וְתִשְׁפִּיעַ עֲלֵינוּ וְעַל כָּל בְּנֵי בֵּיתֵנוּ שִׁפְעַ רַב בְּרִיאוֹת וּבִפְרֻסָּה טוֹבָה, אֲנַחְנוּ וְזֵרַעֲנוּ עַד עוֹלָם, עֲשֵׂה לָמַעַן רַחֲמֶיךָ הַרְבִּים וְלָמַעַן אֲבוֹתֵינוּ הַקְדוּשִׁים אֲבָרַחָם, יִצְחָק, וְיַעֲקֹב עֲבָדֶיךָ, וְלָמַעַן מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן, יוֹסֵף וְדָוִד, וְלָמַעַן כָּל הַצַּדִּיקִים וְהַחֲסִידִים, זְכוֹתָם תִּגַּן עֲלֵינוּ, וְתֵן שִׁכָּר טוֹב לְכָל הַבּוֹטְחִים בְּשִׁמְךָ בְּאַמֶּת, וְשִׁים חֻלְקֵנוּ עִמָּחֶם, אִם לֹא בְּזִכּוֹת, בְּרַחֲמִים. וַיְחִיו לְרָצוֹן אֲמִרֵי פִי, וְחֻגֵּיוֹ לִיבֵי לְפָנֶיךָ, יְחִיד צוּרֵי וְגוֹאֲלֵי.

MAÎTRE DU MONDE ! A l'époque où le *Beth Hamikdache* existait, le *Cohen Gadol* brûlait devant Toi l'offrande de la *Kétorète* et faisait expiation sur Ton peuple, Israël. A présent, le *Beth Hamikdache* est détruit à cause de nos fautes et le service sacrificiel n'existe plus. Nous n'avons plus ni *cohen* ni pelle, ni braises ardentes ni autel ni *Kétorète*. Il ne nous reste plus que les paroles de nos lèvres, comme il est écrit : « [Les paroles de] nos lèvres remplaceront les bœufs ».

PUISSE-t-il être Ta volonté, Éternel notre D. et D. de nos pères, que les paroles de notre bouche soit agréées devant le Trône de Ta Gloire comme si nous avions offert la *Kétorète* devant Toi, et qu'elle annule tous mauvais décrets pénibles contre nous et tout Ton peuple Israël. Ne laisse entrer chez nous ni destructeur ni événements pénibles, et veille à tout jamais sur nous lorsque nous partons en voyage et en revenons, car Tu es le Protecteur d'Israël.

MAITRE DU MONDE ! Donne-nous le mérite que nos enfants réussissent dans la Torah, soient sains de corps et d'esprit, aient de bons traits de caractère, étudient la Torah dans un but désintéressé, et soient emplis de Torah, de sagesse et de crainte du Ciel pure. Donne-leur une bonne et longue vie, sauve-les du mauvais œil et du mauvais penchant. Donne-leur un bon conjoint avec largesse ; envoie à nous et à toute notre famille une grande abondance de santé et de bonne *parnassa* à jamais pour nos descendants. Agis au nom de Ta grande bienveillance, au nom de nos saints patriarches Avraham, Yits'hak et Yaakov, Tes serviteurs, au nom de Moché et Aharon, Yossef et David, et au nom de tous les justes et les hommes pieux, que leur mérite nous protège. Donne une bonne récompense à tous ceux qui font réellement confiance à Ton Nom ; mets notre part avec eux par Ta miséricorde, si ce n'est pas par notre mérite. Puissent les paroles de ma bouche et les réflexions de mon cœur être agréables devant Toi, Éternel mon Rocher et mon Délivreur.

4. Mais aussi...

La *Kétorète* pourra également être récitée à tout moment de la journée en tant que *ségoula*, de la même façon que l'on récite le *Pérek Chira*, la *Parachat Hamann*, ou l'*Igueret Haramban*... Mais pour que cette lecture soit fructueuse, elle doit être faite avec ferveur et en comprenant le texte. Pourtant, il ne faut pas réciter la *Kétorète* la nuit, c'est-à-dire depuis la *Chekia* (tombée de la nuit) jusqu'à *'hatsot* (milieu de la nuit).

GARDER L'ESPRIT EN ÉVEIL...

Un homme riche qui possédait de beaux jardins ornés d'une multitude d'arbres, de plantes et de fleurs devait partir en vacances. Afin d'assurer l'entretien de ses jardins en son absence, il engagea un jardinier. Le propriétaire donna à son employé des consignes strictes sur les tâches à accomplir, et pour qu'il n'oublie rien, il les inscrivit sur une feuille de papier. Après deux semaines de vacances, notre propriétaire rentra chez lui et fut choqué de voir l'état déplorable de ses jardins. Il alla donc immédiatement demander des explications à son employé.

Celui-ci lui répondit nonchalamment que trois fois par jour – matin, midi et soir – il avait lu scrupuleusement le pense-bête qu'il lui avait laissé avant son départ. Mais il n'avait fait que le lire...

Inspirons nous de cette parabole du 'Hafets 'Haïm pour nous rendre compte de la richesse du texte de la *Kétorète*. Nous aussi, nous lisons la *Kétorète* trois fois par jour, sans faire particulièrement attention aux messages qu'elle renferme sur l'attitude que nous devons avoir envers Hachem et les hommes.

5) PRIORITÉS ET SÉANCE DE RATTRAPAGE

Si malheureusement le réveil n'a pas sonné ou qu'on ne l'a pas entendu, on arrivera en retard à la *Téfila*. Dans ce cas, si on a manqué le début de la *Téfila* et qu'on n'a pas eu le temps de réciter le passage de la *Kétorète* au moment institué par nos Sages, pourra-t-on malgré tout le réciter plus tard ?

Le Choul'hane Aroukh (§52) nous indique comment procéder :

Avant tout, il est important de souligner que chacun doit s'efforcer d'arriver à l'heure à la synagogue et de réciter la *Téfila* du début jusqu'à la fin, sans omettre le moindre passage. Cependant, imaginons qu'un homme arrive en retard et constate que l'assemblée se trouve déjà à la fin des « *Psoukeï dézimra* », c'est-à-dire avant le *Kadich* et *Barékhou*. S'il commence à réciter la *Téfila* dans l'ordre, il manquera la *Amida* avec l'assemblée. Le Choul'hane Aroukh (§52) enseigne qu'il devra se hâter de rattraper l'assemblée pour prier la *Amida* avec elle. (Pour savoir comment rattraper, quel texte réciter ou omettre, se référer au Choul'hane Aroukh §52, Yalkout Yossef §52, ou consulter son Rav de communauté.)

En ce qui nous concerne, Marane Rabénou Ovadia Yossef זצוק"ל dans « Yé'havé Daat » Vol 5 §5 (rapporté également dans le Yalkout Yossef §52), dit que quiconque a dû sauter des passages pour rejoindre l'assemblée devra les rattraper un à un après la *Téfila*.

Il en sera de même pour Min'ha : on pourra réciter la *Kétorète* après la *Téfila* tant que la nuit n'est pas tombée, car on ne la récite pas la nuit.

En conclusion, rappelons que l'essentiel est d'arriver au début de la *Téfila*, mais en cas d'empêchement, on donnera la priorité à la prière avec l'assemblée, et on pourra dire la *Kétorète* ensuite.

6) LIRE DANS UN TEXTE ÉCRIT ET COMPRENDRE

Afin de bénéficier de tous les bienfaits de la *Kétorète*, il faudra en comprendre le texte lorsqu'on le lira, comme nous l'enseigne le Michna Beroura (§48,1). En effet, réciter ou étudier la *Kétorète* équivaut à l'offrir, comme nous l'avons expliqué.

C'est pour cela que le Beth Yossef (§133) rapporte au nom du "Maari Abouav" qu'il faut faire très attention de lire la *Kétorète* dans le texte du *Sidour* avec grande concentration, et non par cœur afin de ne pas oublier de mots.

Puisque la récitation équivaut à l'action, l'oubli d'un ingrédient pendant la lecture pourrait avoir les mêmes conséquences que lors de sa consommation, comme on le dit dans le passage concernant la *Kétorète*: « וְאִם הָפַר / אֶחָת מִכָּל-סַמְּנֵיהָ חַיֵּב מִיתָה » / et s'il omet l'un de tous les composants, il est passible de mort. »

Rav Eli'ézer Papo enseigne dans son ouvrage « 'Hessed Laalafim » (§48;1) : heureux l'homme qui s'applique et s'efforce de faire du *Na'hat Roua'h* au Tout-Puissant en récitant la *Kétorète* avec ferveur dans un *sidour*, mot à mot, lettre par lettre. Le Gaon Rabbi 'Haim Falagi dans le Kaf Ha'haïm (§17;18) fait remarquer que la *Kétorète* prononcée en regardant attentivement chaque lettre sera plus fructueuse.

OUVRIR LES YEUX

Un grand principe dans l'accomplissement des *Mitsvot*, c'est de les faire *béssim'ha*, dans la joie.

David Hamélekh nous recommande dans les Téhilim (100;2) : « עֲבַדוּ אֶת ה' בְּשִׂמְחָה » / Servez Hachem dans la

joie ». Les lettres du mot **בְּשִׂמְחָה** (dans la joie) sont les mêmes que celles du mot **מִחְשָׁבָה** (réflexion). Cette allusion nous fait comprendre que nous devons accomplir les *Mitsvot* avec réflexion et concentration. Le service de D.ieu ne doit pas devenir un acte machinal.

Nos Sages expliquent que les quatre espèces que nous prenons à Soukot font allusion à certains membres du corps humain. Le *Etrogue* est comparé au cœur, le *Loulav* à la colonne vertébrale, la *Arava* aux lèvres et le *Hadass* à l'œil.

En analysant cet enseignement de nos Sages de plus près, on relèvera un point intéressant. En effet, dans le bouquet des quatre espèces, nous prenons un *étroque* car nous avons un cœur, un *loulav* car nous avons une colonne vertébrale, deux branches de *Arava* car nous avons deux lèvres. Mais pourquoi prendre trois branches de *Hadass* alors que nous n'avons que deux yeux ?

En fait, nos Sages nous dévoilent que nous possédons un troisième œil ! Il s'agit de l'œil qui ne se contente pas de voir mais qui réfléchit, l'œil de la « *hitbonenoute* / l'observation ».

Un juif qui sert D., un *Oved Hachem*, observe avant de voir. Cette réflexion visuelle lui permettra d'éviter de tomber dans les pièges du *yétser hara* et de s'élever dans la *avodat Hachem*, dans son service divin quotidien.

Ce principe est aussi valable dans la *Téfila*, une des armes les plus sophistiquées que possède notre peuple.

Mais comme toute arme, il faut savoir la manier et pour cela, il faut comprendre son sens et ses fonctions. Il ne suffira donc pas de regarder le *sidour* uniquement de nos deux yeux : il faudra faire intervenir notre troisième œil, celui de la réflexion et de la concentration.

Ainsi, l'arme de la parole aura une portée fructueuse lorsque nous nous appliquerons à lire et à comprendre le sens de nos *Téfilot*.

7) COMPTER SUR LES DOIGTS DE LA MAIN

Dans le texte de la *Kétorète* figure un passage où l'on énumère les onze variétés qui composent l'encens :

3 וְהַחֲלִיבָנָה et le galbanum ☞ (on compte +1=3)	2 וְהַצִּפֹּרֶן et l'ongle aromatique ☞ (on compte +1=2)	1 הַצִּירִי Le baume ☞ (on compte 1)
	מִשְׁקַל שִׁבְעִים שִׁבְעִים מָנֶה. d'un poids de 70 <i>manés</i> chacun.	4 וְהַלְבָנָה et l'oliban ☞ (on compte +1=4)
7 וְיִשְׂבּוֹלֵת נָרְד une branche de nard ☞ (on compte +1=7)	6 וְקַצְיֵיָהּ la casse aromatique ☞ (on compte +1=6)	5 מֹר La myrrhe ☞ (on compte +1=5)
	מִשְׁקַל שִׁשָּׁה עָשָׂר, שִׁשָּׁה עָשָׂר מָנֶה. d'un poids de 16 <i>manés</i> chacun	8 וְכַרְבּוֹם le safran ☞ (on compte +1=8)
11 קִנְמֹן תְּשִׁיעָה. le gingembre, 9 <i>manés</i>. ☞ (on compte +1=11)	10 קְלוּפָה שֶׁלֶשָׁה. l'écorce aromatique 3 <i>manés</i>. ☞ (on compte +1=10)	9 הַקֹּשֶׁט שְׁנַיִם עָשָׂר. le costus, 12 <i>manés</i>. ☞ (on compte +1=9)

Dans l'ouvrage « Péri Ets 'Haïm », il est enseigné au nom du Ari Zal qu'il faudra compter les onze variétés une à une sur les doigts de la main de peur d'en oublier une. Le Rachach, le Yéssod VéChorech Haavoda (§2;11), le 'Hida, le 'Hessed Laalafim et le Kaf Ha'haïm (de Rabbi 'Haïm Falagi) citent eux aussi cet enseignement.

Le Ben Ich 'Haï (Mikets §8) explique longuement la façon de compter et les raisons de ce compte. Le fait de compter, dit-il, reflète la particularité et la valeur de chaque variété. Il permet aussi de rester plus éveillé et concentré. Aussi, bien que la récitation ait la même fonction que la mise au feu de la *Kétorète*, le compte sur les doigts s'ajoutera à la récitation verbale, de sorte qu'un acte concret se joindra à cette lecture.

Toujours selon le Ben Ich 'Haï, il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite, et non sur les deux mains pour les rendre plus méritantes, comme l'écrivent certains auteurs ('Hessed Laalafim §48;5 ou Kaf Ha'haïm de Rabbi Falagi §12;8). Tout d'abord parce que la main droite est la main forte, et aussi parce qu'au *Beth Hamikdache*, le *Cohen* brûlait la *Kétorète* de la main droite. De façon générale, le service du *Cohen* au *Beth Hamikdache* était impropre s'il était effectué de la main gauche.

Le Ben Ich 'Haï rapporte au nom du « Kéter Malkhout » qu'il faudra aussi compter sur la main droite les onze variétés citées dans le verset qu'on lit avant la *Kétorète*.

Voici comment retrouver les onze variétés :

⚠ Il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite	קַח־לְךָ prends pour toi	וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה, Hachem dit à Moché :	Chémot 30:34
וְשֶׁהֶלֶת et de l'ongle aromatique ✎ (on compte +1=4)	נָטָף du baume ✎ (on compte +1=3)	סָמִים des plantes aromatiques, ✎ (on compte 2)	
וְלִבְנָה זָכָה, et de l'oliban pur, ✎ (on compte +1=11)	סָמִים des plantes aromatiques ✎ (on compte +5=10)	וְחִלְבָּנָה, et du galbanum, ✎ (on compte +1=5)	
		בְּדָבָר יִהְיֶה: à poids égal.	

8) SUR UN PARCHEMIN

Certains ont coutume d'écrire la *Kétorète* sur un parchemin, comme une *mézouza* ou un *Séfer Torah*, afin de la lire chaque jour. Cette tradition repose sur l'avis de plusieurs décisionnaires (Rabbi Moché Ben Makir, Maavar Yabok 181a, Mékor 'Haim 132/b, Rabbi 'Haim Falagi dans Kaf Ha'haïm §17;18, Rav Yaakov 'Haim Sofer dans Kaf Ha'haïm §132;23) qui affirment que la lecture dans un parchemin est un procédé efficace pour avoir une bonne *parnassa*. Cette tradition n'est pourtant pas acceptée par tous, comme le rapporte Marane Rabbénou Ovadia Yossef זצוק"ל dans son responsa "Yabia Omère" (V 9 Yoré Déa 23). Il existe une grande divergence d'opinion entre les Richonim (Rambam, Rif, Ran, Roch...) sur les enseignements de la Guémara Guitine 60a, à savoir s'il est permis d'écrire sur un parchemin un passage de la Torah pour l'enseigner à un enfant. Cette discussion a des répercussions quant à l'écriture de différents autres textes sur parchemin, notamment la *Kétorète*.

Du fait de cette divergence, Marane Rabbénou Ovadia Yossef זצוק"ל tranche qu'il y a lieu d'être plus rigoureux (*ma'hmir*), et de ne pas écrire a priori (*lé'haté'hila*) le passage de la *Kétorète* sur parchemin. Cependant, s'il a été écrit, a posteriori (*bédiavad*), on n'aura pas besoin de mettre ce parchemin à la *guéniza* et on pourra l'utiliser.

QUELQUES EXEMPLES DE KÉTORÈTE SUR PARCHEMIN

קטירנה ובהעלת אהרן את הצור
על רבנן פטום הקטרת כיצד
מאות וששים וחמשה כמני

ירבנן פטום הקטרת כיצד
במזל מנים היו בה שלש מאות וששים וחמשה
בזמן ימות החממה מזה לכל יום פרס בשלזרית ופר
הערבים ושלשה מנים יתרים שמהם מכנים כד

גתה הוא ידוע אלהינו שהקטירו אבותינו לפניך אלה
קטרת הסמים בזמן עבית המקדש היה קים כאשר צוה
תם על יד משה גביאך ככתוב בתורתך ואין

ננו רבנן פטום הקטרת כיצד שש מאות ושש
שמונה מנים היו בה שלש מאות וששים וחמשה
בזמן ימות החממה מזה לכל יום פרס בשלזרית ופר
בין הערבים ושלשה מנים יתרים שמהם מכנים כד
יול ברא זלפניו ביום הכפורים ומזוירן למוכתש
היה יום הכפורים ושזחבן יהל יפה כד שיתור

כל יום מזלציתו בבקר ומזלציתו בער
רים שמהם מכנים כד גדול וזוטל
ביום הכפורים ומזוירן למכתשת בער
קים מצות דקה מן הדקה ואדוד עש

על העדות באהל מועד אשר אועד כך שמה קד
ששים תהיה לכם וצאמר והקמיו עכ
הרן קטרת סמים בבקר בבקר בהיטבו את הצור
קטירנה ובהעלת אהרן את הצרת בין הערבים יקטירנה
קטרת חממה לפני יהוה לדרתכם
על רבנן פטום הקטרת כיצד שלש מאות וששים
מזל מנים היו בה שלש מאות וששים וחמשה
בזמן ימות החממה מזה לכל יום פרס בשלזרית ופר

9) LES FEMMES LISENT-ELLES LA KÉTORÈTE ?

Les femmes doivent-elles ou peuvent-elles lire la *Kétorète* ?

Le Beth Yossef à la fin du Simane 47 enseigne que puisque la *Téfila* remplace les sacrifices (comme nous l'enseigne la Guémara Bérakhot 26b), et que les femmes ont l'obligation de faire la *Téfila* (toujours selon les enseignements du traité Bérakhot 20b), les femmes ont donc aussi le devoir de réciter les passages concernant les sacrifices. Sur ce point, le Maguène Avraham enseigne qu'il s'agit uniquement de la *Parachat Tamid* et pas de tous les sacrifices (y compris la *Kétorète*).

D'après la loi, les femmes n'ont pas coutume de réciter les sacrifices et n'en ont pas l'obligation. Néanmoins, les femmes qui voudraient les réciter pourront se baser sur l'avis du Kaf Ha'haïm (70;1) qui permet à une femme qui sait lire et désire réciter la *Téfila* du début à la fin de les réciter.

Dans tous les cas, les femmes peuvent tout à fait réciter la *Kétorète* en tant que *ségoula*. Dans ce cas, elles la réciteront avec ferveur à haute voix et en comprenant le texte pour tirer le meilleur parti de cette *ségoula*.

LA RÉPONSE AUX PROBLÈMES

Lors d'un cours pour femmes, la Rabbanit Ra'hel Pérets de Bnei Brak parlait de ces nombreuses femmes qui viennent lui rendre visite et lui demander conseil sur divers sujets. Beaucoup d'entre elles cherchent une aide, un soutien, une solution face à des problèmes de *chalom baït*, de stérilité ou autres.

La Rabbanit s'était tournée vers son mari Rav Nissim Perets זצוק"ל, pour recevoir son conseil. Sa réponse fut : la *Kétorète*.

Il lui a rappelé la Guémara Chabbat 89a : « Lorsque Moché monta recevoir la Torah, chacun des anges lui transmet quelque chose, comme il est dit dans les Téhilim 68;19 : 'Tu es monté dans les hauteurs, tu as pris un prisonnier (la Torah), tu as reçu des dons parmi les hommes.../ עָלִיתָ לַמָּרוֹם שְׁבִיתָ שְׂבִי לְקַחַת מִתְּנוּת בְּאָדָם'. La Guémara dit que même l'ange de la mort lui transmet quelque chose, comme il est écrit : « וַיִּתֵּן אֶת הַקְטֹרֶת וַיִּכְפֹּר עַל הָעָם / il mit l'encens et fit propitiation sur le peuple » (Bamidbar 17;12).

L'ange de la mort confia à Moché le secret de la *Kétorète*, qui est une façon de le vaincre.

La solution contre tous mauvais décrets est la *Kétorète*. Rav Perets זצוק"ל a affirmé à sa femme que toutes celles qui liraient la *Kétorète* trois fois par jour, en comprenant les mots et à voix haute, bénéficieraient de nombreuses *yéchouot*, délivrances.

En effet, la Rabbanit a raconté de nombreuses histoires montrant que la récitation de la *Kétorète* a eu des conséquences bienfaisantes.

R



LES SÉGOULOT





II. LES SÉGOULOT

Nous savons que les *ségoulot* sont très nombreuses et très appréciées du grand public. En effet, elles ne sont généralement ni contraignantes ni obligatoires, et peuvent causer des *yéchouot* (délivrances) dans des situations désespérées. Cependant, il est important de noter, dans un premier temps, que toute *ségoula* ne devra pas se faire aux dépens d'une *Mitsva* ou d'une chose plus essentielle, et cela est évident...

Outre le fait que la *Kétorète* fasse partie intégrante de la *Téfila* du matin et de l'après-midi, elle est connue pour son influence bénéfique dans diverses circonstances.



Il est enseigné que celui qui prend soin de réciter la *Kétorète* trois fois par jour, deux fois à *Cha'harit* et une fois à *Min'ha*, bénéficiera des avantages suivants que la *Kétorète* procure :

- ✓ elle annule les fléaux et les mauvais décrets et préserve de l'asservissement des nations
- ✓ elle annule les effets de la sorcellerie, les mauvaises pensées et les mauvaises influences
- ✓ elle nous permet d'acquérir le *olam hazé* (ce monde) et le *olam haba* (le monde futur)
- ✓ elle éloigne la mort et guérit les malades
- ✓ elle permet de s'enrichir (*parnassa*)
- ✓ elle fait expiation sur la faute du *lachone hara*

Dans ce chapitre, nous allons essayer de définir le sens d'une *ségoula*. Nous citerons les sources de ces diverses *ségoulot* sur la récitation de la *Kétorète* et nous montrerons comment elles ont donné des fruits à travers diverses histoires vécues par nos sages.

1) DÉFINITION D'UNE SÉGOULA

Il est très difficile de comprendre le sens de la « *ségoula* ». En effet, si on s'arrête à sa définition, nous pouvons traduire le mot en français par : action porteuse d'un effet bénéfique. Il s'agit d'une action, d'un investissement de soi et non pas d'un état d'être. Une *ségoula* n'est pas évidente, naturelle ; elle demande un effort, une volonté de la faire.

Sommes-nous en présence d'une sorte de recette « magique » qui, par son exécution, pourrait nous apporter des solutions à nos problèmes de santé, de *parnassa* ou autres ?

Rappelons un point important déjà souligné : une *ségoula* ne peut en aucun cas se faire à l'encontre ou à la

place d'une *Mitsva*, d'un commandement d'Hachem. Être un bon juif, faire notre *Avodat Hachem*, remplit déjà entièrement notre journée. A chaque instant, nous accomplissons une *Mitsva* positive ou négative. Outre le fait que ce sont des ordres divins obligatoires, l'accomplissement de tous ces commandements, a pour but de nous rapprocher d'Hakadoch Baroukh Hou, d'être aimés de lui, et d'être jugés favorablement sans qu'Il nous soumette à des épreuves pénibles. Parmi nos devoirs de juifs, nous avons la *Téfila* qui nous permet de nous tourner vers Hachem et de Lui demander de nous accorder nos requêtes. Puis, dans l'accomplissement des *Mitsvot*, nous pouvons toujours être plus *Mah'mir*, plus rigoureux. Il ne s'agit pas d'ajouter quoi que se soit aux commandements, Dieu en préserve, mais de suivre les voies tracées par nos Sages. Cette attitude peut nous apporter des bénédictions, comme il est dit : « *tavo alav brakha* ».

Entre les *Téfilot* et les *Mitsvot*, accomplies évidemment selon la volonté de D., pourquoi aurions-nous besoin de *ségoulot* ? Le fait de s'appliquer à faire son devoir de juif devrait être suffisant pour répondre à tous nos besoins. Essayons de le comprendre par une métaphore qui reflète de façon assez claire la situation idéale. Les employés d'une entreprise doivent effectuer le travail pour lequel ils sont rémunérés. Ils se sont engagés à des conditions de travail assez précises : horaires à respecter, tâches à remplir. Même si ce travail est difficile, voire parfois contraignant, il leur permet d'obtenir un bon salaire et de très bonnes conditions de retraite.

Il existe plusieurs sortes d'employés :

1) Celui qui refuse de s'acquitter de ses tâches et qui se fera renvoyer sans salaire et sans allocation de chômage. Évidement, il pourra trouver « son bonheur » ailleurs, mais l'argent qu'il sera capable de gagner suffira-t-il à sa cotisation de retraite et à sa tranquillité future ?

2) Un autre qui n'aime pas son emploi. Il fera ce qu'on lui demande de faire, parfois davantage, mais tout cela est vide de sens pour lui. Il rentrera chez lui tous les soirs sans avoir trouvé d'intérêt à son travail, à part son salaire. Malgré les cotisations et les assurances, il n'est pas sûr que cela en vaille la peine, car pour l'instant, il ne profite pas des avantages sociaux que son travail lui promet. Il sera malheureux et se laissera facilement tenter par la première occasion alléchante qui lui permettra de « profiter de sa jeunesse ».

3) Il y a l'homme qui est content d'avoir un travail car, inquiet de l'avenir, il aime la sécurité qu'il lui donne. Il fait ce qu'on lui demande, arrive à l'heure et part à temps. Il touchera son salaire et profitera de sa retraite, sans plus ni moins, à la mesure du travail qu'il a fourni.

4) Un employé qui ressemble beaucoup au précédent, mais qui met beaucoup de cœur dans son travail. Il fera de jolis rapports par exemple, avec de belles couleurs. Ses lettres seront dépourvues de toute faute d'orthographe car il les relira plusieurs fois. Il présente agréablement son travail et se distingue des autres. Par contre, les horaires sont les horaires ! Il ne reste pas une seconde de trop au travail. Il évite aussi les initiatives personnelles. Il est malgré tout aimé de ses collègues et de son employeur et reçoit de nombreux compliments.

5) L'employé modèle ! Il arrive au travail avec le sourire. Les horaires ne lui disent rien : si pour que l'entreprise prospère, il faut rester plus longtemps au travail, pas de problème ! Il engage beaucoup d'efforts et effectue son travail à la perfection, avec toujours un petit « plus » qui le distingue des autres !

Sa photo est affichée à l'entrée du bureau du directeur, au-dessus de la plaque : « l'employé de l'année » ! Son patron a toujours plaisir à l'écouter, ses demandes de congés ou autres sont généralement accordées, et il touche de nombreux bonus et avantages.

6) Un dernier type d'employé, c'est celui qui en fait toujours trop. Il croit tout savoir et pouvoir révolutionner les procédés mis en place. Il sera malheureusement mal vu de tous. Son but n'est pas de satisfaire son entreprise mais de se satisfaire lui-même. Son assurance et son toupet ne lui feront en aucun cas gravir les échelons. Dans le meilleur des cas, il restera toute sa vie au même poste.

A présent, mettons en parallèle notre *avodat Hachem* et le travail de ces divers employés.

Nous avons accepté la Torah au mont Sinaï et signé avec le Créateur un contrat, en présentant nos enfants comme garants. Nous avons 613 *Mitsvot* à accomplir en leur temps, ce qui est parfois difficile, voire très difficile, mais elles nous assurent le *Olam Haba*, un monde de paix et de tranquillité dans le futur.

Sans revenir sur chaque catégorie d'employé de notre parabole, concentrons-nous sur les numéros 3, 4 et 5.

A priori ces trois « employés » font le travail qui leur est demandé et auront leur *Olam Haba*, *bé-ézzrat Hachem*.

Ce qui va distinguer le numéro 3 du numéro 4, ce sont les

'houmrot, le fait d'être *ma'hmir* dans les *Mitsvot*. Par exemple, le n°3 récitera évidemment *Birkat Hamazone* mais le n°4 le fera à voix haute et en chantant. Le n°3 achètera des téfilines « cachères » alors que le n°4 les payera un peu plus cher pour les choisir « *méhoudar* ». Comme nous l'avons dit, le comportement du n°4 lui vaudra « *tavo alav brakha* », son comportement sera apprécié et source de bénédictions.

Mais le n°5 ne se contentera pas d'accomplir les *Mitsvot* au mieux. Il cherchera à valoriser ses acquis, il voudra avoir sa photo près du *Kissé Hakavod* ! Dans ce but, avec toute l'humilité d'un bon juif, il ajoutera dans son emploi du temps des actions qui seront agréables à Hakadoch Baroukh Hou, par exemple : lire le *Pérek Chira*, finir le livre de Tehilim chaque semaine ou chaque mois, prélever régulièrement la '*Halla*... Ces petits avantages lui vaudront des réponses positives de D.ieu à ses *Téfilot* et de nombreuses délivrances dans les épreuves qu'il traverse.

Voilà la nature d'une *ségoula*, notre investissement dans notre *avodat Hachem*. Nous montrons à Hakadoch Baroukh Hou que même si nous avons accompli notre devoir, nous cherchons à faire davantage, car Il est le Créateur du monde et Lui seul pourra nous récompenser par Ses bienfaits.

NE PAS NÉGLIGER L'ESSENTIEL

Un roi souhaita un jour construire une nouvelle ville. Sans lésiner sur les moyens, il fit construire les plus somptueux palais, des jardins splendides, des monuments magnifiques... Il désirait une ville très moderne, à la pointe de la technologie !

On l'informa ensuite qu'il manquait un médecin dans sa ville. Sans tarder, il chercha à faire venir le médecin le plus

compétent. Fier de son choix, il décida de le présenter à ses habitants lors de l'inauguration de la ville.

Au jour J, le fameux médecin est présent et demande à ce qu'on lui amène le citoyen le plus malade, celui dont les jours sont comptés, afin de prouver ses compétences médicales. On fait venir un agonisant, qui, après avoir été examiné consciencieusement, rentre chez lui avec une ordonnance d'une vingtaine de médicaments.

Quelques jours plus tard, le bruit court dans la ville que ce patient est décédé. Furieux, le roi convoque d'urgence le médecin afin qu'il lui explique sa bévue. Celui-ci se justifie en affirmant qu'il voulait faire ainsi comprendre au peuple que même le meilleur médecin n'est pas en mesure de soigner un mourant. A la suite de cela, chaque habitant prendra garde à vivre de façon raisonnable, à manger des aliments sains, etc. et non à agir à sa guise en se disant que « tout est permis, puisqu'un docteur compétent est là pour nous guérir ! »

Il en est de même des *ségoulot* : elles ne sont pas un remède miraculeux qui efface un compte lourd d'*avérot*. Les *ségoulot* ne sont efficaces qu'accompagnées de l'étude de la Torah et de l'accomplissement des *Mitsvot*.

2) L'EFFET DE LA SÉGOULA :

1. ELLE ANNULE LES EFFETS DE LA SORCELLERIE, LES MAUVAISES PENSÉES ET LES MAUVAISES INFLUENCES

Le Zohar (Parachat Vayakel 218b) nous enseigne :

מִלְחָה דָּא גִזְרָה קְיֻמָּא קָמֵי קוּדְשָׁא בְּרִיךְ הוּא, דְּכָל מֶאֶן
 דְּאִתְקַבֵּל וְקָרִי כָּכָל יוֹמָא עוֹבְדָא (נ"א פִּרְשָׁתָא) דִּקְטָרֶת, יִשְׁתַּזְיֵב
 מִכָּל מִלִּין בִּישׁוֹן חֲרָשׁוֹן דְּעֻלְמָא. וּמִכָּל פְּגַעִין בִּישׁוֹן,
 וּמַחֲרָהוּרָא בִישָׁא, וּמַדְיָנָא בִישָׁא, וּמַמּוּתָנָא, וְלֹא יִתְזַק כָּל
 חַהוּא יוֹמָא, דְּלֹא יָכִיל סְטָרָא אֲחֵרָא לְשַׁלְטָא עֲלֵיהּ

« Il est décrété devant Hakadoch Baroukh Hou que quiconque se préoccupe et lit tous les jours le passage de la *Kétorète* sera épargné de toutes mauvaises choses, de l'influence de la sorcellerie, de tous accidents, mauvaises pensées, mauvais jugement et de la mort. Il ne subira pas de tort pendant le jour où il l'aura récité, car les forces du mal n'auront pas d'emprise sur lui. »

2. ELLE ANNULE LES FLÉAUX ET LES MAUVAIS DÉCRETS ET PRÉSERVE DE L'ASSERVISSEMENT DES NATIONS

1- La Guémara Zéva'him 88b pose la question : d'où [de quel verset] apprenons-nous que la *Kétorète* fait expiation pour les fautes ? Il est dit dans Bamidbar 17;11-12 : « Moché dit à Aharon : Prends l'encensoir et dépose-y du feu de sur le *Mizbéa'h*. Mets de la *Kétorète* et va vite vers la communauté et fais propitiation sur eux, car le courroux est sorti de devant Hachem, le fléau a commencé. Aharon prit, comme le dit Moché, et courut vers le milieu de l'assemblée. Et voici que le fléau commençait dans le peuple. Il mit la *Kétorète* et fit propitiation sur le peuple. »

Le verset suivant dit : « Il se tint entre les morts et entre les vivants, la plaie s'arrêta » (Bamidbar 17;13). La Mekhilta rapporte qu'Aharon empoigna l'ange de la mort et le retint de force. L'ange lui demanda de le laisser exécuter sa mission de répandre le fléau. Aharon lui répondit que Moché lui avait ordonné de le retenir. Alors l'ange répliqua qu'il était l'envoyé de Hachem alors que lui (Aharon) n'était que celui de Moché ! Aharon lui expliqua que Moché ne disait jamais rien de lui-même mais qu'il s'exprimait toujours sur l'ordre de Hakadoch Baroukh Hou. S'il ne le croyait pas, qu'il se rende à

l'entrée du Tabernacle, où se trouvaient Moché et Hakadoch Baroukh Hou, pour le leur demander !

Nous voyons donc que la *ségoula* de la *Kétorète* vient tout droit du Ciel !

2- Voici un extrait du Zohar (Parachat Vayakel 218b) :

מזה בתיב באהרן, (כמדבר יו) ויעמוד בין המתים ובין החיים
 ותעצר המנוחה, דכפית ליה למלאך המות, דלא יכיל לשלטא
 כלל, ולא למעבר דינא. סימנא דא אתמסר בידנא, די בכל
 אתר דקאמרי בכוונה, ורעותא דלבא עוברא דקמרת, דלא
 שלטא מותנא בחרוא אתר, ולא יתזק, ולא יכלין שאר עמין
 לשלטא על ההוא אתר.

Le Zohar enseigne sur le verset « Il se tint entre les morts et entre les vivants, et le fléau s'arrêta » qu'Aharon empoigna l'ange de la mort, ce qui empêcha ce dernier d'agir. Cet épisode est pour nous un signe que chaque fois que nous récitons avec ferveur la *Kétorète*, la mort n'aura pas d'emprise sur la ville, nous ne subirons pas de dommage, et les nations ne pourront pas avoir d'emprise sur la ville.

Le Zohar poursuit (Vayakel 219a) :

תא חזי האי מאן דדינא רדיף אבתריה אצטריך להאי קמרת
 ולא תבא קמי מאריה דהא סייעא איהו לאסתכלא דינין מניה
 ובהאי ודאי מסתלקין מניה אי הוא רגיל בהאי לאדברא תרין
 זמנין ביומא בצפרא ובדמשא.

« Viens et regarde : l'homme qui est poursuivi par des *Dinim* (des décrets qui se traduisent par des problèmes et qui sont le fruit de ses fautes) doit lire la *Kétorète* et se repentir entièrement devant Hachem. Car la *Kétorète* fera que tous ses décrets s'annuleront. Il est certain qu'ils le quitteront s'il a l'habitude de lire la *Kétorète* deux fois par jour, le matin et l'après-midi. »

LES PARFUMS DE L'UNITÉ

La fête de Pourim est, selon un enseignement du Ari Zal, comparable à Yom Kippour : « Kippourim kéPourim ». A première vue, nous aurions tendance à mettre ces deux fêtes en contraste et non à les comparer. En effet, Yom Kippour est un jour solennel de jeûne alors que Pourim est un jour de réjouissance et de festin.

Essayons de comprendre l'une des réflexions pouvant expliquer le lien entre ces deux jours, grâce à l'enseignement du Rav Yaakov Meïr Sonnenfeld.

La Guémara ('Houline 139b) demande où la Torah fait allusion à Mordékhaï, et répond par « מֶרַדְּכָיָהוּ » (Chémot 30;23), qu'Onkelos traduit par l'expression מֵירָא דַּחְיָא / *Meïra Da'hia*, un homonyme de Mordékhaï. *Mira* désigne la myrrhe, l'une des plantes aromatiques qui composent la *Kétorète*.

Que relie Mordékhaï à l'une des plantes aromatiques de la *Kétorète* ? Et pourquoi nos sages nous enseignent-ils que cette définition caractérise Mordékhaï ?

Revenons au temps du *Beth Hamikdache*, à Yom Kippour, quand on brûlait la *Kétorète* dans le *Kodech Hakodachim*. La *Kétorète*, assemblage de onze plantes aromatiques pilées ensemble qui produisait un excellent parfum, devait ce jour-là être pilée plus fin qu'à l'accoutumée.

On raconte à ce sujet (Yoma 39b) que les femmes de Yéri'ho n'avaient pas besoin de se parfumer tant le parfum de la *Kétorète* se répandait loin.

Même s'il est vrai que chacune de ces plantes avait un parfum remarquable (hormis la '*helbona*'), leur émanation restait tout de même limitée. En fait, ce n'est pas l'abondance des parfums qui donnait cet effet mais ce

mélange tout particulier qui crée cette qualité unique à la *Kétorète*.

Chacune des plantes donne à l'autre et prend de l'autre. Ainsi, chaque variété aura reçu la force de toutes les autres. Et c'est pour cela que leur parfum pouvait atteindre des kilomètres.

La *Kétorète* symbolise le peuple juif et les différentes personnes qui le composent. Chaque juif possède en lui une caractéristique, une nuance spécifique. Mais seule, elle n'aura qu'une portée limitée. C'est seulement lorsque chacun va se mêler à l'autre que sa force sera décuplée. Pour cela, il faudra « s'écraser » devant l'autre, c'est-à-dire céder, pour obtenir un mélange homogène. Ainsi sa personnalité ne sera plus celle d'un individu, mais celle de tout le *Klal Israël*, une personnalité sans limite, d'une portée immense !

Tel est le sens de la consommation de la *Kétorète* le jour de Kippour. Pour mériter le pardon de tout le peuple juif, mériter que Hakadoch Baroukh Hou pardonne à tout un chacun au nom du *Klal*, on se mêlera aux autres, on s'annulera devant son prochain, et ainsi s'accomplira le verset בְּתוֹךְ עַמִּי אֲנִי יוֹשֵׁב / « je vis au milieu de mon peuple » (Mélakhim II 4;13).

Comme le dit le Zohar (Béchala'h 44a), au moment où le monde est jugé, un homme ne doit pas se séparer des autres, il doit être בְּתוֹךְ עַמִּי (au milieu de son peuple) pour bénéficier de la bienveillance qu'Hakadoch Baroukh Hou accorde au *Am E'had* (peuple unique).

Revenons maintenant à Mordékhaï et à Pourim. Quelle fut l'accusation portée contre les Bnei Israël ?

Lorsque Haman vint proposer à A'hachvéroch son plan d'extermination du peuple juif, il s'exprima ainsi (Esther 3;8): « וַיֹּאמֶר הָמָן לְמֶלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ יִשְׁנֵנוּ עִם אֶחָד מִפְּוֹר וַיֹּאמֶר הָמָן לְמֶלֶךְ אַחֲשֻׁרוּשׁ יִשְׁנֵנוּ עִם אֶחָד מִפְּוֹר / Haman dit au roi A'hachvéroch : il

existe une nation dispersée et séparée parmi les autres nations » .

Le Maharal explique que l'accusation essentielle fut que le peuple juif était **מפוזר ומפָּרד** / dispersé et séparé. Sans cela, cette accusation n'aurait pas eu d'effet au Ciel. Les juifs n'étaient plus unis et ne formaient plus un bloc invincible ; ils étaient devenus des entités à part. Comme le dit le Midrach Tan'houma : « Un homme ne pourra pas casser des joncs liés en faisceau ; mais un à un, un enfant pourra aisément les rompre ».

Pour réparer cela, la réponse d'Esther à Mordékhaï fut :

לֵךְ כְּנוּם אֶת כָּל הַיְּהוּדִים הַנִּמְצָאִים בְּשׁוּשַׁן / « Va rassembler tous les juifs présents à Chouchane » (Esther 4;16).

Ce rassemblement fut la première étape de la victoire. Les Bnei Israël comprirent qu'ils devaient être tous ensemble, réunis. Telle est la force du *Am Israël* : quand il est uni, il est méritant et digne d'être délivré. Et c'est le symbole et le but des *Mitsvot* de Pourim : la Méguila et le repas de fête se font *bérov am* (en grand rassemblement) et les *Michloa'h manot* et *Matanot laévionym* renforcent les liens entre juifs.

Nous comprenons maintenant le lien entre Mordékhaï et *Mira Da'hia*, une allusion aux plantes aromatiques pilées. Chaque juif avait un parfum exceptionnel et Mordékhaï les a rassemblés, les a « pilés » pour les unifier, afin qu'ils répandent un parfum exaltant qui s'éleva jusqu'au *Kissé Hakavod* et apporta la *guéoula* (délivrance) à tout le peuple. Car Mordékhaï voulait le bien de son peuple, comme termine la Méguila : **דִּרְשׁ טוֹב לְעַמּוֹ וְדַבֵּר שְׁלוֹם** : **לְכָל זֶרְעוֹ** / « il recherchait le bien de tout son peuple et défendait la cause de toute sa race ».

3. ELLE ÉLOIGNE LA MORT ET GUÉRIT LES MALADES

Le Zohar (Parachat Vayéra 97a, « Midrach Hanéélam ») nous relate le fait suivant :

Rabbi Pin'has dit : J'étais une fois en chemin lorsque je rencontrai Eliyahou *Hanavi*. Je lui demandai de me dire une chose utile pour les hommes. Il me répondit qu'Hakadoch Baroukh Hou a décrété que si, au moment où les anges préposés au rappel des fautes des hommes se présentent à Lui, les hommes récitent avec concentration les passages relatifs aux *Korbanot* que nous a enseignés Moché *Rabbénou*, les anges ne pourront que les mentionner pour le bien. Eliyahou *Hanavi* enseigne encore : Au moment où les hommes meurent (par l'épidémie ou la maladie), une proclamation est faite dans toute l'Armée des Cieux : « Si les enfants (des défunts) se réunissent ici-bas dans les synagogues et dans les *Beth Hamidrache* et récitent avec ferveur la *Paracha* de la *Kétorète* telle qu'elle était offerte, la mort s'écartera d'eux ». Dans le Zohar (Parachat Vayéra « Midrach Hanéélam » 100b/101a) est rapporté un événement extraordinaire qui montre l'effet de la récitation de la *Kétorète* :

Rabbi A'ha était en route vers le village de Tarcha lorsqu'il arriva à une auberge. Tous les gens du village parlaient de lui et disaient : « Un grand personnage est arrivé ! Allons le trouver ! »

Ils allèrent à sa rencontre et lui dirent : « N'as-tu pas pitié des ravages de l'épidémie ? »

– Que se passe-t-il ? répondit-il.

– Cela fait déjà sept jours qu'une épidémie dévaste la ville. Elle se propage sans cesse.

– Allons à la synagogue et demandons la compassion d'Hakadoch Baroukh Hou. »

Alors qu'ils étaient en route [vers la synagogue], des gens vinrent leur dire : « Untel et Untel sont morts, Untel et

Untel sont à l'agonie ! »

Rabbi A'ha leur dit : « Ce n'est plus le moment de rester là, le temps presse ! Sélectionnez quarante personnes parmi les plus méritantes, que vous diviserez en quatre groupes. Je serai avec vous. Dix se placeront nord de la ville, dix autres à l'est, et ainsi de suite aux quatre points cardinaux de la ville. Ensuite, vous récitez avec ferveur le passage de la *Kétorète*, tel qu'il fut donné par Hakadoch Baroukh Hou à Moché *Rabbénou*, ainsi que le texte des *Korbanot*.

Ils firent ainsi trois fois de suite, en se postant aux quatre points cardinaux de la ville.

Rabbi A'ha leur dit ensuite : « Allons chez les mourants ! Choisissez des hommes pour se rendre dans leurs demeures et répéter les passages que nous avons déjà dit. Lorsque vous aurez terminé, vous ajouterez les versets (Bamidbar 17:11-12-13) : 'Moché dit à Aharon : Saisis l'encensoir et dépose-y le feu de l'autel... Aharon prit l'encensoir... Il se tint entre les morts et les vivants...' »

Ils agirent de la sorte et l'épidémie fut enrayée. Ils entendirent alors une voix qui disait : « Envoyés de l'épidémie, vous qui êtes cachés là-haut ! Attendez ! Ne descendez pas, car le jugement du ciel n'a pas de prise en bas. Ils savent comment l'annuler ! »

Épuisé, Rabbi A'ha s'endormit et entendit en rêve : « Comme tu as fait une chose, tu dois faire l'autre : vas leur dire de se repentir car ils ont péché devant Moi ». Il se leva et les exhorta à se repentir sincèrement. Ils prirent sur eux de ne jamais délaissier la Torah...

LA TÉCHOUVA ET LA SÉGOUA

De tout évidence, un fait relaté dans le Zohar n'est pas un conte comme on en raconte aux enfants, que D.ieu nous préserve de penser ainsi.

Ce récit de Rav A'ha nous apprend non seulement la force de la *Kétorète*, mais aussi, et surtout, qu'une *ségoula* doit être accompagnée de *téchouva*. Il faut comprendre que lorsqu'une épreuve nous arrive, Hachem attend que nous revenions vers Lui.

Sur la fin de notre récit, le Rav Binhayou Chmouéli Chlita pose la question suivante : Comment Rabbi A'ha a pu faire faire *téchouva* à toute une ville entière ? La réponse est donnée par Rabbi Chimone Bar Yo'haï dans le Zohar Parachat Vayakel 218b : תְּבִירוּ דְּיִצֵּר הָרַע אֵיהוּ , קְטֹרֶת , c'est-à-dire que la *Kétorète* brise le yetser ara. Où encore par la suite il est écrit :

דְּלִית לָךְ מִלָּה בְּעֵלְמָא, דְּמִתְבַּר לֵיהּ לְסִטְרָא אֲחָרָא, בַּר קְטֹרֶת
Que rien au monde ne peut briser les forces du mal, comme la *Kétorète*.

Ces paroles du Zohar nous font comprendre que lorsque les gens de la ville ont récité la *Kétorète* aux quatre coins de la ville, ils ont d'une part arrêté l'épidémie, mais ils ont aussi repoussé et brisé le *yétser hara* et les forces du mal. Une fois ces forces repoussées et éliminées, le cœur des habitants fut libre de revenir vers le Tout-Puissant.

C'est ce que nous enseigne le Ari Zal : si un homme souhaite faire *téchouva* mais n'y arrive pas, qu'il s'efforce de lire la *Kétorète*. Alors, il pourra faire une *téchouva* complète, avec l'aide de D.ieu.

Tous ces enseignements nous montrent que la récitation de la *Kétorète* est un remède extraordinaire pour la guérison du corps et de l'âme.

À ce sujet, rapportons une histoire vécue racontée par mon Roch Kollel, Rav David Temstet, au nom de son père le Mohel Rav Elyahou Temstet ז"ל. Il arrivait parfois à Mekness que les arabes organisent des pogromes contre les juifs. Ils se munirent un jour de marmites bouillantes dans le but de verser leur contenu sur les juifs terrorisés. C'est alors que les Rabanim de la communauté réunirent tout le monde à la synagogue pour lire à trois reprises le passage de la *Kétorète* afin d'écarter le danger.

A POIDS ÉGAL

Le verset dit : וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה קַח לָךְ סַמִּים נָחַף וְשִׁחִלֶת וְחִלְבֵּנָה סַמִּים וְלִבְנָה זָכָה בַד בָּבַד יִהְיֶה

« Hachem dit à Moché : prends des plantes aromatiques, du baume, de l'ongle aromatique et du galbanum, des plantes aromatiques et de l'oliban pur, à poids égal. » (Chémot 30,34).

Rachi explique que le galbanum ('*helbéna*) est une plante qui dégage une mauvaise odeur. Pourtant, il entre dans la composition de la *Kétorète* pour nous apprendre à ne pas refuser la présence des pécheurs juifs dans nos assemblées de jeûne et de *Téfilot*. Rachi termine en expliquant que les quatre variétés de plantes citées dans le verset doivent être à poids égal.

Le « Noam Elimelech » explique que par la *לִבְנָה זָכָה* (*lévona zaka*, l'oliban), mot qui vient de la racine לבן/blanc, Hakadoch Baroukh Hou « blanchit » les fautes des Bnei Israël.

À travers ces paroles, l'Admour de Belz explique que la *téchouva* est si puissante qu'une personne qui aurait chuté aux niveaux spirituels les plus bas pourra, grâce à la *téchouva*, atteindre des sommets.

Lorsqu'une personne accomplit une *Mitsva*, elle doit

inclure tout le peuple juif dans son acte et le faire au nom de tout Israël. Nous le mentionnons bien ainsi dans le « *léchem yi'houd* » récité avant l'accomplissement d'une *Mitsva* : « *béchem kol Israël*. » Ce même principe existe dans la *Mitsva* de *téchouva*, mais comment faire ? Comment est-il possible de faire *téchouva* « *béchem kol Israël* » ?

Quand elle tente de faire *téchouva*, la personne doit se considérer comme la plus médiocre de toutes ; elle doit penser qu'elle seule a besoin de faire *téchouva*. Comment cela aura-t-il une influence sur tout le *Klal Israël*, puisque c'est un sentiment personnel ?

La réponse est que la *téchouva* est tellement forte qu'elle peut inclure et emporter avec elle tout le peuple juif.

C'est ce que Rachi explique en disant que les quatre espèces énumérées dans le verset sont à poids égal, le poids d'une plante étant le même que celui de l'autre. C'est une allusion à la force de la *téchouva* et du passage du repentir au niveau le plus haut, processus évoqué par l'oliban pur, la *לְבִנָּה וְזָבָה*. La *téchouva* a le pouvoir de blanchir nos fautes, et telle est aussi l'action de la *Kétorète*, comme nous pouvons le voir d'après un enseignement de Rachi (Bamidbar 7;20) : le mot *קְטֹרֶת* / *Kétorète* a pour valeur numérique 613, si l'on remplace le Kouf par un Dalet en utilisant le système de « At Bach » (qui consiste à remplacer la première lettre de l'alphabet par la dernière, la deuxième par l'avant-dernière etc.). Ce chiffre 613 évoque le fait que la *Kétorète* représente toute la Torah, y compris la *Mitsva* de la *téchouva*. Avant de recevoir la Torah sur le mont Sinaï, les Bnei Israël ont fait *téchouva*, comme le dit Rachi sur le verset Chémot 19;2 en citant la Mékhilta.

4. ELLE NOUS PERMET D'ACQUÉRIR LE *OLAM HAZÉ* ET LE *OLAM HABA*

Le Zohar dans Chir Hachirim enseigne :

אָמַר רַבִּי שְׁמַעוֹן, אִי בְּנֵי נָשָׂא הָיוּ יָדְעֵי בְּמָה עֵילָאָה הוּא
 עוֹבְדָא דְקַטוֹרֶת קָמִי קוֹדֶשָׁא בְּרִיךְ הוּא, הָיוּ נָטְלִי כָּל מִלָּה
 וּמִלָּה מִנִּיה, וְסָלְקֵי לָהּ עֲטָרָא עַל רִישׁוֹיהוּ, כְּבַתְרָא דְדַהֲבָא.
 וּמֵאֵן דִּישְׁתַּדֵּל בֵּיה, לְאַסְתַּבְּלָא בְּעוֹבְדָא דְקַטוֹרֶת, וְלִבְיוֹן בֵּיה
 בְּכָל יוֹמָא, אֵית לִיה חוּלְקָא בְּהָאֵי עֲלָמָא וּבְעֲלָמָא דְאַתִּי, וְיִסְלַק
 מוֹתָנָא מִינֵיהּ וּמִכָּל עֲלָמָא, וְיִשְׁתַּזְיֵב מִכָּל דִּינִין דְּהָאֵי עֲלָמָא,
 וּבִסְטָרִין בִּישׁוֹן, וּבְדִינֵי דְגִיחָנָם, וּבְדִינָא דְמַלְכוּתָא אַחֲרָא.

Rabbi Chimon dit : « Si l'homme savait l'importance de la *Kétorète* auprès de Hakadoch Baroukh Hou, il en prendrait chaque mot pour s'en couronner la tête, comme une couronne d'or. Quiconque fait des efforts pour réciter la paracha de la *Kétorète* chaque jour avec ferveur a une part dans le monde présent et dans le monde futur, écartera la mort de lui et du monde entier, sera préservé... »

5. POUR LA *PARNASSA*

La Guémara (Yoma 26a) nous enseigne que les versets : « Ils mettront de l'encens (*Kétorète*) à Tes narines et consumeront des sacrifices sur Ton autel. Bénis, Hachem, sa richesse, et agréée l'œuvre de tes mains... » (Devarim 33;10-11) sont la source de l'enseignement que la *Kétorète* est une *ségoula* pour la *parnassa*. L'expression « ils mettront de l'encens (*Kétorète*)... » dans le premier verset suivie de « Bénis, Hachem, sa richesse... » dans le second, nous enseigne que la *Kétorète* est une source de bénédictions et un bon remède pour la *parnassa*.

Le Baal Hatourim souligne que les mots du premier verset : « ישימו קטורה / ils mettront de l'encens » ont la même *Guématría* (valeur numérique) que « מועשיר /

comme rend riche ».

Rabbi Ovadia MiBartenoura sur la Michna Yoma (2;4) nous offre un enseignement sur le choix du *Cohen* qui devait brûler la *Kétorète*. Il faut savoir que les *Cohanim* étaient bénis et s'enrichissaient lorsqu'ils brûlaient la *Kétorète*. De ce fait, quiconque l'avait déjà faite brûler une fois ne le refaisait plus afin de laisser aux autres *Cohanim* une chance de s'enrichir. Chaque matin, un tirage au sort était organisé pour les « nouveaux » *Cohanim*, ceux qui n'avaient encore jamais brûlé la *Kétorète*. Le Ramban rapporte au nom du Sifri que nous apprenons donc que la majorité des *Cohanim* étaient riches.

BRIT MILA & KÉTORÈTE

Le Rama (Yoré Déa 365;11) enseigne qu'un *Sandak* est semblable au *Cohen* qui brûlait la *Kétorète*. C'est la raison pour laquelle un père n'offrira pas deux fois à une même personne l'honneur d'être *Sandak* à la *brit mila* de ses fils, comme on ne donnait pas deux fois la *Kétorète* à brûler à un *Cohen*.

Le Rama nous apprend qu'être *Sandak* est une *ségoula* pour la *parnassa*, puisque la raison que le Rama donne pour ne pas choisir deux fois un même *Sandak* pour ses enfants est la même que celle pour laquelle on choisit de « nouveaux » *Cohanim*.

De plus, nos Sages enseignent que la *brit mila* est semblable à la *Kétorète*. Essayons d'expliquer cette comparaison.

Le Yalkout Chémouni (Parachat Lekh Lékhha) rapporte que lorsqu'Avraham *Avinou* circoncit les membres de sa maisonnée et ses élèves, un tas de prépuces se forma. Un soleil torride darda ses rayons sur ce tas, et il en émana un parfum de *Kétorète* qui monta jusqu'à Hakadoch

Baroukh Hou. Le Tout-Puissant dit à Avraham : « Au moment où tes fils fauteront, Je Me souviendrai de ce parfum et Je M'emplirai de *ra'hamime*/clémence ».

De même, un verset (Yé'hezkel 16;6) évoque la circoncision des Bnei Israël en Egypte par les mots : « Je t'ai vu baignant dans tes sangs et Je t'ai dit : par ton sang tu vivras ! Et Je t'ai dit : par ton sang tu vivras !... » L'odeur du sang et des prépuces monta devant Hakadoch Baroukh Hou comme le parfum de la *Kétorète*. Par la *Brit Mila*, ils se sont rattachés à l'alliance scellée entre Avraham *Avinou* et Hakadoch Baroukh Hou.

En effet, l'expression « Je t'ai vu baignant **dans tes sangs** » fait allusion au sang du *Korban Pessa'h* et à celui de la *Brit Mila*.

Afin de mériter d'être délivrés d'Egypte, les Bnei Israël avaient besoin du mérite d'une *Mitsva*. Hachem leur donna donc la *Mitsva* du *Korban Pessa'h*. Or seul un homme circoncit pouvait consommer ce sacrifice. Aussi, comme tous ne l'étaient pas puisque la pratique des *Mitsvot* était interdite durant l'esclavage, ils durent pratiquer la *Brit Mila*.

Ces deux *Mitsvot* représentaient pour les Bnei Israël une immense *Méssirout Nefesh* (sacrifice de soi), puisqu'elles se firent au péril de leur vie. En effet, le *Korban Pessa'h* était un agneau, animal idolâtré par les Egyptiens. Les Juifs prirent donc le risque d'être tués lorsqu'ils abattirent un agneau pour le manger. Quant à la *Mila*, elle devait être pratiquée par des hommes adultes, ce qui constituait un danger.

Par l'accomplissement de ces deux *Mitsvot*, les Bnei Israël ont donc affirmé leur volonté d'être libérés de l'esclavage égyptien pour se soumettre aux ordres du Tout-Puissant en Lequel ils placèrent leur confiance. Nous voyons aussi cette notion de sacrifice dans la *brit mila*, un sacrifice qui,

comme la *Kétorète*, ne vient expier ni une faute ni un délit, mais apporter joie et bonheur, créer un lien avec le Tout Puissant, par cette alliance de la *mila*.

Chaque juif « brûle » d'impatience de faire la *brit mila* à son fils. A sa naissance, personne n'ose prendre le nourrisson dans les bras tant il est petit et fragile. Pourtant, tout le monde pose la question : « Quand aura lieu la *brit mila* ? », et le père est heureux de répondre qu'il va le faire circoncire à huit jours !

Combien de juifs ont risqué leur vie pour faire la *mila* de leur fils, que ce soit en Espagne sous l'Inquisition, en Russie malgré le régime communiste ou encore en Allemagne nazie. A l'image de la *Kétorète* qui brûle sur le *Mizbéa'h*, ils ont brûlé de ferveur pour accomplir cette *Mitsva* et dégager le parfum de leur amour pour Hakadoch Baroukh Hou.

L'ouvrage « Taameï Haminhaguime » rapporte au nom du « Chaareï Téhouva » (132.6) que si, avant de lire la *Kétorète*, nous avons l'habitude de réciter « *Eine Ké-Elohénou...* » : Nul n'est comme notre D., nul n'est comme notre Maître... », c'est du fait que la *Kétorète* est propice à la *parnassa* et enrichit. Ainsi, on n'en viendra pas à la longue à dire que notre subsistance vient de nous, mais on se rappellera que Hachem est notre D. et notre Maître, et que Lui seul détient la clef de notre *parnassa*. Il est dit en effet dans la Guémara (Taanit 2b) que D.ieu seul détient la clef de la *parnassa* et qu'Il nous la fournit sans intermédiaire, comme il est dit « פותח את ידך »/Tu ouvres la main.

6. BRÛLER LES MAUVAISES LANGUES...

Il existe plusieurs formes de « *lachone hara* » : la médisance faite en public (par des paroles, des affiches, etc.) et celle dite « en secret », deux personnes parlant d'une autre.

La Guémara (Erkhine 16a) nous enseigne au nom de Rabbi Yéhochoua Ben Lévi : « La faute de *lachone hara* est expiée par la *Kétorète*. »

Rabbi 'Hanina enseigne : Comme il est dit : « **וַיִּתֵּן אֶת הַקְּטֹרֶת וַיַּכְפֹּר עַל הָעָם** /il mit l'encens et fit propitiation sur le peuple » (Bamidbar 17;12).

Rabbi Ichmaël demande : sur quoi la *Kétorète* fait-elle expiation ?

Elle fait pardonner le *lachone hara* exprimé « en secret », comme le dit Hakadoch Baroukh Hou : « Que vienne une chose secrète pour faire expiation sur un acte secret ».

En effet, la *Kétorète* était brûlée sur l'autel intérieur, secrètement, sans que ce soit visible de tous. De plus, la *Kétorète* de Yom Kippour était plus secrète encore, puisqu'elle était brûlée par le *Cohen Gadol* dans l'intimité du *Kodech Hakodachim*.

C'est donc cet acte « secret » qui fera pardonner une conversation « secrète » de *lachone hara*.

LA PAROLE BIENFAISANTE

Rabbi Natane dit : « Lorsque l'on pile [les plantes aromatiques], on dira 'très fin, très fin', parce que la voix est bonne pour les parfums. »

Au moment de la confection de la *Kétorète*, le pileur devra parler tout en broyant et dire : « **הֵדֵק הַיָּטֵב, הֵיטֵב** »/très fin, très fin (nous le décrirons davantage au chapitre : « la *Kétorète* en détail »).

A ce sujet, la Guémara (Mena'hot 87a) rapporte : « Rabbi Yo'hanane dit : Autant la parole est bonne pour les parfums, elle est mauvaise pour le vin ».

Dans son ouvrage « Beer Yossef », le Rav Yossef Tsvi Salant pose la question suivante :

Que vient nous enseigner Rabbi Yo'hanane ? Pourquoi emploie-t-il cette formule ? Il pourrait dire tout simplement : pour le vin la parole est mauvaise, mais pour les parfums elle est bonne.

Rabbi Yo'hanane compare l'effet de la parole sur le vin et sur les parfums. Rappelons qu'au moment de la confection du vin, à l'époque, il fallait parler le moins possible lorsqu'on écrasait le raisin afin que le vin soit meilleur.

Rav Yossef Tsvi Salant nous révèle l'enseignement de Rabbi Yo'hanane au sujet de la parole et du silence, quand parler et quand se taire.

Soulignons que le vin profite au corps : il lui procure du plaisir et l'apaise, comme il est dit dans les Téhilim (104;15) : « וַיֵּין יִשְׂמְחֵה לֵבָב אָנוּשׁ » /le vin réjouit le cœur des hommes ». Toutefois, le vin est bon en quantité modérée ; si l'on en boit trop, il devient nuisible pour le consommateur et pour son entourage.

Les parfums, quant à eux, profitent à la *néchama*, comme il est dit dans la Guémara (Bérakhot 43b) : « La seule chose qui procure du plaisir à la *néchama*, ce sont les parfums ».

Nous comprenons mieux à présent l'enseignement de Rabbi Yo'hanane : le vin dont le corps se nourrit représente la matière et le profane. La parole dans ce domaine est mauvaise : elle amène très vite au *lachone hara*, aux paroles frivoles ou futiles. Aussi, on essaiera de parler le moins possible et d'éviter les réunions aux conversations vaines.

Par contre, les parfums qui procurent du plaisir à la *néchama* représentent le domaine spirituel. Dans ce cas, la parole est bonne : on doit abonder en échanges de *divrei Torah*, et rechercher les réunions et rassemblements d'étude de la Torah.

Revenons aux propos de Rabbi Yo'hanane : « Autant la parole est bonne pour les parfums, elle est mauvaise pour le vin ». La parole a deux facettes et tout dépend du lieu et de la façon où elle sera utilisée.

À la lumière de cet enseignement, appliquons ce message au passage de la *Kétorète* :

« Lorsque l'on pile [les plantes aromatiques], on dira 'très fin, très fin', parce que la voix est bonne pour les parfums. »

Puissent les paroles et la voix de cet enseignement que nous lisons trois fois par jour résonner et vibrer en nous pour nous encourager à multiplier les paroles de Torah, car la voix de la Torah est bonne pour les parfums qui nourrissent la *néchama*.

R



LA KÉTORÈTE EN DÉTAIL





III. LA KÉTORÈTE EN DÉTAIL :

Le passage de la *Kétorète* que nous lisons chaque jour est composé en partie de versets de la Torah écrite et en partie d'un texte de la Torah orale, une *bérai'ta*¹ que l'on retrouve dans la Guémara (Kritoute 6a). Nous tenterons de comprendre le sens simple du texte, mais aussi les secrets qu'il renferme. Après cette étude, la *Kétorète* aura pour vous une nouvelle dimension, et vous la lirez d'une toute autre façon...

Auparavant, une question se pose : pour quelle raison la lecture de l'offrande de la *Kétorète* a-t-elle deux parties ? Pour les autres passages des *korbanot* figurant dans le *sidour*, il suffit de lire la paracha correspondante écrite dans la Torah sans y ajouter la lecture d'une *bérai'ta* ou d'autres passages de la Guémara (Torah orale).

1 Enseignement des Sages qui n'est pas inclut dans la compilation des Michnayot



Dans l'ouvrage « Réchimot Lev », le Rav Yits'hak Houtner explique que nous n'apportons pas de *Korbane* de nos jours pas seulement à cause d'un empêchement matériel, mais parce qu'il est écrit : « Je ne respirerai pas vos odeurs agréables » (Vayikra 26;31), c'est à dire l'odeur de vos *Korbanot*. L'interdiction d'apporter des *korbanot* durant l'exil ne dépend pas uniquement de la présence ou de l'absence du *Beth Hamikdache*, mais aussi de la volonté d'Hakadoch Baroukh Hou d'accepter nos offrandes ou pas.

La Guémara (Kidouchine 40a) enseigne que si un homme a pensé accomplir une *Mitsva* mais qu'il en a été empêché, D. le compte comme s'il avait faite. Ce principe fonctionne seulement pour les *Mitsvot* obligatoires, qu'un cas de force majeure empêche de réaliser. Cependant, une simple pensée n'est pas suffisante : il faudra un investissement mental total qui manifeste cette volonté. Cet investissement s'appelle : « *limoud torah al menat laassote* /l'étude de la Torah dans l'intention de la pratiquer ». Cela s'appliquera à travers l'étude de la Torah orale, puisque sans elle, la Torah écrite ne peut être pratiquée. Et comme l'ont dit nos Sages : « Grande est l'étude qui mène à l'action » (Kidouchine 40b).

Nous pouvons maintenant expliquer la raison de la récitation de la *Kétorète* dans la *Téfila*. L'exemption de « Je ne respirerai pas vos odeurs agréables » ne concerne que les *Korbanot* animaux et pas la *Kétorète*, même de nos jours. Il existe donc aujourd'hui une obligation de brûler la *Kétorète*, mais l'absence du *Beth Hamikdache* nous en empêche. Nous sommes donc dans un cas de force majeure, celui de la Guémara : « Si un homme a pensé accomplir une *Mitsva* mais en a été empêché... ». C'est pourquoi, comme nous l'avons expliqué, il faut un

investissement mental total qui ne se réalisera que par le biais de la Torah orale. Aussi, pour la *Kétorète* seulement, on trouvera, en plus de la section de la Torah écrite, une section de la Torah orale.

C'est aussi pour cela qu'avant la lecture, nous disons « Tu es Hachem notre D.ieu devant Lequel nos pères ont brûlé la *Kétorète* au temps où le *Beth Hamikdache* existait ». En d'autres termes, l'obligation de la *Kétorète* existe encore de nos jours, car ce n'est pas d'elle qu'il est dit : « Je ne respirerai pas vos odeurs agréables ».

1. SEUL DEVANT HACHEM

La lecture du *Pitoum HaKétorète* débute par la phrase suivante :

אַתָּה הוּא יְהוָה אֱלֹהֵינוּ	שֶׁהִקְטִירוּ אֲבוֹתֵינוּ לְפָנֶיךָ אֶת קֶטֶרֶת הַפְּסִיִּם
Tu es Hachem notre D.ieu	devant Lequel nos pères ont brûlé la <i>Kétorète</i>
בְּזֶמַן שֶׁבֵּית הַמִּקְדָּשׁ קָם,	בְּאֲשֶׁר צִוִּית אֹתָם
au temps où le Beth Hamikdache existait,	comme Tu le leur as ordonné
עַל־יַד מֹשֶׁה נְבִיאָךְ,	בְּכַתִּיב בְּתוֹרָתְךָ:
par l'intermédiaire de Ton Prophète Moché,	comme il est écrit dans Ta Torah.

Pourquoi cette introduction ? Le *sidour* « Dover Chalom » de Rabbi Yits'hak Landau cite le Yérouchalmi (Yoma 5b), qui commente le verset Vayikra 16;17 : « וְכָל אָדָם לֹא יִהְיֶה : / בְּאַהֲלֵ מוֹעֵד בְּבֹאוֹ לְכַפֵּר בַּקֹּדֶשׁ עַד צֵאתוֹ » que personne ne soit dans la tente d'assignation lorsqu'il entrera pour faire propitiation dans le Sanctuaire... », pas même ceux dont il est écrit (Yé'hezkel 1;10) « וְדַמוֹת פְּנִיָּהֶם פְּנֵי אָדָם » – la *Kétorète* était offerte à cet endroit il n'y a ni ange ni serafin, mais uniquement Hakadoch Baroukh Hou. C'est pour cela que nous mentionnons cette phrase : « Tu es Hachem notre D.ieu **devant Lequel** nos pères ont brûlé la *Kétorète*... »



2. SA SOURCE DANS LA TORAH

Le passage du *Pitoum HaKétorète* continue en citant les versets de la Torah qui sont la source de la *Kétorète*.

Les onze variétés que nous énumérons dans la *Kétorète* figurent dans la Parachat Ki-tissa (Chémot 30;34-35-36).

Quatre d'entre elles sont énumérées explicitement dans le verset suivant :

⚠ Il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite	קַח־לָךְ prends pour toi	וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה, Hachem dit à Moché :	Chémot 30;34
וְשֶׁהֶלֶת et de l'ongle aromatique 👉 (on compte +1=4)	נִמְךָ du baume 👉 (on compte +1=3)	סָמִים des plantes aromatiques, 👉 (on compte 2)	
וְלִבְנָה זָכָה, et de l'oliban pur, 👉 (on compte +1=11)	סָמִים des plantes aromatiques 👉 (on compte +5=10)	וְחִלְבָּנָה, et du galbanum, 👉 (on compte +1=5)	
		בְּדָבָר יְהוָה: à poids égal.	

Le Zohar (Vayakel 219b) explique que l'expression « קח לך » (prends **pour toi**) suggère « לְהִנָּצְתָּ וּלְתוֹעֲלִיתָ /pour ton bien, pour ton utilité », ce qui nous apprend que la *Kétorète* renferme de nombreuses *ségoulot*.

Voici le détail de ces quatre variétés :

1) LE BAUME/נָטָף

C'est une résine qui coule goutte à goutte (*hanotef*) des baumiers, d'où son nom « *nataf* ». Elle correspond au « *tsori* » que l'on énumère dans la *béraïta* de la *Kétorète*. Rabbi Chimone ben Gamliel dit qu'il s'agit de l'huile qui coule du balsamier (*afarsimone*, mais il ne s'agit pas du fruit du même nom que l'on connaît



aujourd'hui). Cette huile avait une odeur particulièrement agréable, au point qu'une *berakha* avait été instaurée uniquement pour elle : « *boré chémène arève/qui crée de l'huile agréable* » (Brakhot 43a).

2) L'ONGLE AROMATIQUE/שְׁחֵלֶת

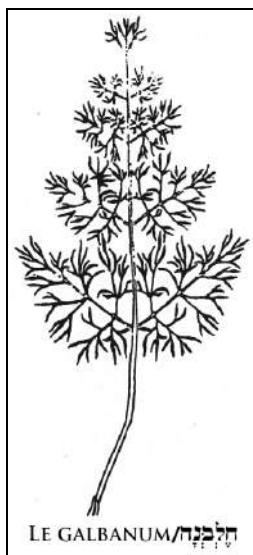
Rachi nous explique qu'il s'agit de la racine d'une plante aromatique, lisse et brillante comme l'ongle. C'est pourquoi la michna l'appelle « *tsiporène/ongle* ». Aussi le targoum Onkelos traduit ce mot « *che'hélète* » par « *toufera* », qui veut dire « ongle » en araméen.

3) LE GALBANUM/הַלְבָנָה

Cette essence dégage une mauvaise odeur, mais quand on la mélange à d'autres, elle émet un parfum délicieux. Le Rambam (Hilkhot Klei Hamikdash 2;4) dit qu'elle ressemble à du « miel noir » avec une forte odeur désagréable, et elle coule des arbres provenant des villes grecques.

Pourquoi ajouter cette plante à l'odeur déplaisante ?

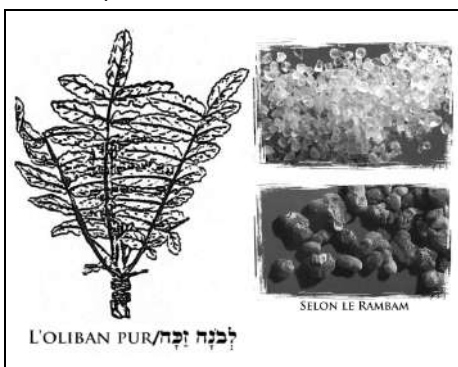
Le « Na'halat David » explique qu'elle vient renforcer les autres variétés à la bonne odeur, afin que leur parfum se dégage encore plus fort. C'est ainsi qu'Hakadoch Baroukh Hou a défini les lois de la nature : une chose se renforce à la rencontre de son opposé, par exemple lorsqu'une goutte d'eau coule sur un feu, le feu se renforce pour prendre le dessus.



LE GALBANUM/הַלְבָנָה

4) L'OLIBAN PUR/לְבָנָה זָהָה

Il s'agit de la résine d'un arbre qui pousse dans les régions chaudes. Arabanel nous enseigne qu'il s'agit de la sève d'un arbre des montagnes libanaises. C'est quand on fait une incision dans le tronc que cette résine s'écoule.



L'OLIBAN PUR/לְבָנָה זָהָה

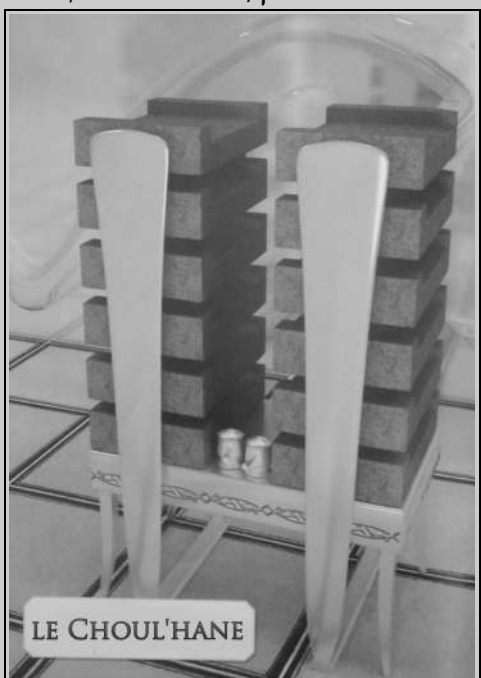
D'après le Rambam, il s'agit de la sève de la plante de Boswellia. Le Michna Beroura (216,20) précise que cette sève suinte des racines de l'arbre et non du tronc. Aussi, la Torah ordonne que l'oliban soit pur parce qu'il existe deux façons de le recueillir : soit en le laissant couler sur le sol et en le ramassant, mais dans ce cas il sera sale et perdra sa couleur claire ; soit en plaçant un récipient sous l'arbre et dans ce cas, il sera propre, clair et pur.

La Guémara (Berakhot 55a) enseigne : « Tant que le *Beth Hamikdache* existait, le *Mizbéa'h* expiait les fautes, mais à présent qu'il est détruit, c'est la table/*שלחן* de l'homme qui expie ».

Le Gaon de Vilna en montre une allusion dans la paracha de la *Kétorète* où la Torah énonce quatre variétés :

שְׁחִיטָה לְבִנְיָה
 חֵטְא לְבִנְיָה נֶטֶף

Les initiales de ces mots forment le mot « *Choul'hane/ שלחן* », la table qui expie ses fautes.



Les sept autres ont été prescrites à Moché au Mont Sinai et se déduisent du verset de la façon suivante :

⚠ Il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite	קַח־לְךָ	וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה,	Chémot 30,34
	prends pour toi	Hachem dit à Moché :	
וְשִׁחֲלֵת et de l'ongle aromatique 👉 (on compte +1=4)	נָטָף du baume 👉 (on compte +1=3)	סַמִּים des plantes aromatiques, 👉 (on compte 2)	
וְלִבְנָה זָכָה, et de l'oliban pur, 👉 (on compte +1=11)	סַמִּים des plantes aromatiques 👉 (on compte +5=10)	וְחִלְבֹנָה, et du galbanum, 👉 (on compte +1=5)	
		בְּדָבָר יְהוָה: à poids égal.	

Si la Torah voulait nous indiquer uniquement quatre variétés, le verset aurait dit : « Hachem dit à Moché : prends pour toi du baume, de l'ongle aromatique, du galbanum et de l'oliban pur, à poids égal », sans mentionner deux fois le mot « plantes aromatiques/סַמִּים ». Cette répétition nous enseigne donc autre chose. Le mot « plantes aromatiques/סַמִּים » est employé au pluriel, or le nombre minimum du pluriel est deux. Juste après, nous trouvons les trois premières espèces explicites : le baume, l'ongle aromatique, le galbanum, ce qui nous donne cinq variétés (2+3). Ensuite, le mot « plantes aromatiques/סַמִּים » est répété après l'énumération des trois premières, ce qui peut nous paraître superflu. Mais la répétition de ce mot double le nombre précédent : on arrive donc à dix (2+3) x 2. Le verset termine par l'oliban pur, ce qui nous amène à onze variétés.

En voici la liste : baume, ongle aromatique, galbanum, oliban pur, myrrhe, casse aromatique, nard, safran, costus, écorce aromatique, gingembre.

⚠ Il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite	קְחִילָךְ prends pour toi	וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה, Hachem dit à Moché :	Chémot 30;34
וְשִׁיחֶלֶת et de l'ongle aromatique 👉 (on compte +1=4)	נָטָף du baume 👉 (on compte +1=3)	סָמִים des plantes aromatiques, 👉 (on compte 2)	
וְלִבְנֵה זָפָה, et de l'oliban pur, 👉 (on compte +1=11)	סָמִים des plantes aromatiques 👉 (on compte +5=10)	וְחֶלְבָנָה, et du galbanum, 👉 (on compte +1=5)	
בַּד בְּבֶד יְהוָה : à poids égal.			

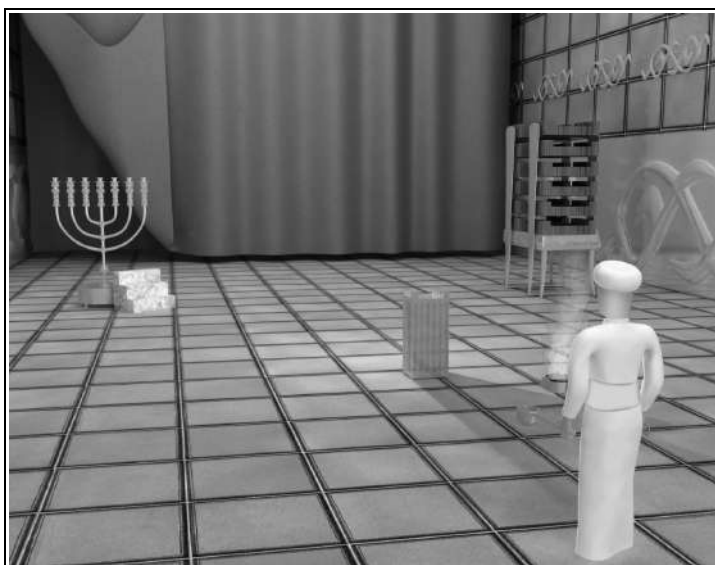
Cette expression « **בַּד בְּבֶד יְהוָה** »/ à poids égal », vient nous enseigner que seules les quatre variétés énumérées explicitement (*le baume, l'ongle aromatique, le galbanum et l'oliban pur*) seront de poids égal.

קְטֹרֶת רִיחַ une préparation d'encens,	וַעֲשֵׂיתָ אוֹתָהּ Tu en feras	בַּד בְּבֶד יְהוָה : à poids égal.
וְשִׁחַקְתָּ מְאֻזָּה דַּקָּה, Tu la pileras en poudre fine	מְמִלְחָה טְהוֹרָה קָדֹשׁ: mélangée, pure, sainte.	מִעֲשֵׂה רִיחַ selon l'art du parfumeur

Cette préparation devait se faire « selon l'art du parfumeur » c'est à dire de la meilleure façon. Il fallait soigneusement mélanger l'une à l'autre les poudre obtenues par le pilage, de façon à ce que ce mélange soit homogène. Mais aussi, et surtout, elle devait se faire dans de parfaites conditions de pureté et de sainteté pour éviter toute impureté.

וְשָׁחַקְתָּ מִמֶּנָּה הָדָק Tu la pileras en poudre fine	מִמֶּלֶךְ טָהוֹר קָדֹשׁ: mélangée, pure, sainte.	מִעֲשֵׂה רֹחֶק selon l'art du parfumeur
בְּאֹהֶל מוֹעֵד dans la tente d'assignation,	לִפְנֵי הָעֵדֻת devant le «Arone»	וְנִתְּתָה מִמֶּנָּה et tu en mettras
	קָדֹשׁ קָדָשִׁים תִּהְיֶה לָּכֶם: il sera saint des saints pour vous.	אֲשֶׁר אֶנְיָד לָךְ שָׁמָּה là où je te rencontrerai,

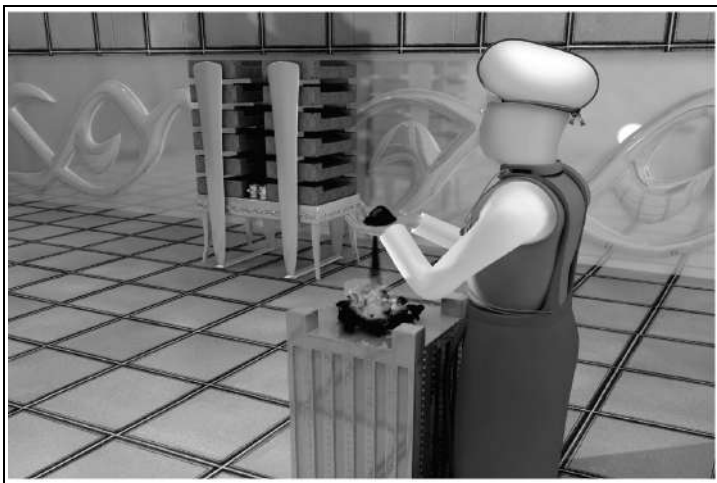
C'est à l'intérieur du « *Ohel Moed*/tente d'assignation » que la *Kétorète* était brûlée chaque jour, sur le « *Mizbéa'h Hazahav*/l'autel d'or » situé face au *Kodech Hakodachim* où était placé le « *Arone Haédoute* ».



Quant au moment où la *Kétorète* devait être brûlée, les versets suivants disent : (Chémot 30;7-8)

קִטְרֹת סַמִּים, l'encens de plantes aromatiques	וַהֲקִטִּיר עָלָיו אַהֲרֹן Aharon y fera brûler	Chémot 30:7	וַנֹּאמַר: Et il est dit :
יִקְטֹרֶנָּה il le fera brûler	אֶת הַנֵּרוֹת les lampes	בְּהֵיטִיבוֹ quand il nettoiera	בְּבֹקֶר בְּבֹקֶר, chaque matin,
יִקְטִירֶנָּה il le fera brûler,	בֵּין הָעֶרְבִים dans l'après-midi	אֶת הַנֵּרוֹת les lampes	וּבְהִעָלֵת אַהֲרֹן Et lorsqu'Aharon allumera
לְדֹרֹתֵיכֶם: pour vos générations.	לִפְנֵי יְהוָה devant Hachem	קִטְרֹת תָּמִיד un encens perpétuel	

On brûlait la *Kétorète* deux fois par jour, le matin et le soir.



Le matin : au moment où le *Cohen* nettoyait les coupelles de la *ménora* en retirant les cendres des mèches qui avait brûlé la nuit précédente.

Le soir : lorsque le *Cohen* allumait les lampes de la *ménora*, c'est à dire en fin d'après-midi, ce que l'on appelle « *ben haarbayim* ».

Une raison pour laquelle on faisait dépendre l'offrande de la *Kétorète* de l'allumage ou du nettoyage de la *ménora* est due au lien que ces deux éléments ont avec la *néchama*. En ce qui concerne la *Kétorète*, la Guémara (Bérakhot 43b) nous enseigne que la seule chose qui procure du plaisir à la *néchama*, ce sont les parfums. Et à propos de la *ménora*, Chlomo *Hamélekh* a écrit : « L'âme de l'homme est un flambeau divin » (Michlei 20;27).



2) COMMENT PRÉPARAIT-ON LA KÉTORÈTE ?

1. 368 MANÉS

פָּטוּם הַקְטֹרֶת בִּיצֵד?		תָּנוּ רַבָּנֵי:		Traité Kritoute 6a
comment se faisait la préparation de la Kétorète ?		Nos Maîtres ont enseigné :		
שְׁלֹשׁ מֵאוֹת וְשִׁשִּׁים וְשִׁמּוֹנָה מָנִים הָיוּ בָּהּ,				
Il y avait 368 manés, (Un mané équivaut environ à 425gr)				
שְׁלֹשׁ מֵאוֹת וְשִׁשִּׁים וְחֲמִישָׁה כְּמִנּוֹן יְמוֹת הַחֹמֶה,				
365 correspondant au nombre de jours de l'année solaire,				
וּמַחְצִיתוֹ בַּעֲרֵב.	מַחְצִיתוֹ בַּבֶּקֶר	מָנָה בְּכָל יוֹם,		
et une autre le soir.	une moitié le matin	c'est à dire un mané par jour,		
וְשִׁמּוֹנָה מָנִים בְּהֵן גָּדוֹל,		וְשִׁלְשָׁה מָנִים יְתָרִים,		
le Cohen Gadol les faisait entrer [dans le Kodech Hakodachim]		Et les 3 manés restants		
וּמַחְזִירָן לַמִּבְתָּשֶׁת	בְּיוֹם הַכִּפּוּרִים,	וּנְטָל מִהֶם מְלֵא חֲפָנָיו		
Il les remettait dans le mortier	le jour de Kippour,	et en prenait de pleines poignées		
מִצְוַת דֶּקָה מִן הַדֶּקָה.	בְּדִי לָקֵם	בַּעֲרֵב יוֹם הַכִּפּוּרִים,		
la Mitsva de la moudre très très fin.	afin d'accomplir	la veille de Kippour,		

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si l'on vous demandait : qui préparait la *Kétorète* ? Vous répondriez certainement sans hésiter : les *Cohanim* ou le *Cohen Gadol*... La Guémara (Yoma 38a) nous enseigne que c'est la famille Avtinass qui était experte dans l'art de la préparation de la *Kétorète*. Cette famille garda jalousement le secret de cette préparation et refusa d'initier d'autres personnes à sa méthode de pilage et de mélange des plantes aromatiques afin d'obtenir un mélange parfaitement uniforme.

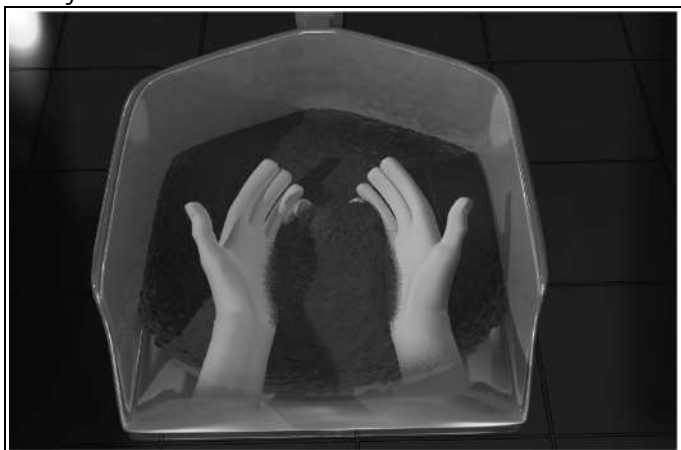
La Guémara raconte que les Sages désiraient former d'autres personnes à la fabrication de la *Kétorète* et firent venir des experts égyptiens d'Alexandrie. Mais ils ne réussirent pas à préparer une *Kétorète* capable de

produire une fumée qui monte droite vers le ciel, un détail indispensable d'après la halakha. Les Sages furent contraints de s'adresser à nouveau à la famille Avtinass qui, elle seule, connaissait le secret du « Maaleï Achane/l'herbe fumigène » (voir plus bas).

La *Kétorète* que préparait la famille Avtinass, une fois par an au mois de Nissan, était composée de 368 *manés*. Nous verrons plus loin le détail de ces 368 *manés*. Un *mané* est une mesure qui correspond à 425 grammes, si bien que la *Kétorète* pesait au total 156,40 kg.

Cette préparation devait suffire pour une année : 365 *manés* étaient utilisés tout au long de l'année, à raison d'un *mané* par jour. De ce *mané* quotidien, une moitié était brûlée le matin et l'autre moitié le soir.

Des 3 *manés* restants, le Cohen Gadol prenait, le jour de Kippour, une pleine poignée de ses deux mains, ce qui correspond, selon la taille des mains du Cohen Gadol, à 1/2 *mané* ou un peu plus. Il les avait placées dans le mortier la veille de Kippour pour les piler très fin, car la *Kétorète* de Kippour devait être plus fine que celle des autres jours.



En effet, il écrit dans la paracha de la *Kétorète* (Chémot 30;36) : « וְשִׁחֲקֶתָּ מִמֶּנָּה הָדָק »/tu la pileras en poudre fine », ainsi que dans Vayikra (16;12) : « וּמֵלֶאֱהָפָנָיו קִמְצֶת מִמֵּים »/une pleine poignée de *Kétorète* d'encens réduite en fine poudre, il apportera devant le voile ». La Guémara (Yoma 43b) nous explique que la Torah a déjà ordonné (Chémot 30;36) de piler la *Kétorète* pour la réduire en fine poudre. Du fait que la Torah précise plus loin (Vayikra 16;12) : « *Kétorète* d'encens réduite en fine poudre », on apprend que l'encens de Kippour devra être moulu une fois de plus.

Sur ce qui vient d'être dit, une question doit nous interpeller. La préparation était composée de 368 *manés*, desquels on utilisait 365 *manés* (un par jour) plus 3 réservés à Yom Kippour.

Notre calendrier est-il solaire ? L'année juive est-elle composée de 365 jours ? Non ! Aussi, comment comprendre la *beraita* ?

Notre calendrier est lunaire et l'année comporte 354 jours. Si on utilise 1 *mané* de *Kétorète* par jour, il n'en reste pas 3, mais 14 ! (368 *mané* pour 354 jours.)

Réponse : Chaque année, on préparait exactement la même quantité : 368 *manés*, ni plus ni moins. Cependant, il existe un décalage entre les cycles lunaire et solaire. Afin de rééquilibrer ce décalage (pour nous éviter par exemple de faire Pessa'h une année en janvier, une autre en mars ou en juillet, comme les musulmans qui tiennent compte uniquement du calendrier lunaire et dont les fêtes n'ont pas de saison fixe), nous avons des années *méoubérète* auxquelles un mois est ajouté : le deuxième mois d'Adar de 30 jours. Ainsi, le surplus annuel de 11 *manés* (14 moins les 3 de Yom Kippour) sera mis de côté chaque

année pour celle où le mois d'Adar est ajouté. Comme on prépare chaque année exactement la même quantité, sans cette réserve, il manquerait 19 *manés* l'année *méoubérète*. C'est donc pour cela que la préparation de la *Kétorète* est de 368 *manés*, et que 365 correspondent aux jours de l'année solaire, afin de naturellement rééquilibrer le décalage entre les deux cycles sans changer les quantités de la *Kétorète* d'année en année.

2. LES ONZE VARIÉTÉS

Comme nous l'avons vu, ces onze variétés que nous énumérons dans la *Kétorète* forment deux catégories. Quatre d'entre elles trouvent leur source explicite dans la Parachat Ki-tissa (Chémot 30;34-35-36), et sept autres ont été enseignées à Moché au Mont Sinaï et sont partagées en deux sous-catégories.

Il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite

וְאֵלֶּיךָ הָיוּ:

que voici :

וְאֶחָד עֵשָׂר מִמִּנִּים הָיוּ בָהֶן:

Il y avait onze plantes aromatiques,

3 וְהַלְבָנָה

et le galbanum

🕒 (on compte +1=3)

2 וְהַצְפֹּרֶן

et l'ongle aromatique

🕒 (on compte +1=2)

1 הַבָּשָׂם

Le baume

🕒 (on compte 1)

מִשְׁקַל שִׁבְעִים שִׁבְעִים מָנָה.

d'un poids de 70 *manés* chacun.

4 וְהַלְבָנָה

et l'oliban

🕒 (on compte +1=4)

7 וְשִׁבּוֹלֶת נָרְד

une branche de nard

🕒 (on compte +1=7)

6 וְקִינְיָה

la casse aromatique

🕒 (on compte +1=6)

5 מִיֵּר

La myrrhe

🕒 (on compte +1=5)

מִשְׁקַל שְׁשָׁה עֶשְׂרֵה שְׁשָׁה עֶשְׂרֵה מָנָה.

d'un poids de 16 *manés* chacun

8 וְקִרְבּוֹם

le safran

🕒 (on compte +1=8)

11 קִנְמוֹן תְּשָׁעָה.

le gingembre, 9 *manés*.

🕒 (on compte +1=11)

10 קְלִיפַת שִׁלְשָׁה.

l'écorce aromatique 3 *manés*.

🕒 (on compte +1=10)

9 הַקִּיטְיָה שְׁנַיִם עֶשְׂרֵה.

le costus, 12 *manés*.

🕒 (on compte +1=9)

SE FONDRE DANS LA COMMUNAUTÉ

Des onze variétés qui composent la *Kétorète*, seule la « **חלבנה** » /'helbéna n'avait pas une bonne odeur. La Torah nous ordonne de les piler et de les mélanger afin qu'elles forment une préparation bien homogène, comme il est dit : « *Tu en feras une préparation d'encens selon l'art du parfumeur, mélangée, pure, sainte. Tu la pileras en poudre fine...* » (Chémot 30;35-36).

Ce pilage et ce mélange seront bénéfiques à la « **חלבנה** ». En effet, une fois mélangée aux autres et fondue dans la masse, on ne reconnaîtra plus ses mauvaises propriétés. Bien au contraire, mélangée aux dix autres, elle aura une odeur agréable auprès de Hakadoch Baroukh Hou.

Nous pouvons en tirer un enseignement sur la *Téfila* avec *minyane*.

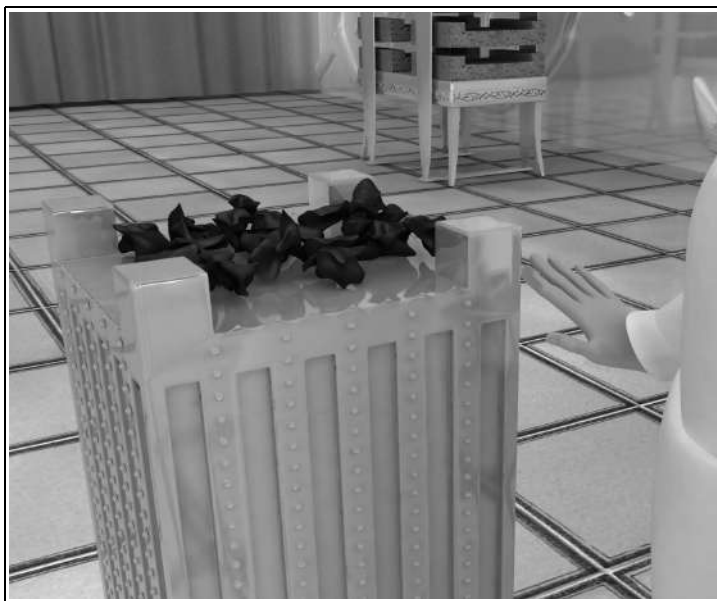
La force principale d'un Juif, c'est de faire partie du *Tsibour*, d'une communauté. Nous sommes un peuple et non des entités séparées, comme nous pouvons le constater dans le mot hébreu qui signifie « communauté » : *Tsibour*/צבור. Ses lettres, qui constituent sa racine, représentent en effet l'ensemble du peuple : צ – le *tsaddik* (le juste) – ב le *bénoni* (l'homme moyen) – ר le *racha* (le méchant).

La Guémara (Berakhot 6a) nous enseigne que lorsque dix hommes forment un *minyane* et prient ensemble, la *Chékhina* réside parmi eux. Nous ne nous intéressons pas à la nature de chacun des dix hommes, mais au résultat de leur réunion.

Illustrons cela par une image : Si nous recevons une fleur en cadeau, nous en observerons les détails, verrons sa beauté ou ses défauts, remarquerons si elle est un peu

fanée... Mais si quelqu'un nous offre un bouquet de fleurs, nous admirerons sa beauté dans son ensemble sans nous arrêter aux détails, sa beauté provenant justement de l'assemblage de plusieurs fleurs aux couleurs variées et aux parfums différents.

Rav Dessler souligne que la plupart de nos *Téfilot* composées par nos Sages ont été formulées au pluriel, selon le principe énoncé dans la Guémara (Chavouot 39a) : « Tous les membres du peuple juif sont garants les uns des autres ». Lorsque nous prions, nous devons le faire pour l'ensemble de la communauté. Nos *Téfilot* auront alors beaucoup plus de valeur que si nous ne les avions formulées que pour nous-mêmes. Chacun d'entre nous, avec ses mérites propres, complète son prochain qui a ses mérites à lui, et ainsi, en nous rassemblant pour la prière, nous mériterons de voir la délivrance et le retour à Sion. Amen.



UN MÉLANGE PARFUMÉ

Corriger une mauvaise *Mida* (trait de caractère) n'est pas chose facile, voire même parfois impossible. Cela peut d'ailleurs prendre toute une vie pour y parvenir. Mais nous avons au moins, en attendant, le devoir d'y mettre une sourdine. Comment ?

Par la formation et le développement d'autres *Midot* qui prendront le dessus et s'imposeront comme nouveau « capitaine du navire ».

Nous briserons la colère, la jalousie, l'orgueil etc. en développant l'amour du prochain, la bonne humeur, la patience, la joie et l'écoute de l'autre...

Notre mauvaise *mida* potentielle sommeillera toujours en nous, mais se fera plus discrète. Elle sera intimidée par nos nouvelles *Midot* auxquelles nous aurons réservé une large place en notre cœur à force de faire la *Tsédeka*, de remonter le moral de nos prochains, de nous empêcher de médire, etc... à l'image de la **הלבנה** ('*helbéna*) qui n'a pas totalement disparue, mais que nous avons écrasée et mélangée aux autres pour produire le meilleur des parfums.

3. PREMIÈRE CATÉGORIE

La première catégorie est composée de baume, d'ongle aromatique, de galbanum et d'oliban qui doivent avoir chacun un poids de 70 *manés*, comme il est dit dans le verset (Chémot 30;34) : « à *poids égal* », ce qui nous donne un total de 280 *manés*.

Notons aussi que chacune de ces quatre variétés est précédée d'un ה (l'article défini) car ce sont celles qui sont explicitement mentionnées dans le verset. Dans le traité Ketouvoth (2a), Tossafot nous enseigne cette règle : lorsqu'on fait référence à une chose qui provient d'un

verset ou qu'on parle d'une chose importante, on lui ajoute le préfixe ה. On trouvera aussi une cinquième variété, le *Koste/costus*, qui est précédée du préfixe ה, même si elle n'est pas explicitement mentionnée dans un verset, car elle est considérée comme importante. En effet, le « Bircat Ich » montre que le *Koste/costus* fait partie de la troisième catégorie : « costus 12 *manés*, écorce aromatique 3 *manés* et gingembre 9 *manés* ». Il fait remarquer que l'ordre choisi par le *Tana* ne suit pas les quantités mais l'importance. Et pour preuve, les 3 *manés* précèdent les 9 *manés*. C'est la raison pour laquelle *Koste* est cité comme ***Hakoste***.

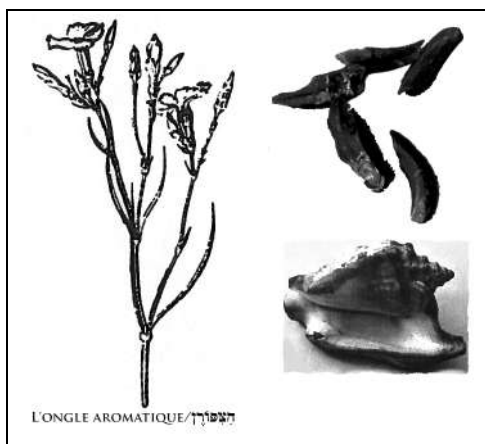
Voici le détail de la première catégorie :

1) LE BAUME/הַצִּיֵּרִי

Le « *tsori* »/baume correspond au « *nataf* » du verset Chémot 30;34, déjà expliqué plus haut. Sa quantité est de 70 *manés*.

2) L'ONGLE AROMATIQUE/הַצִּפּוֹרֶן

Le *tsiporène*/ongle aromatique correspond au « *che'hélète* » du verset. Comme nous l'avons men-



tionné plus haut au nom de *Rachi*, c'est la racine d'une plante aromatique lisse et brillante comme l'ongle ; c'est pourquoi dans le langage de la *micna* on l'appelle

« *Tsiporène*/ongle ». Le targoum Onkelos traduit « *che'hélète* » par « *toufera* », qui signifie ongle en araméen.

Selon le Ramban, on trouve le *tsiporène* dans l'eau, et le Chilté Guiborim ajoute qu'il s'agirait de la coquille d'un crustacé. Et pour rejoindre Rachi qui le définit comme une plante, le Chilté Guiborim explique que ce crustacé ne possède pas d'organe locomoteur. Il est donc immobile dans les profondeurs marines, et ne se déplace que par le mouvement des vagues. De ce fait, il ressemble à une plante, elle aussi immobile. Sa quantité est de 70 *manés*.

3) LE GALBANUM/הַלְבָנָה

Il s'agit de la « *'helbēna* » du verset Chémot 30;34, déjà expliqué plus haut. Sa quantité est de 70 *manés*.

4) L'OLIBAN PUR/הַלְבוֹנָה

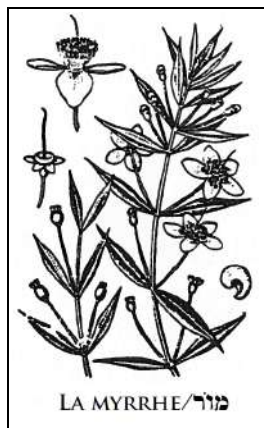
Il s'agit de la « *lévona zaka* » (l'oliban pur), du verset Chémot 30;34. Sa quantité est de 70 *manés*.

La première catégorie représente un total de **280 manés** (70 *manés* x 4).

4. DEUXIÈME CATÉGORIE

5) LA MYRRHE/מֹר

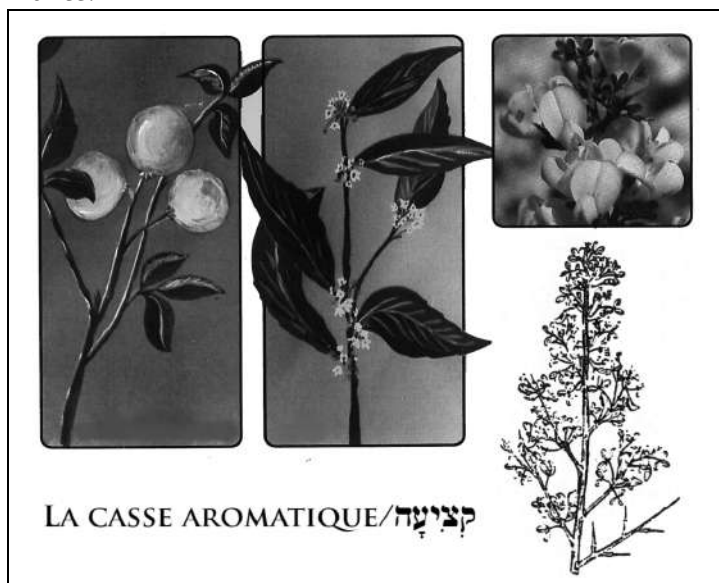
Il s'agit du « *mor deror* » que l'on trouve dans le verset Chémot 30,23 : « **וְאַתָּה קָח לָךְ בְּשָׁמִים רֹאשׁ מֹר דְּרוֹר** ». Selon le Ramban, il s'agit d'une plante odoriférante appelée « *mor* » en arabe, la myrrhe.



Selon le Rambam (Hilkhos *Klei* Hamikdache 1,3), il s'agirait du « *mousk* », le sang d'un animal impur d'Inde ressemblant à un cerf. Cependant le Raavad s'oppose à cet avis en disant qu'il n'est pas possible qu'un animal impur soit introduit dans une préparation sainte. Le Kessef Michné répond en disant que puisque ce sang est séché et réduit en poussière, il change de nature et n'est plus considéré comme impur. Sa quantité est de 16 *manés*.

6) LA CASSE AROMATIQUE/קציצה

Il s'agit de la casse ou קדה, qu'Onkelos traduit par « וקציצתא ». Rachi (Chémot 30;24) explique que קדה est le nom de la racine d'une plante que nos Sages appellent קציצה. Notons que le Dricha (Ora'h 'Haim 133 note 9) pense qu'il s'agit du gingembre. Sa quantité est de 16 *manés*.



7) L' ÉPI DE NARD/שְׂבִילַת נָרְדִּי

Selon Rachi, il s'agirait de la lavande et le Aboudaram dit qu'il est surnommé « *chibolète*/épi de nard » parce qu'il ressemble à un épi de blé. Mais pour le Rambam et le Aroukh, il s'agit d'un encens appelé « *nard* ». Sa quantité est de 16 *manés*.



8) LE SAFRAN/כַּרְכּוֹם

Le Ba'h (Ora'h 'Haim 133) enseigne qu'il s'agit du safran, une plante de couleur or qui dégage un parfum particulier. Il ne s'agit pas du safran ou du curcuma que nous connaissons aujourd'hui et qui est vendu dans le commerce. Sa quantité est de 16 *manés*.

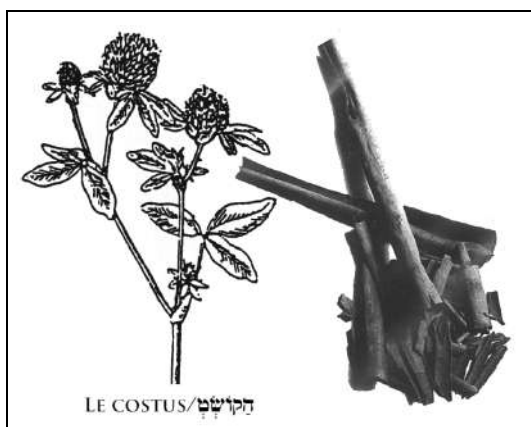


La seconde catégorie représente un total de **64 *manés*** (16 *manés* x 4).

5. DEUXIÈME CATÉGORIE (SUITE)

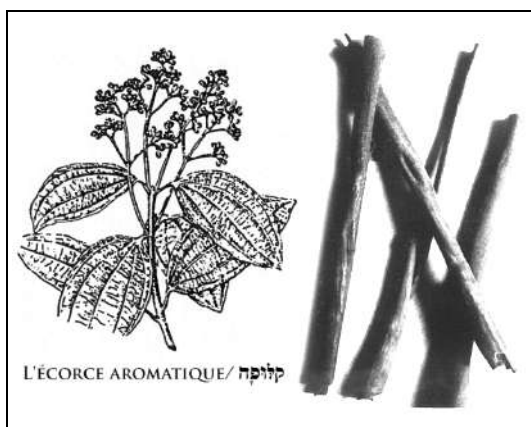
9) LE COSTUS/ הקושט

Traduit par « costus », il s'agit d'un bois parfumé, comme l'enseigne la Guémara (Berakhot 43a). Sa quantité est de 12 *manés*.



10) L'ÉCORCE AROMATIQUE/ קלופה

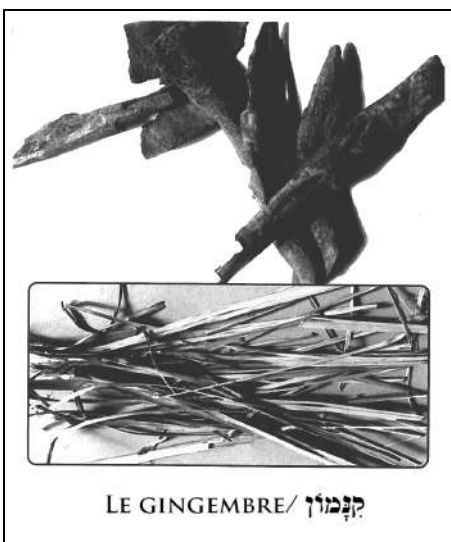
Il s'agit de l'écorce d'un arbre aromatique, et selon Rachi (Kritout 6a) et le Ramban (Chémot 30;34), c'est la cannelle qu'on connaît aujourd'hui. Sa quantité est de 3 *manés*.



11) LE GINGEMBRE/ קינמון

Dans le passage concernant « l'huile d'onction » (Chémot 30,23), la Torah mentionne « *kinamone bessem /kinamone* aromatique ». Rachi explique que le *kinamone* est une écorce d'arbre ; il en existe une variété dont l'odeur et le goût sont agréables, et une autre qui n'est que du bois. Il s'agit ici de la variété à l'odeur et au goût agréables. Cependant, le Smag écrit que le *kinamone* n'est pas la cannelle d'aujourd'hui. Il cite comme preuve la Guémara (Chabbat 63a) disant que depuis la destruction du *Beth Hamikdache*, le bois de *kinamone* a été caché. Cet arbre poussait à Yerouchalayim, mais n'existe plus aujourd'hui.

Le Rachach souligne qu'il aurait dû être mentionné avant le **קילופה /kiloufa** puisqu'il est en plus grande quantité, mais du fait qu'il est plus important, on le place avant. C'est le même principe que nous avons expliqué plus haut à propos du « *kost* » – « *Ha-kost* » – classé d'après l'importance



LE GINGEMBRE/ קינמון

et pas la quantité. Sa quantité est de 9 *manés*.

La dernière catégorie représente **24 manés** (12 + 3 + 9), soit un total de **368 manés** (280 + 64 + 24).

Nous avons ainsi fait la liste des onze variétés qui composent la *Kétorète*.

6. LES COMPLÉMENTS DU *PITOU* *HAKÉTORÈTE*

Outre les onze variétés de base du *Pitoum HaKétorète*, d'autres éléments sont nécessaires dans sa composition.

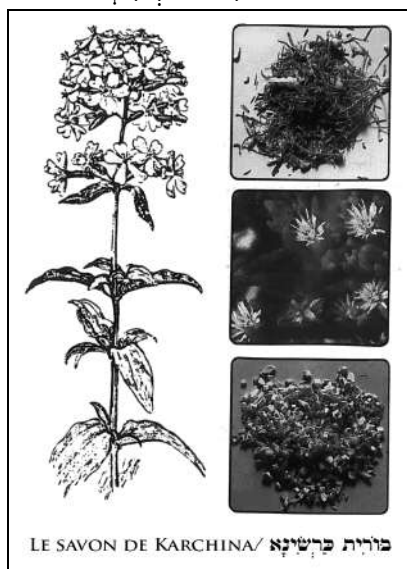
La *béraïta* continue donc :

בֹּרִית פְּרִשְׁנָא תִּשְׁעָה קָבִין. Du savon de Karchina, 9 kav.	וְיֵין קַפְרִיסִין כְּאֵין תֵּלֶת וְקָבִין תֵּלֶת. du vin de Kafricine, 3 séa et 3 kav,
וְאִם לֹא מָצָא וְיֵין קַפְרִיסִין, et si l'on n'a pas trouvé de vin de Kafricine,	מִכֵּיָּא חֶמֶר חִיּוֹר עֵתִיק. on peut apporter du vin blanc vieux.
מֶלַח סְדוֹמִית רֹבַע, du sel de Sodome, un quart [de kav]	מְעַלָּה עֵשֶׂן כָּל שְׁהוּא. l'herbe fumigène, une pointe
רַבִּי נָתַן הַכְּבָלִי אֱמִיר: Rabbi Natane de Babylone dit :	אֶה כֶּפֶת הַיַּרְדֵּן כָּל-שְׁהוּא. la Kipa du Jourdain aussi, une pointe.
אִם נָתַן בָּהּ דְּבִשׁ, פְּסָלָהּ, S'il y a mis du miel, il l'a rendue impropre,	וְאִם חָפַר אַחַת מִכָּל-סִמְמָנֶיהָ, et s'il omet une de toutes les variétés,
חָיִב מִיתָה: il est possible de mort.	

a) LE SAVON DE KARCHINA/ בֹּרִית פְּרִשְׁנָא

C'est une variété de sève extraite d'une plante provenant de la ville de Karchina, avec laquelle on fabrique du savon.

Sa quantité était de 9 kav, soit 8,325 kg (1 kav = 925 gr).



LE SAVON DE KARCHINA/ בֹּרִית פְּרִשְׁנָא

b) LE VIN DE KAFRICINE/יין קפריסין

Rachi rapporte deux opinions :

C'est un vin provenant d'un lieu qui s'appelle Kafricine.

C'est une boisson à base de fleur de *Tslaf* (câprier).

Sa quantité était de 3 *kav* et 3 *séa*, qui correspondent à 3,5 *séa*, puisque 1 *séa* équivaut à 6 *kav*. Cela représente 19,25 kg (1 *séa* = 5,5 kg).

c) LE VIN BLANC VIEUX/חמר היור עתיק

Le Rambam (Hilkhot Klei Hamikdache 2;5) le définit comme du vin blanc vieux. Mais le Rachbam (Baba Batra 97b) le définit comme du mauvais vin blanc. Pour le Tachbets, il s'agirait plutôt d'un vin rouge qui tourna au blanc avec le temps, et donc très mauvais. Pour le Rokéa'h, il s'agit tout simplement d'un vin appelé « 'hivariane » alors que pour le Yaabets, « 'hivariane » se rapporte au nom de l'endroit où l'on produit ce vin, comme il est écrit dans Ye'hezkel (47;17) : « אֶשֶׁר אֶל גְּבוּל » אֶשֶׁר אֶל הַיּוֹרֵן/à la frontière de 'Havirane », et qui est un très bon vin. En quelle quantité ? La même que pour le vin de Kafricine, puisqu'il le remplaçait.

d) LE SEL DE SODOME/מלח סדומית

Il s'agit du sel de la mer Morte, près de laquelle se trouvait la ville de Sodome. Selon Rachi (Mena'hot 21a), ce sel est fin, mais selon le Kolbo ce serait plutôt du gros sel.



Quelle quantité ? Rachi et le Rambam (Hilkhos Klei Hamikdash 2;3) précisent qu'il faut un quart de *kav* (1 *kav* = 925 gr).

Pourquoi ce sel plutôt qu'un autre ?

Parce qu'il ne fond pas facilement comme les autres, de sorte qu'il ne risquait pas d'être absorbé avant d'être brûlé.

Le Chilté Guiborim rapporte que le sel de Sodome est celui qui a été projeté du ciel sur les habitants de Sodome. Ce sel a la particularité d'être dépourvu d'eau, aussi il est très salé et amer mais il brûle plus facilement et sans crépitements.

Pourquoi fallait-il du sel dans la préparation de la *Kétorète* ?

Selon le Kolbo et le Ma'hazor Vitri, c'est parce qu'il existe une obligation de mettre du sel sur chaque sacrifice brûlé sur le *Mizbéa'h*, comme il est écrit : « **עַל כָּל קֶרְבֵּן מֶלַח תִּקְרִיב** /sur chaque sacrifice tu offriras du sel » (Vayikra 2;13). Notre *bérai'ta* pense donc qu'il est nécessaire aussi de saler la *Kétorète*.

Selon le Ramban (Chémot 30;35), l'ajout de sel dans la *Kétorète* est enseigné par allusion dans le mot **מִמּוּלָח** /*mémoula'h* (litt. « salé ») figurant dans la paracha de la *Kétorète*.

Le Radbaz pense que le sel a pour but de conserver la *Kétorète* et de l'empêcher de se gâter.

Le Ralbag pense que le sel aide le **עֵשֶׂן** /l'herbe fumigène à mieux faire monter la fumée de la *Kétorète*.

Mais selon Tossafot, le sel n'est pas toujours ajouté dans la préparation, car il a une interprétation différente de la *bérai'ta*. Il est écrit : « si l'on n'a pas trouvé de vin de Kafricine, on peut apporter du vin blanc vieux, du sel de Sodome, un quart... ». Pour Tossafot, le quart de sel n'est pas un ingrédient à part entière, car il faut lire la *beraita*

ainsi : « si l'on n'a pas trouvé de vin de Kafricine, on peut apporter du vin blanc vieux **ET** du sel de Sodome, un quart... ». En d'autres termes, le vin de Kafricine pourra être remplacé par un mélange de vin blanc vieux et de sel de Sodome.

e) L'HERBE FUMIGÈNE/ מַעֲלָה עֵשֶׂן

Littéralement, le nom de cette plante se traduit par : « monte-fumée ». Rachi (Yoma 53a) dit que c'est une plante très particulière qui a pour propriété de faire monter la fumée droite et raide comme une barre (comme nous le voyons souvent sur les dessins représentant le *Beth Hamikdache*).

Comme nous l'avons expliqué, seule la famille Avtinass détenait de génération en génération le secret du « *maalé achane* », un secret qu'elle ne voulait pas révéler. Beaucoup d'autres ont essayé de la copier avec d'autres espèces. La fumée montait, certes, mais elle se répandait de toutes parts et ne montait pas droite comme celle de Avtinass. Une quantité infime était suffisante.

f) LA KIPA DU JOURDAIN/ כַּפֶּת הַיַּרְדֵּן

Il existe plusieurs opinions à propos de la « כַּפֶּת הַיַּרְדֵּן ».

Selon Rachi (Kritout 6a), il s'agit d'une plante qui pousse sur les rives du Jourdain. Dans le traité Baba Kama (82b), Rachi ajoute que cette plante des rives du Jourdain est la rose qui poussait et fleurissait dans les jardins de Yérouchalayim.



Mais pour la Chita Mékoubétsète, note 27, il s'agit de l'excrément d'un poisson du Jourdain. Évidemment, cet excrément de poisson n'était pas répugnant et pouvait donc être utilisé pour la *Kétorète*. Comme pour l'herbe fumigène, une quantité infime était suffisante.



SELON LA CHITA MÉKOUBÉTSÈTE

Après avoir énoncé les autres éléments nécessaires à la *Kétorète*, la *béraïta* termine : « **S'il y a mis du miel, il l'a rendue impropre, et s'il manque une de toutes les variétés, il est passible de mort.** »

אִם נָתַן בָּהּ דְּבַשׁ פְּסָלָהּ / S'il y a mis du miel, il l'a rendue impropre...

Pourquoi l'ajout de miel rendrait-il la *Kétorète* impropre ? Il est écrit dans la Torah : « כִּי כָל שְׂאֹר וְכָל דְּבַשׁ לֹא /car tout levain et tout miel, vous n'en ferez pas brûler comme sacrifice consumé à Hachem » (Vayikra 2;11).

Rachi explique que le « miel » qu'interdit le verset est toute substance sucrée qui s'écoule d'un fruit. Cependant, de nombreux commentateurs pensent que le miel d'abeille est inclus dans cet interdit.

וְאִם חָפַר אֶחָת מִכָּל-סַמְמָנֶיהָ חֵיב מִיתָה /...et s'il omet l'une de toutes les variétés, il est passible de mort.

Il existe une divergence d'opinion entre Rachi et le Rambam, à savoir s'il s'agit exclusivement de la *Kétorète* de Yom Kippour et du *Cohen Gadol*, ou si cette clause s'applique à celle de tous les jours et à tous les *Cohanim*.

Rachi dans la Guémara (Kritout 6a) nous explique qu'il s'agit de la *Kétorète* que le *Cohen Gadol* brûlait à Yom Kippour dans le *Kodech Hakodachim*.

La *béraïta* vient nous enseigner ici que si le *Cohen Gadol* a brûlé une *Kétorète* incomplète (c'est-à-dire s'il a oublié ne serait-ce qu'une seule variété), il est passible de mort infligée par le Ciel. Du fait que la *Kétorète* est impropre, le *Cohen Gadol* est entré dans le *Kodech Hakodachim* en vain, ce qui le rend passible de mort, comme il est écrit : « Hachem dit à Moché : Parle à ton frère Aharon et qu'il ne vienne pas en tout temps au *Kodech Hakodachim*, à l'intérieur du voile, vers le devant du propitiatoire qui est sur l'arche. Ainsi il ne mourra pas, car c'est dans une nuée que J'apparaîtrai sur le propitiatoire. » (Vayikra 16;2-3).

Rachi explique qu'Aharon ne peut entrer dans le *Kodech Hakodachim* le jour de Kippour qu'accompagné du nuage de fumée de la *Kétorète*. Par conséquent, si la *Kétorète* est incomplète, il est donc entré dans le *Kodech Hakodachim* sans les conditions requises, ce qui lui vaut la mort.

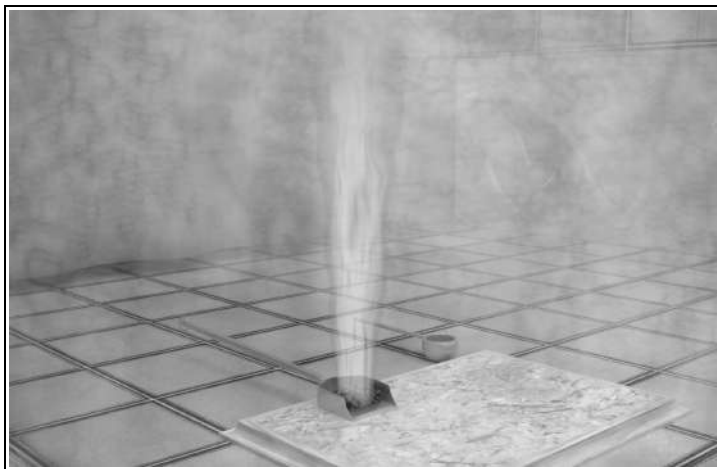


Dans l'ouvrage « Beer Cheva », l'auteur relève que le Rambam fait une différence entre la *Kétorète* quotidienne et celle de Yom Kippour. Le Rambam cité plus haut se rapporte à notre *bérai'ta* qui dit :

« וְאִם הִפֵּר אֶחָת מִכָּל סַמְּמִינָהּ חַיֵּב מִיתָהּ » /et s'il omet l'une de toutes les variétés, il est passible de mort. »

Le fait que la *bérai'ta* emploie le mot « סַמְּמִינָהּ » /variétés » vient exclure les compléments à la *Kétorète*, tels que le savon de Karchina, le vin de Kafricine, le sel de Sodome ou encore le « *Maalei Achane* ». Si ces éléments ont été omis, le *Cohen* ne sera pas passible de mort.

Mais ailleurs (Hilkhot Yom Kippour 5;25), le Rambam enseigne qu'à Yom Kippour, le *Cohen Gadol* était passible de mort pour avoir oublié uniquement le « *Maalé Achane* » contrairement à la *Kétorète* journalière. Comme expliqué plus haut, le *Cohen Gadol* ne pourra entrer au *Kodech Hakodachim* qu'avec le nuage de fumée de la *Kétorète* le jour de Kippour, or ce nuage était produit par le « *Maalé Achane* ».



RESPONSABILITÉ ILLIMITÉE

Si le *Cohen Gadol* offre une *Kétorète* incomplète, il est passible de mort.

Une question devrait nous interpeller : nous savons que la *Kétorète* était soigneusement préparée par la famille Avtinass, qui avait seule le secret de sa réussite. Pourquoi le *Cohen Gadol* serait-il puni si, par erreur, la composition n'était pas exacte ?

Tirons-en plusieurs enseignements :

Soulignons tout d'abord que les *Cohanim* ne préparaient pas eux-mêmes la *Kétorète*. En effet, la Guémara (Kidouchine 41a) enseigne au nom de Rav Yossef : « Mieux vaut accomplir une *Mitsva* soi-même que par l'intermédiaire d'un envoyé ». Or les *Cohanim* faisaient appel à la famille Avtinass pour préparer la *Kétorète* ! Pourquoi ?

Une réponse que nous pouvons apporter est la suivante : si nous ne sommes pas capables d'obtenir un résultat aussi parfait que l'envoyé, mieux vaut laisser la place au spécialiste.

Illustrons cela par divers exemples : la *brit mila*, la *che'hita*, l'écriture d'un *séfer Torah*... sont des *Mitsvot* qui incombent à chacun de nous. Ces *Mitsvot* doivent être faites avec précision et minutie, et demandent certaines capacités que nous ne possédons parfois pas. Par manque de connaissance ou d'expertise, nous les accomplissons par l'intermédiaire d'envoyés.

A chacun de connaître ses capacités et ses limites. Ici, les *Cohanim* ont fait preuve d'une grande humilité en laissant à d'autres la préparation de la *Kétorète*.

Pourquoi parle t-on ici d'humilité ? Malgré leur importance, ils ont mis de côté leurs prérogatives et ont

laissé la famille Avitnass s'en charger pour pouvoir offrir la plus belle *Kétorète* sur le *Mizbéa'h Hazahav*.

Revenons à la question initiale : pourquoi sont-ils passibles de mort ?

Même s'il est vrai qu'il vaut parfois mieux faire appel à un envoyé, cela ne nous dispense pas de vérifier comment et par qui le travail va être accompli. Le *Cohen* avait donc le devoir de s'entretenir avec les artisans de la famille Avtinass, de vérifier avec eux les quantités et le pilage pour obtenir un résultat parfait.

Imaginons des parents qui souhaitent organiser la réception du mariage de leurs enfants. Ils savent qu'ils ne sont pas capables de préparer un repas pour 300 personnes et font donc appel à un traiteur. Mais jusqu'à la veille du mariage, les parents vérifieront avec le traiteur chaque détail de la réception afin d'offrir à leurs invités le meilleur repas possible.

Autre exemple : dans une société, on nomme un chef de projet et des collaborateurs qui développent le projet. Si en fin de travail, rien ne fonctionne, la faute ira au chef de projet qui devait surveiller le travail de ses collègues.

Il en sera de même pour les *Cohanim* : ils devront travailler en collaboration avec les Avtinass, car eux seuls, face à Hachem, sont les responsables de la *Kétorète* !

Ainsi en est-il pour chaque *Mitsva* que nous devons accomplir jour après jour.

Voici une autre illustration de cette responsabilité :

Dans notre société, l'habitude veut qu'on demande garants et cautions lorsqu'une personne sollicite un prêt d'argent. Ainsi, on se protège de toute perte financière et on écarte tout risque.

Mais qu'en est-il lorsque nous allons acheter des *Téfilines*, de la viande cachère, un *Etrogue*, etc... ? Parfois, nous pensons qu'avoir en face de nous un homme à la longue barbe ou au beau chapeau suffit amplement comme garantie !

On raconte que lors de l'un de ses voyages, Rabbi Israël Salanter arriva dans un petit village.

Un villageois juif vit le Rav qu'il ne connaissait pas, mais dont la barbe et le chapeau semblèrent lui en dire long puisqu'il s'adressa à lui en ces termes : « Vous me paraissez bien religieux. Dites-moi, savez-vous pratiquer la *Che'hita* ? Je voudrais faire abattre un poulet ! »

Le Rav lui répondit : « Non, je regrette, je ne sais pas faire la *Che'hita*. Mais dites-moi, j'ai moi aussi un service à vous demander : pourriez-vous me prêter 100 roubles ? »

Le villageois décontenancé s'exclama : « Mais je ne vous connais même pas ! Comment pourrais-je vous prêter de l'argent ? J'ai besoin de savoir qui vous êtes, d'où vous venez, quels sont vos garants... »

Le Rav amusé lui dit alors : « Entendez-vous ce que vous dites ? Pour un prêt d'argent, vous avez besoin de me connaître, d'avoir des garants, d'être en confiance... Par contre, pour la *Che'hita* de votre poulet, ma barbe et mon chapeau vous suffisent ! » Ne nous fions pas aux apparences : la barbe ne fait pas le Rabbin ! Nous pouvons avoir une personne à l'air très honnête en face nous, mais cela ne nous assure pas de sa compétence !

7. RABBANE CHIMON BEN GAMLIEL

הַצָּרִי אֵינוֹ אֶלָּא שָׂרָף Le baume n'est que la résine	רַבֵּן שְׁמַעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹמֵר: Rabbane Chimon fils de Gamliel dit :
בֹּרִית כְּרִשְׁינָא לָמָּה הִיא בָּאָה? Le savon de Karchina, pourquoi vient-il ?	הַגּוֹמֵף מַעְצֵי הַקְּטָמָה. qui coule des baumiers.
כְּדֵי שֶׁתְּהֵא נָאֵה. pour qu'il soit agréable.	כְּדֵי לְשַׁפּוֹת בֶּה אֶת הַצִּפּוֹרָן Pour lisser l'ongle aromatique
כְּדֵי לְשַׁרֹּת בּוֹ אֶת הַצִּפּוֹרָן, Pour y tremper l'ongle aromatique	וַיֵּן קַפְרִיסִין לָמָּה הוּא בָּא? Le vin de Kafricine, pourquoi vient-il ?
וְהֵלֵא מִי רְגָלִים יָפִין לָהּ? Pourtant, l'urine est bonne pour lui ?[l'ongle aromatique]	כְּדֵי שֶׁתְּהֵא עֲזָה. pour qu'il soit fort.
מִפְּנֵי הַכְּבוֹד: à cause du respect qu'on lui doit.	אֶלָּא שְׂאִין מִכְּנִיסִין מִי רְגָלִים בְּמִקְדָּשׁ Mais on ne fait pas entrer d'urine dans le Beth Hamikdache

Rabbane Chimon fils de Gamliel dit : Le baume n'est que la résine qui coule des baumiers.

Que vient nous enseigner *Rabbane* Chimon sur la *béraïta* ? Vient-il l'expliquer ou s'y opposer ?

Selon Rachi, il vient expliquer les mots de la *béraïta* en disant que le « *tsori*/baume » est la résine qui coule des baumiers.

Cependant, d'après le Rambam, *Rabbane* Chimon veut s'opposer à la *béraïta*. En effet le Kessef Michné (Hilkhos Klei Hamikdache 2;4) ainsi que le Ramban (Chémot 30;34) relèvent que pour Rambam le « *Nataf/tsori* » utilisé pour la *Kétorète* est le bois de l'arbre lui-même, tandis que *Rabbane* Chimon s'oppose et dit que ce n'est pas le bois, mais seulement la résine qui en coule.

Le savon de Karchina, pourquoi vient-il ? Pour lisser l'ongle aromatique pour qu'il soit agréable.

Rachi nous dit que l'ongle aromatique était noir. On le lavait donc avec du savon de Karchina pour le blanchir,

pour qu'il soit « agréable » et pour que sa couleur noire ne déteigne pas sur les autres.

Pour le Chiltei Guiborim qui pense que le *tsiporène* est la coquille d'un crustacé, il était essentiel de bien le nettoyer après avoir extrait la chair qu'il contenait afin d'éviter que des résidus gâtent l'odeur de la *Kétorète*. Aussi, il ajoute que lorsque que l'on dit « pour qu'il soit agréable », il ne s'agit pas de beauté, car peu nous importe son aspect physique puisqu'il terminera pilé. « Agréable » veut dire que son parfum sera bon, car des résidus de chair du mollusque risquaient de rester dans les parois internes.

Le vin de Kafricine, pourquoi vient-il ? Pour y tremper l'ongle aromatique pour qu'il soit fort.

Rachi explique qu'en laissant tremper l'ongle aromatique dans le vin de Kafricine, son parfum était plus fort. En effet, ce vin a pour propriété d'accentuer le parfum.

Pourtant, les « *mei raglayim* » sont bonnes pour lui ? Mais on ne fait pas entrer de « *mei raglayim* » dans le *Beth Hamikdache* à cause du respect qu'on lui doit.

Que sont les « *mei raglayim* » ?

Les avis sont partagés : la Chita Mékoubétsète rapporte que selon Tossafot il s'agit du sens habituel du mot « *mei raglayim* », à savoir l'urine ; pour d'autres, il s'agirait plutôt d'une plante qui porte ce nom. Pour le Kolbo, les « *mei raglayim* » sont les eaux d'une source du nom de « *raglayim* », eaux à la très mauvaise odeur.

A quoi servaient les « *mei raglayim* » ?

Nous avons vu que le trempage de l'ongle aromatique dans le vin de Kafricine renforçait son parfum. La *béraïta* objecte en disant que les « *mei raglayim* » seraient beaucoup plus bénéfiques et renforceraient davantage son parfum. Mais elle répond instantanément que par

respect pour la *Chékhina* qui réside au *Beth Hamikdache*, on n'y fait pas entrer de « *mei raglayim* ». Et même d'après ceux qui pensent qu'il ne s'agit pas vraiment d'urine mais d'un ingrédient du même nom et/ou de la mauvaise odeur qu'elle dégage, car c'est déjà en soit un manque de respect envers ce Saint lieu.

RESPECT DES LIEUX

Nous pouvons tirer un message très important de cette notion.

Dans les prophéties de Yé'hezkel (11;13-16), le Prophète a élevé une plainte vers D.ieu en Lui disant : « Désires-Tu la fin du restant d'Israël ? ». Hakadoch Baroukh Hou lui répondit ainsi : « Bien que Je les ai éloignés parmi les nations et dispersés dans les pays, J'ai cependant été pour eux un petit sanctuaire dans les pays où ils sont arrivés. » Sur ces dernières paroles, la Guémara (Méguila 29a) révèle au nom de Rabbi Yits'hak que ce « petit sanctuaire » désigne les synagogues et maisons d'étude.

Dans notre exil, nous devons accorder le même respect envers ces « petits sanctuaires » qu'au *Beth Hamikdache*. Cette *béraïta* enseigne que par respect pour le Saint lieu, on n'y fera pas entrer de « *mei raglayim* ».

Aujourd'hui, on pourrait étendre cet enseignement à toute chose ayant une « mauvaise odeur », c'est-à-dire qui pourrait troubler notre *Téfila*, par exemple le téléphone portable, les magazines etc. Ces objets ont peut-être leur utilité, mais sûrement pas dans un lieu de prière et de recueillement. N'est-il pas malheureux de constater que certains fidèles sont capables de répondre au téléphone, d'envoyer un courrier électronique, ou de jeter les yeux sur un journal pendant la *Téfila* à la synagogue ?

Il ne s'agit pas seulement d'éthique, mais de Halakha. Le Yalkout Yossef 90;49 tranche la loi ainsi : « Quiconque possède un téléphone portable devra l'éteindre avant d'entrer à la synagogue pour ne pas qu'il sonne pendant la *Téfila* et nuise à la concentration des autres fidèles. Il ne le mettra pas non plus en mode vibreur, car ceci risque de nuire à sa concentration personnelle. »

A chacun de nous de se rappeler que la *Chékhina* réside dans chaque synagogue, et que le Tout Puissant, se trouve là, face à nous. Et si un coup de fil est vraiment très important, il faut se souvenir que voici dix ans encore, on attendait de rentrer chez soi pour décrocher le téléphone.

8. RABBI NATANE

כְּשֶׁחֹוֹא שׁוֹחֵק אִמֹּר: Lorsque l'on pile [les plantes aromatique], on dira מִפְּנֵי שֶׁחֶקֶל יָפֶה לְבַשְׂמִים. parce que la voix est bonne pour les parfums. לְשִׁישׁ וּלְרִבִּיעַ mais le tiers ou le quart, כְּשֶׁרָה ce sera valable, אִם כְּמִדָּתָהּ, si c'est selon sa mesure, Voici la règle : וְאִם חֶפֶר אֶחָת מִכָּל־מִמְנֵיָהּ, Et s'il omet une de toutes les variétés,	תִּנָּה רַבִּי נָתַן אִמֹּר: Il est enseigné que Rabbi Natane dit : הֵדֵק הֵיטֵב, הֵיטֵב הֵדֵק « très fin, très fin » פְּטוּמָה לְחֻצָּאִין S'il a préparé la moitié, [de la Kétorète] לֹא שָׁמַעְנוּ. אָמַר רַבִּי יְהוּדָה: זֶה הַכֶּלֶל: Rabbi Yéhouda dit : nous n'avons pas entendu. כְּשֶׁרָה לְחֻצָּאִין, c'est permis pour la moitié, הֵיכַל מוֹתָהּ: il est possible de mort.
---	---

Il est enseigné que Rabbi Natane dit : « Lorsque l'on pile... »

Dans la Guémara Kritout (6b), ceci n'est pas enseigné au nom de Rabbi Natane mais au nom d'Aba Yossé ben Yo'hanane. Mais dans tous les *sidourim*, c'est au nom de Rabbi Natane. Après recherches, certains commentateurs

soulèvent la question, mais personne n'a de réponse à savoir comment et pourquoi ce changement est survenu.

« Lorsque l'on pile, on dira « הֵדֵק הַיָּטִב, הַיָּטִב הֵדֵק /très fin, très fin », parce que la voix est bonne pour les parfums... »

Il y a une divergence d'opinion entre Rachi et Rambam à savoir qui parle et à qui.

Selon Rachi, c'est le *Guizbar* (l'administrateur) du *Beth Hamikdache* qui dit à celui qui va piler : « הֵדֵק הַיָּטִב, הַיָּטִב הֵדֵק /très fin, très fin ».

Le « Aroukh Lanère » explique que d'après Rachi, les termes

« הֵדֵק הַיָּטִב, הַיָּטִב הֵדֵק » sont un ordre.

Selon le Rambam, c'est le pileur lui-même qui dit :

« הֵדֵק הַיָּטִב, הַיָּטִב הֵדֵק » à la préparation, et cela s'explique de différentes façons.



Le Chilté Guiborim explique que lorsque le pileur écrase les différentes variétés de plantes, une poussière se dégage du mélange, et s'il venait à en respirer, cela lui serait nuisible. Mais en répétant les termes « הֵדֵק הַיָּטִב, הַיָּטִב הֵדֵק » tout au long de l'opération, la consonance gutturale des mots va empêcher la poussière de s'infiltrer dans sa gorge. De plus, l'air expulsé par la prononciation des mots « הֵדֵק הַיָּטִב, הַיָּטִב הֵדֵק » refoule la poussière vers le pilon, ce qui évite un gaspillage de la préparation. « La voix est bonne pour les parfums... », donc, parce

qu'elle évite un gâchis des ingrédients, et leur entrée dans sa bouche.

Seconde explication : selon le Kolbo et le Ma'hzor Vitry, le fait de dire et de répéter les mots « הַדֵּק הַיָּטֵב, הַיָּטֵב הַדֵּק » améliore la confection, car la voix fera dégager ses parfums.

Aussi, pour ceux qui pensent que c'est le pileur qui dit « הַדֵּק הַיָּטֵב, הַיָּטֵב הַדֵּק », le fait de le répéter tout au long du pilage va peut-être le motiver comme



une mélodie entraînante, à la manière d'un porteur qui laisse échapper une exclamation lorsqu'il soulève une lourde charge.

LA VOIX DE L'ENCOURAGEMENT

Rabbi Natane nous apprend ici un élément essentiel qui peut s'appliquer aux relations parentales et conjugales. Avec son enfant ou son/sa conjoint/e, il ne faut pas juste « penser » qu'il est gentil ou que son acte est plein d'amour.... Il faut le lui dire ! Pourquoi ? « Parce que la voix est bonne ».

Lorsqu'on pilait les plantes aromatiques de la *Kétorète*, il fallait dire « très fin, très fin », car c'était une *ségoula* pour que le mélange dégage le meilleur parfum.

De même, avec nos enfants et notre conjoint, si nous voulons qu'ils émettent le meilleur d'eux-mêmes, nous devons les encourager (sans les écraser), pas avec la pensée mais avec la voix. Il est essentiel de souligner leurs qualités et de les stimuler par des compliments.

A ce sujet, le Rav Friedlander rapporte les paroles du Rav Israël Salanter : dire à sa femme que le plat qu'elle a préparé est bon, c'est comparable aux félicitations qu'on adresse à un Rav à la fin de son *Chiour*. Comme on félicite en fait le Rav pour les heures qu'il a passées à préparer son *Chiour* plein de sagesse, « le plat » de l'épouse, c'est le *Chiour* qu'elle a préparé à son mari ! Et la féliciter, c'est reconnaître et apprécier son effort.

Aussi, le Rav Zamir Cohen relate dans son livre « La Révolution » l'expérience faite par un étudiant universitaire. Voici le déroulement de cette expérience ayant pour but de vérifier l'influence de la voix sur les plantes. L'étudiant disposa sur trois plats des haricots enveloppés dans du coton afin de les faire germer. Pendant deux semaines, notre étudiant arrosa chaque plat, mais de façon différente. Le premier, il l'arrosa dans le silence et l'indifférence la plus totale. Pour le second, chaque arrosage fut accompagné de malédictions à l'adresse de la graine. Enfin pour le troisième, chaque arrosage fut accompagné de Téhilim ou de louanges à D.ieu pour les bienfaits de l'eau dans le monde, ou encore après la récitation de la *bérakha* « *chéhakol nihya bidvaro* » après avoir bu de l'eau.

Deux semaines plus tard, la différence entre les trois pousses était évidente :

Les haricots du plat « maudit » avaient à peine poussé et le plat arrosé avec indifférence avait poussé relativement peu. Quant au troisième plat, le résultat fut impressionnant car les haricots avaient poussé de façon spectaculaire.

Cette expérience nous montre clairement les effets positifs ou négatifs de la voix et du silence. Rappelons qu'il ne s'agit même pas d'hommes mais d'éléments

inertes ! . Si l'on obtient une réaction tangible chez des éléments inertes tels que de l'eau et des plantes, à plus forte raison la verra-t-on chez des personnes animées ! Alors, n'hésitons plus à parler et à encourager....

LE PARFUM DE LA PAIX

Comme nous l'avons expliqué, la *Kétorète* est l'assemblage de onze plantes aromatiques pilées ensemble, pour obtenir un mélange uniforme au parfum exaltant, symbolisant l'unité du peuple. Même s'il est vrai que chacune de ces plantes possédait un parfum remarquable, hormis la '*helbéna*, leur champ d'action restait limité. En fait, ce n'est pas la multiplication des parfums qui donnait ces effets mais leur assemblage, ce mélange tout particulier qui créait cette propriété unique à la *Kétorète*.

Chaque espèce donnait et prenait de l'autre. Ainsi, chacune des variétés aura pris et reçu de toutes les autres. Et c'est pour cela que leur parfum pouvait atteindre des kilomètres. Deux fois par jour, le *Cohen* brûlait la *Kétorète* au-dessus de braises ardentes sur le *Mizbéa'h* en or. Après cela, un nuage de fumée montait en dégageant un parfum inimaginable qui allait parfumer tout Yéroushalayim et ses alentours, comme l'enseigne la Guémara (Yoma 39b), à tel point que les femmes de Jéricho n'avaient pas besoin de se parfumer et la mariée de Yéroushalayim n'avait pas besoin de se maquiller. Aussi, à l'époque du *Beth Hamikdache*, il n'était pas possible de sentir un autre parfum à Yéroushalayim, car toute la ville était embaumée de la *Kétorète*.

Mais que signifie que les femmes n'avaient pas besoin de se parfumer ou de se maquiller ?

Le Rav Yaakov Meïr Sonnenfeld explique que lorsque la

femme souhaite construire un foyer, elle désire que sa maison soit parfumée, qu'il y réside une bonne odeur. Elle n'y parviendra pas à l'aide d'une bombe désodorisante... Une bonne odeur à la maison, cela veut dire que l'atmosphère de la *Chékhina* réside dans le foyer. Comment y réussir ? A l'image de la *Kétorète* : chaque conjoint, le mari comme la femme, devront être comme des plantes aromatiques, ainsi ils feront régner la *Chékhina* dans leur demeure. En d'autres termes, ils devront « se piler », céder à l'avis ou à la volonté de l'autre, brûler leur désir. C'est ce qui signifie être avec l'autre, se mélanger, faire un. Plus le conjoint sera fin et moulu, plus sa personnalité ne sera plus celle d'un seul individu mais celle d'un couple, une personnalité sans limite !

Bien entendu, il ne s'agit pas que le mari pile sa femme ou le contraire, mais que chacun se « pile » lui-même. Malheureusement, c'est souvent le grand problème dans le *chalom bayit*/l'harmonie conjugale : un des deux conjoints a toujours une très longue liste de ce que l'autre lui doit.

À ce sujet, une triste histoire vraie nous montre où le bât blesse. Un homme se rend chez un grand Rav pour recevoir une *berakha* et des conseils pour son *chalom bayit*. Le *Tsaddik* lui répond par un seul mot : « *Vitour*/concession ! ». L'homme réplique : « Mais c'est ce que je lui dis toute la journée, Rav, et il n'y a rien à faire ! »

CÉDER, C'EST GAGNER !

Dans le langage de la rue, une personne qui cède à l'autre s'appelle, excusez-moi l'expression, un « pigeon ». Mais rappelons que c'est le « pigeon » ou la « colombe » qui a sauvé l'humanité. Après le déluge, c'était le seul animal à vouloir sortir de l'arche de Noa'h pour savoir si les eaux avaient cessé. Après plusieurs tentatives, il revint en tenant dans son bec une branche d'olivier, qui est jusqu'à aujourd'hui symbole de la paix... Et le verset nous dit : « וַתָּבֵא אֵלָיו הַיּוֹנָה לְעֵת עֶרֶב וְהָיָה עֵלָה זֵית טָרֶף בִּפִּיהָ » /La colombe revint vers lui vers le soir, et voici qu'une feuille d'olivier était dans son bec... ». La Guémara (Erouvine 18b) enseigne sur ce verset que la colombe dit à Hakadoch Baroukh Hou : « Maître du Monde ! Que ma nourriture soit aussi amère que l'olive, mais qu'elle vienne de Ta main, plutôt que douce comme le miel mais venant d'un être de chair et de sang ».

Interprétons cette Guémara ainsi : à l'intérieur de l'arche, la colombe obtenait une bonne nourriture douce, mais elle a préféré sortir et se nourrir d'une nourriture plus amère mais plus spirituelle. Explication : parfois, lors d'un conflit petit ou grand, on pourrait se convaincre d'une bonne et douce motivation personnelle, venant de notre être de chair et de sang, pour se dire que l'autre a tort et que c'est moi qui ai raison. Mais si l'on choisit le goût « amer » de se taire et de céder, on se nourrira directement de la main de D.ieu, car on aura fait régner le *Chalom*. Faisons des efforts pour acquérir cette force, aimons le *Chalom* et poursuivons-le, car un salaire infini est réservé à celui qui le recherche.

Si le Tout Puissant Lui-même S'est investi dans cette recherche au point de faire effacer Son Nom en cas de doute sur la fidélité de la femme *Sota*, ceci afin de

ramener la paix dans les foyers, que dire de nous qui venons de la poussière ? A plus forte raison devons-nous effacer notre « moi » et faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de rétablir une relation familiale, amicale, professionnelle ou conjugale...

Revenons à l'époque du *Beth Hamikdache* où l'odeur de la *Kétorète* se répandait dans toute la ville de Yéroushalayim. Grâce à ce parfum, chaque couple s'imprégnait du « comportement » de la *Kétorète*. Cela influençait leur relation et leur comportement l'un envers l'autre, aussi la *Chékhina* régnait dans leur demeure. En ce qui nous concerne, en l'absence du *Beth Hamikdache*, nous ne pouvons plus sentir les parfums de la *Kétorète*, mais l'étude et la lecture quotidiennes de la *Kétorète* pourra, nous l'espérons, nous influencer pour la construction et le progrès de notre *chelom bayit*.

« ... S'il a préparé la moitié, ce sera valable, mais le tiers ou le quart, nous n'avons pas entendu. »

Quel est le sens de cette phrase ? Au début, la *béraïta* nous a enseigné : « Il y avait 368 *manés*, 365 correspondant au nombre de jours de l'année solaire, c'est-à-dire un *mané* par jour, une moitié le matin et une autre le soir. Et les 3 *manés* restants, le *Cohen Gadol* les faisait entrer [dans le *Kodech Hakodachim*] et en prenait de pleines poignées le jour de Kippour. » Et comme nous l'enseigne le Rambam (*Hilkhos Klei Hamikdache* 2;1), la *Kétorète* était préparée une fois par an. Aussi, à quoi bon poser la question si l'on peut diviser la préparation de la *Kétorète* ou pas ? ! Voilà pour la question, la réponse sera donnée un peu plus loin.

Rabbi Yéhouda dit : « Voici la règle... »

Comme pour Rabbi Natane, je ne sais pas pourquoi cet enseignement est au nom de Rabbi Yéhouda car la Guémara ne le mentionne pas.

« Voici la règle, si c'est selon sa mesure, c'est permis pour la moitié, mais s'il a omis l'une de toutes les variétés, il est passible de mort. »

Il est permis de confectionner une demie *Kétorète*, tant que l'on respecte les proportions, c'est-à-dire si l'on divise la « recette » en deux, et cela pour tous les composants de la *Kétorète*. Mais s'il en manque un, il est passible de mort, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Renforçons la question précédemment citée : nous voyons à présent qu'il est permis de préparer une demie *Kétorète*, mais à quel moment et pour quel besoin ?

9. BAR KAPARA

אחת לששים או לשבעים שנה היתה באה il arrivait	אחת לששים או לשבעים שנה היתה באה Une fois tous les 60 ou 70 ans,	תני בר קפרא: Bar Kapara enseigne :	Yérouchalmi Traité Yoma 4,5
אלו היה נוטן בה S'il mettait	ועוד תני בר קפרא: Bar Kapara enseigne aussi :	של שירים להצאין. qu'il reste la moitié.	
אין אדם יכול לעמוד מפני ריחה. personne n'aurait pu se tenir face à son odeur.	אין אדם יכול לעמוד מפני ריחה. une petite mesure de miel,	קרטוב של דבש, une petite mesure de miel,	
מפני שהתורה אמרה: Parce que la Torah dit :	ולמה אין מערבין בה דבש? Pourquoi n'y mélange-t-on pas de miel ?	ולמה אין מערבין בה דבש? Pourquoi n'y mélange-t-on pas de miel ?	
לא תקטירו ממנו אשה להיחור. vous n'en brûlerez pas comme sacrifice consumé à Hachem.	וכלדבש et tout miel,	כי כל-שאר Car tout levain	

La *Kétorète* se termine par un enseignement du Talmud Yérouchalmi (Yoma Ch. 4;5) :

Bar Kapara enseigne : « Une fois tous les soixante ou soixante-dix ans, il arrivait qu'il reste la moitié. »

Voici la réponse à notre question précédente. Bar Kapara nous enseigne que tous les soixante ou soixante-dix ans, il arrivait qu'il reste la moitié de la *Kétorète* et il fallait donc préparer l'autre moitié. Mais comment pouvait-il rester une moitié après cette période ?

Rappelons brièvement la *béraïta* expliquée plus haut. La *Kétorète* est composée de 368 *manés*. 365 *manés* correspondent aux jours de l'année solaire, c'est-à-dire un *mané* par jour que l'on divise en deux, une moitié le matin et une moitié le soir. Les 3 *manés* restants, le *Cohen Gadol* en prenait de ses deux mains une pleine poignée le jour de Kippour comme il est dit (Vayikra 16;12) : « ... ses pleines paumes de *Kétorète* fine... ». Cette quantité de « pleines poignées » pouvait différer selon les années, suivant la taille des mains du *Cohen Gadol*, parfois petites parfois plus grandes. En moyenne, cela correspondait à 1/2 *mané*.

Le reste de ces trois *manés* s'accumulait d'année en année, si bien qu'au bout de soixante ou soixante-dix ans, ces restes constituaient la quantité d'une demie préparation de la *Kétorète*, c'est-à-dire 184 *manés*. C'est pourquoi cette année-là, on ne préparait qu'une moitié de la *Kétorète*.

Ben Kapara enseigna encore : « S'il mettait une petite mesure de miel, personne n'aurait pu se tenir face à son odeur. ». Pourquoi n'y mélange t-on pas de miel ? Parce que la Torah dit : « car tout levain et tout miel, vous n'en brûlerez pas comme sacrifice consumé à Hachem ».

Lorsque la Guémara pose la question « pourquoi n'y mélange-t-on pas de miel ? », la réponse de la Guémara est d'une simplicité sans égale : « Parce que la Torah dit... ». Telle est la grandeur de nos Sages : puisque la

Torah a dit, nous n'avons plus rien à ajouter. Parfois, nous sommes tentés de donner notre avis en disant que nous ne sommes pas d'accord, que ce n'est pas logique, à propos d'une halakha déjà tranchée par la Torah et par nos Sages. Tirons une leçon de ce que nous lisons trois fois par jour et disons tout simplement : « Parce que la Torah dit ! ».

FAIRE CE QUE D.IEU DIT

On raconte qu'un jour trois petits-fils de grands Rabbanim, parmi eux le petit-fils du 'Hafets 'Haïm, étaient réunis et parlaient de la grandeur de leur grand-père.

Le premier louait son grand-père en racontant que ses bénédictions faisaient toujours de l'effet, comme il est dit dans Iyov (22;28) : « וְתִגְזֹר אֲמַר וְיָקָם לָךְ /tu prononceras un décret et il sera accompli pour toi ».

Le second aussi décrivit la piété et la vertu de son grand-père qui fit annuler de nombreux décrets divins au sein de la communauté, comme l'ont dit nos sages « Le *Tsadik* décrète et Hachem accomplit ».

Le dernier, petit-fils du 'Hafets 'Haïm, répliqua en disant que la grandeur de son grand-père tenait à ce qu'il accomplissait les commandements de D.ieu : Hachem décrète et le *Tsadik* accomplit, tout simplement.

La grandeur consiste à faire ce que D. attend de nous.

Allons plus loin. Nous répétons trois fois par jour « **car tout levain et tout miel vous n'en ferez pas brûler...** »

Pourquoi le levain et le miel ? Qu'ont-il de particulier pour ne pas être brûlés sur le *Mizbéa'h* ?

Ces deux éléments gonflent à la chaleur, ce qui fait allusion à l'orgueilleux.

La Torah nous met en garde contre ce trait de caractère abominable.

Dans Michlei 16,5, il est écrit : « Hachem a l'orgueilleux en abomination. » et dans la Guémara (Sota 4b) : « Quiconque est orgueilleux renie la présence Divine, comme il est écrit 'ton cœur s'enorgueillira et tu oublieras l'Éternel ton D.ieu'. ».

Le meilleur remède contre l'orgueil, c'est répéter trois fois par jour : « Parce que la Torah dit ».

MAUVAISE PERFORMANCE

Plus haut, *Rabbane* Chimon ben Gamliel nous enseigne qu'on trempe l'ongle aromatique dans le vin de Kafricine pour qu'il soit fort.

Rachi explique qu'en laissant tremper l'ongle aromatique dans le vin de Kafricine, son parfum sera plus fort, car ce vin a pour propriété de développer la fragrance.

Dans la suite du *Pitoum HaKétorète*, Bar Kappara enseigne : « Si on mettait une petite mesure de miel, personne n'aurait pu résister à l'odeur... »

Juste avant, nous avons vu que le trempage du *tsiporène* dans le vin de Kafricine renforçait son parfum et maintenant, Bar Kappara dit qu'il serait beaucoup plus bénéfique de le tremper dans le miel car il renforcerait davantage le parfum du *tsiporène*.

Pourquoi le levain et le miel sont-ils prohibés ?

Au début des Hilkhot Déot, le Rambam énumère les traits de caractère humains opposés : la générosité et l'avarice, la cruauté et la sensibilité, la crainte et le courage, etc.

Il explique qu'entre chacun de tous ces traits de caractère, il existe une infinité d'intermédiaires. Il recommande de ne pas adopter les extrêmes, mais de toujours chercher la voie médiane.

« Tout levain et tout miel... » – l'auteur du « Choel Ouméchiv » fait remarquer que ces deux éléments sont

symboliques d'extrêmes opposés. En effet, le levain est très amer tandis que le miel est fortement sucré. Et c'est pour cela que la Torah écrit : « ... vous ne les ferez pas brûler comme sacrifice consumé à Hachem. » De même qu'il faut servir Hachem sans orgueil, comme nous l'avons vu plus haut, il ne faut pas adopter des voies extrémistes, mais toujours tendre vers la voie médiane.

Pourtant, le miel pourrait être très profitable dans la confection de l'encens, puisqu'il renforcerait le parfum de la *Kétorète* beaucoup mieux que le vin de Kafricine !

C'est justement ici que cet enseignement est important : même pour servir Hachem, même si le résultat est meilleur, si l'orgueil s'en mêle, ce n'est pas agréable à D. ! De ce fait, le vin de Kafricine, moins performant il est vrai, sera choisi.

D'ailleurs, à partir de quoi fait-on le vin ?

Le vin est confectionné de raisins que l'on presse. Remarquons que les raisins se disent « *anavim* » en hébreu, comme les « *anavim*/les hommes modestes ». Cela nous apprend que D. choisit celui qui s'écrase et non celui qui s'élève, qui gonfle. Ces « *anavim*/hommes modestes » qui se « laissent presser » ont gagné d'être à tous les grands rendez-vous d'un juif : *kiddouch*, Chabbat, jours de fête, mariage, *brit-mila*... C'est sur lui que l'on récite les bénédictions !

Nous voyons donc que l'homme qui se gonfle, qui s'enorgueillit, la Torah le fait descendre, et celui qui s'écrase, la Torah le fait monter. La Guémara (Erouvine 13b) enseigne en effet : « Tout homme qui recherche les honneurs, les honneurs le fuient et quiconque s'en éloigne est poursuivi par eux. »

On a demandé au 'Hafets 'Haïm la différence entre celui qui poursuit les honneurs et celui qui est poursuivi par

eux, étant donné que dans les deux cas, il y a un poursuivi et un poursuivant qui ne se rattrapent pas ? Il répondit que la différence se ressent au moment de la mort : pour l'homme qui les a fuis, ils le rattrapent le jour de sa mort du fait qu'il ne peut plus les fuir. À l'inverse, celui qui a poursuivi les honneurs, ceux-ci s'écartent de lui car il ne peut plus les poursuivre.

10. LES VERSETS DE CLÔTURE

La lecture du *Pitoum HaKétoète* se termine par les quatre versets suivants extraits des Téhilim et de Malakhi :

מִשְׁבֵּב יְלֵנוּ Il est une forteresse pour nous,	יְהוָה צְבָאוֹת עִמָּנוּ Hachem D.ieu des Armées est avec nous	Téhilim 46:8
	אֱלֹהֵי יַעֲקֹב כָּלָה: le D.ieu de Yaakov à jamais	
אֲשֶׁר אִם בָּמָה כָּדָה: heureux l'homme qui a confiance en Toi!	יְהוָה צְבָאוֹת, Hachem, D.ieu des Armées,	Téhilim 84:13
בְּיוֹם יִקְרָאנוּ: le jour où nous L'invoquerons !	הַמֶּלֶךְ יַגִּבְנוּ Le Roi nous répondra	Téhilim 20:10
	יְהוָה הוֹשִׁיעָה, Hachem sauve!	
	וְעֹרְבָה לַיהוָה מִנְחַת יְהוּדָה וִירוּשָׁלַם, Et l'offrande de Yéhouda et de Yéroushalayim sera agréable pour Hachem	Malakhi 3:4
	בְּיוֹמֵי עוֹלָם וּבְשָׁנִים קִדְמוֹנוֹת: comme aux années d'antan.	

Dans le Péri Ets 'Haïm (Chaar Hakorbanot Chap. 3), le Ari Zal enseigne que la lecture de la *Kétoète* devra se terminer par ces versets, à répéter trois fois. Mais l'habitude qui s'est répandue est de ne les dire qu'une seule fois.

Pourquoi terminons nous sur ces versets qui, a priori, n'ont rien à voir avec la *Kétoète* ?

Il est enseigné dans le Yérouchalmi (Bérakhot 5a) que « jamais ces versets ne quitteront ta bouche ». Le « Réchit 'Hokhma » explique que l'homme doit toujours percevoir

que tout vient et dépend du Ciel. Ces versets expriment aussi l'amour de D.ieu pour nous, et aussi combien Il nous aide et nous protège. Enfin, ces versets nous enseignent le niveau de confiance en D. qu'un homme doit avoir afin d'arriver à un lien total avec le Maître du monde.

Dans le *sidour* « Otsar Hatéfilot », il est expliqué que David *Hamélekh* dans ces versets désire mettre en valeur la notion de « *Hachga'ha pratite* – la surveillance divine individuelle » sur chacun de nous. Nous ne vivons pas sous le signe du hasard ou du déterminisme, du « *mektoub* » comme certains l'appellent. David *Hamélekh* veut rappeler qu'un juif vit sous la protection de la Providence, jour après jour, à chaque instant, et qu'il ne faut pas croire que le monde est livré à lui-même.

Le monde athée qui nous entoure tend à nous inculquer le contraire, à travers les médias et les nouvelles technologies qui cherchent à nous imprégner de la sensation d'un monde libre et sans limite (internet, téléphonie sans frontière, etc.).

Nos Sages nous enseignent que l'épreuve décisive de la fin des temps sera celle de la *Emouna*. La technologie moderne fait écran devant Hachem. Elle est devenue la cause et la conséquence de toutes les situations auxquelles notre génération fait face.

« Que le Roi nous réponde le jour où nous L'invoquons ! » Plus que la confiance en D.ieu, davantage que les pensées, Hachem attend que nous L'invoquions. Nous ne devons pas nous contenter de croire en Lui, nous devons L'appeler. Et dès lors, Il nous répondra.



A travers notre lecture, nous avons pu découvrir les trois aspects de la *Kétorète* : le sacrifice, la *Téfila* et la *ségoula*.

Nous avons eu le plaisir de nous transporter au temps du *Beth Hamikdache* et de revivre la « *avoda* » des *Cohanim*, la composition de la *Kétorète* préparée par la famille Avtinass, la manière et le lieu où on l'offrait, ainsi que la signification de cet acte.

Nous avons été rassurés de savoir que nous aussi, en l'absence du *Beth Hamikdache*, nous pouvons compenser ce service divin par notre *Téfila*. Nous avons étudié les règles, les lois et les coutumes de la récitation de la *Kétorète*.

Enfin, nous avons été stupéfaits par le pouvoir de la lecture de la *Kétorète*, par toutes ses *ségoulot* et les *yéchouot* qu'elle peut amener.

Bien sûr, nous avons appuyé ces enseignements avec de belles histoires de nos Sages et des leçons de morale que nous avons pu apprendre.



Ces belles paroles nous ont aidés à nous renforcer dans notre *téchouva*, dans notre recherche de l'unité de notre peuple, dans notre manière de parler... Tous ces détails et explications de la composition de ce sacrifice nous ont montré les *midot* que nous devons travailler : rechercher le *chalom*, encourager nos prochains, céder en cas de désaccord...

Trois fois par jour, au début et à la fin de notre *Téfila*, nous pouvons désormais, grâce à notre compréhension du texte, nous imprégner de toutes ces connaissances et opérer un réel travail sur nous-mêmes. Chaque récitation nous permettra de grandir et d'offrir non seulement une offrande à Hakadoch Baroukh Hou mais de devenir un être plus complet et meilleur.

Le point culminant de la récitation du *Pitoum HaKétorète* est le suivant :

Comme nous l'avons expliqué au cours de cet ouvrage, cette offrande n'est pas expiatoire. En le lisant, nous « réjouissons » Hakadoch Baroukh Hou, nous Lui procurons du plaisir et de la satisfaction.

Ceci est la plus grande preuve d'amour : donner sans attendre de recevoir, donner seulement pour rendre l'autre heureux.

Et puis nous pouvons remarquer que, dans la *Téfila*, le *Pitoum HaKétorète* figure comme entre parenthèses.

Le début, la parenthèse ouvrante, est une reconnaissance de Hachem notre D. devant Qui nous allons accomplir un des Ses commandements.

La fin, la parenthèse fermante de notre lecture de la *Kétorète*, est une preuve d'*émouna*, de confiance en Hakadoch Baroukh Hou, en rappelant qu'Hachem est avec nous, nous protège et nous répond lorsque nous L'invoquons.

Si nous montrons notre amour envers Hachem, si nous Le reconnaissons en tant que D. unique, et si nous mettons toute notre vie entre Ses mains avec une confiance aveugle, quelle que soit la situation, nous nous tournons vers Lui et nous L'invoquons...

C'est peut-être là le secret de la *Kétorète* en tant que *ségoula*.

Hachem, *Avinou bachamaim*, ne pourra que nous répondre et nous apporter toutes les délivrances, car « le Roi nous répondra le jour où nous L'invoquerons »...

Puisse cette étude, *béezrat* Hachem, nous permettre de nous renforcer dans notre *Avodat Hachem*, nous apporter toutes les *yéchouot* et nous délivrer de toutes nos épreuves.

Grâce à notre compréhension de la *Kétorète*, puissions-nous être prêts et mériter d'accomplir ces *Mitsvot* grâce à la venue du *Machia'h* et la construction du *Beth Hamikdache bimhéra béyameinou* AMEN

אֱלֹהֵינוּ שְׁבַשְׁמִים תִּבְנוֹן תַּפְלִיתָנוּ קִטְרַת לְפָנֶיךָ:

Notre Dieu qui est au ciel, que nos prières
soient reçues par Toi comme la *Kétorète*.

R

LE PITOUM
HAKÉTORÈTE
AVEC LA TRADUCTION ASSISTÉE

אתה הוא יהוה אלוהינו שהקמירי אבותינו לפניך את קטרת הסמים
Tu es Hachem notre D.ieu devant Lequel nos pères ont brûlé la *Kétorète*

בזמן שבית המקדש קים, כאשר צוית אותם
au temps où le Beth Hamikdache existait, comme Tu le leur as ordonné

עליד משה נביאך, ככתוב בתורתך:
par l'intermédiaire de Ton Prophète Moché, comme il est écrit dans Ta Torah.

⚠ Il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite קחלקך ויאמר יהוה אל משה, Chémot 30,34
prends pour toi Hachem dit à Moché :

ושחלת נטף סמים
et de l'ongle aromatique du baume des plantes aromatiques,
👉 (on compte +1=4) 👉 (on compte +1=3) 🙌 (on compte 2)

ולבנה זפה, סמים וכלבנה
et de l'oliban pur, des plantes aromatiques et du galbanum,
👉 (on compte +1=11) 🙌 (on compte +5=10) 👉 (on compte +1=5)

קטרת רקה, ועשית אותה בד בבר יהיה:
une préparation d'encens, Tu en feras à poids égal.

ושחקת ממנה דק, מומלח טהור קדש: מעשה רוקח
Tu la pileras en poudre fine mélangée, pure, sainte. selon l'art du parfumeur

באהל מועד לפני העדת ונתתה ממנה
dans la tente d'assignation, devant le «Arone» et tu en mettras

אשר אועד לך שמה, קדש קדשים תהיה לכם:
là où je te rencontrerai, il sera saint des saints pour vous.

ונאמר: והקמיר עליו אהרן קטרת סמים,
Et il est dit : Aharon y fera brûler l'encens de plantes aromatiques

בבקר בבקר, בהיטיבו את הנרת וקטירנה:
chaque matin, quand il nettoiera les lampes il le fera brûler

ובהעלת אהרן את הנרת בין הערבים וקטירנה
Et lorsqu'Aharon allumera les lampes dans l'après-midi il le fera brûler,

קטרת תמיד לפני יהוה לדורותיכם:
un encens perpétuel devant Hachem pour vos générations.

תַּנּוּ רֶבֶנָן: פִּטּוּם הַקֶּטֶרֶת בַּיָּצֵד
Nos Maitres ont enseigné : comment se faisait la préparation de la Kétorète ?

שְׁלֹשׁ מֵאוֹת וְשִׁשִּׁים וְשִׁמּוֹנָה **שְׁלֹשׁ מֵאוֹת וְשִׁשִּׁים וְשִׁמּוֹנָה**
מָנִים הָיוּ כֶּה, מָנִים הָיוּ כֶּה,
365 correspondant au nombre Il y avait 368 manés,
de jours de l'année solaire, (Un mané équivaut environ à 425gr)

מִחֲצִיתוֹ בַּבֶּקֶר **מִחֲצִיתוֹ בַּבֶּקֶר** **מִנָּה בְּכָל יוֹם**
et une autre le soir. une moitié le matin c'est à dire un mané par jour,

וְשִׁלְשָׁה מָנִים יְתָרִים, **שְׁמֵהֶם מִכָּנִים בְּהֵן גָּדוֹל,**
Et les 3 manés restants le Cohen Gadol les faisait entrer [dans le Kodech Hakodachim]

וְנוֹטֵל מֵהֶם מְלֵא חֲפָנָיו **בְּיוֹם הַכִּפּוּרִים,** **וּמַחְזִירָן לַמִּכְתָּשֶׁת**
et en prenait de pleines poignées le jour de Kippour, Il les remettait dans le mortier

בַּעֲרֵב יוֹם הַכִּפּוּרִים, **בְּדִי לְקִיּוֹם** **מִצֹּת דֶּקָּה מִן הַדֶּקָּה.**
la veille de Kippour, afin d'accomplir la Mitsva de la moudre très très fin.

⚠ Il sera bon de compter les ingrédients sur la main droite **וְאַחַד עָשָׂר סִמָּמִנִּים הָיוּ כֶּה,** **וְאַלּוֹ הֵן:**
Il y avait onze plantes aromatiques, que voici :

1 הַצָּרִי **2 וְהַצִּפּוֹרֵן** **3 וְהַחֶלְבָּנָה**
Le baume et l'ongle aromatique et le galbanum
👉 (on compte 1) 👉 (on compte +1=2) 👉 (on compte +1=3)

4 וְהַלְבָּנָה **מִשְׁקַל שִׁבְעִים שִׁבְעִים מָנָה.**
et l'oliban d'un poids de 70 manés chacun.
👉 (on compte +1=4)

5 מוֹר **6 וְקִצְיֵה** **7 וְשִׁבּוֹלֶת נָרְדִּי**
La myrrhe la casse aromatique une branche de nard
👉 (on compte +1=5) 👉 (on compte +1=6) 👉 (on compte +1=7)

8 וְכַרְפּוּם **מִשְׁקַל שִׁשָּׁה עָשָׂר שִׁשָּׁה עָשָׂר מָנָה.**
le safran d'un poids de 16 manés chacun
👉 (on compte +1=8)

9 [ה'] קוֹשֶׁטְ שְׁנִים עָשָׂר. **10 קְלִיפָה שְׁלֹשָׁה** **11 קִנְמוֹן תְּשַׁעַת.**
le costus, 12 manés. l'écorce aromatique 3 manés. le gingembre, 9 manés.
👉 (on compte +1=9) 👉 (on compte +1=10) 👉 (on compte +1=11)

בוֹרִית בְּרִשְׁתָּא תִשְׁעָה קָבִין. יִין קַפְרִיסִין סְאִין תִּלְתָּת וְקָבִין תִּלְתָּא.

du vin de Kafricine, 3 séa et 3 kav,

Du savon de Karchina, 9 kav.

מִבִּיא הַמֵּר הַיּוֹר עֵתִיק.

on peut apporter du vin blanc vieux.

וְאִם לֹא מָצָא יִין קַפְרִיסִין,

et si l'on n'a pas trouvé de vin de Kafricine,

מַעֲלָה עֵשֶׂן כָּל שְׁהוּא.

l'herbe fumigène, une pointe

מֶלַח סוֹדוֹמִית רֹבַע,

du sel de Sodome, un quart [de kav]

רַבִּי נָתַן הַבְּבִלִי אוֹמֵר: אַף כֹּפֶת הַיִּרְדֵּן כָּל-שְׁהִיא. אִם נָתַן בָּהּ דְּבִשׁ

S'il y a mis du miel,

la Kipa du Jourdain aussi, une pointe.

Rabbi Natane de Babylone dit :

חַיֵּב מִיתָה:

il est passible de mort.

וְאִם חִפֵּר אֶחָת מִכָּל־סִמְמָנֶיהָ,

et s'il omet une de toutes les variétés,

פְּסָלָהּ,

il l'a rendue impropre,

הַצָּרִי אֵינּוּ אֵלָא שָׂרָף

Le baume n'est que la résine

רַבֵּן שְׁמַעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹמֵר:

Rabbane Chimon fils de Gamliel dit :

בוֹרִית בְּרִשְׁתָּא לָמָּהּ הִיא בָּאָה?

Le savon de Karchina, pourquoi vient-il ?

הַנוֹטֵף מֵעֵצֵי הַקָּטָף.

qui coule des baumiers.

כְּדִי לְשַׁפּוֹת בָּהּ אֶת הַצִּפּוֹרָן כְּדִי שְׁתֵּהָא נָחָה.

pour qu'il soit agréable.

Pour lisser l'ongle aromatique

כְּדִי לְשָׂרוֹת בּוֹ אֶת הַצִּפּוֹרָן

Pour y tremper l'ongle aromatique

יִין קַפְרִיסִין לָמָּהּ הוּא בָּא?

Le vin de Kafricine, pourquoi vient-il ?

וְהִלָּא מִי רַגְלִים יָפִין לָהּ?

Pourtant, l'urine est bonne pour lui ?[l'ongle aromatique]

כְּדִי שְׁתֵּהָא עֲזָה.

pour qu'il soit fort.

מִפְּנֵי הַכְּבוֹד:

à cause du respect qu'on lui doit.

אֵלָא שְׂאֵץ מַכְנִיסִין מִי רַגְלִים בְּמִקְדָּשׁ

Mais on ne fait pas entrer d'urine dans le Beth Hamikdache

כְּשֶׁהוּא שׁוֹחֵק אוֹמֵר:

Lorsque l'on pile [les plantes aromatique], on dira

תִּנָּיֵא רַבִּי נָתַן אוֹמֵר:

Il est enseigné que Rabbi Natane dit :

מִפְּנֵי שֶׁחֻקֵּל יִפָּה לְבָשָׂמִים.

parce que la voix est bonne pour les parfums.

הַדֵּק הַיָּטִב, הַיָּטִב הַדֵּק,

« très fin, très fin »

לְשָׁלִישׁ וּלְרִבְעִי

mais le tiers ou le quart,

כְּשֶׁרָה

ce sera valable,

פְּטוּמָה לְחֻצָּא

S'il a préparé la moitié, [de la Kétorète]

לֹא שָׁמַעְנוּ. אָמַר רַבִּי יְהוּדָה: זֶה חֶפְלָל: אִם בְּמִדָּתָהּ,
 si c'est selon sa mesure, Voici la règle : Rabbi Yéhouda dit : nous n'avons pas entendu.

בְּשִׁרָה לְחֻצָּאת, וְאִם חֶפֶר אֶחָת מִכָּל־סִמְמָנֶיהָ, חַיִּב מוֹתָהּ:
 il est passible de mort. Et s'il omet une de toutes les variétés, c'est permis pour la moitié,

תָּנִי בַר קַפָּרָא: אֶחָת לְשָׁשִׁים אוֹ לְשִׁבְעִים שָׁנָה הָיְתָה בָּאָה
 Yérouchalimi
 Traité
 Yoma 4;5
 Bar Kapara enseigne : Une fois tous les 60 ou 70 ans, il arrivait

שֶׁל שְׁיָרִים לְחֻצָּאת. וְעוֹד תָּנִי בַר קַפָּרָא: אֵלֹו הָיָה נוֹתֵן בָּהּ
 qu'il reste la moitié. Bar Kapara enseigne aussi : S'il mettait

קָרָטִיב שֶׁל דְּבִשׁ, אֵין אָדָם יָכוֹל לַעֲמוֹד מִפְּנֵי רִיחָהּ.
 une petite mesure de miel, personne n'aurait pu se tenir face à son odeur.

וְלָמָּה אֵין מְעָרְבֵן בָּהּ דְּבִשׁ? מִפְּנֵי שֶׁהַתּוֹרָה אָמְרָה: Vayikra 2;11
 Pourquoi n'y mélange-t-on pas de miel ? Parce que la Torah dit :

כִּי כָל־שֶׂאֵר וְכָל־דְּבִשׁ לֹא תִקְטִירוּ מִמֶּנּוּ אִשָּׁה לַיהוָה:
 et tout miel, Car tout levain vous n'en brûlez pas comme sacrifice consumé à Hachem.

יְהוָה צְבָאוֹת עִמָּנוּ, מִשְׁגְּבִלָנוּ אֱלֹהֵי יַעֲקֹב סָלָה: Téhilim 46;8
 Hachem D.ieu des Armées est avec nous Il est une forteresse pour nous, le D.ieu de Yaakov à jamais

יְהוָה צְבָאוֹת, אֲשֶׁר־י אָדָם בְּיַמֶּךָ בָּךְ: Téhilim 84;13
 Hachem, D.ieu des Armées heureux l'homme qui a confiance en Toi!

יְהוָה הוֹשִׁיעַ, הַמֶּלֶךְ יַעֲנֵנוּ בְיוֹם־קִרְאָנוּ: Téhilim 20;10
 Hachem sauve! le jour où nous L'invoquerons ! Le Roi nous répondra

וְעֶרְבָה לַיהוָה מִנְחַת יְהוּדָה וִירוּשָׁלַם, כִּימֵי עוֹלָם וּכְשָׁנִים קְדָמָיוֹת: Malakhi 3;4
 Et l'offrande de Yéhouda et de Yéroushalayim sera agréable pour Hachem comme aux années d'antan.

L'IMPORTANCE D'IMPRIMER DES LIVRES DE TORAH

Voici ce que le Pélé Yoets écrit, sous le terme Defouss,à propos du commandement d'imprimer des livres [certains disent que c'est, de nos jours, le commandement d'écrire un Séfer Torah] : « L'imprimerie est très utile au monde car grâce à elle, la Torah est agrandie et répandue. Étant donné que les sages n'ont généralement pas les moyens d'imprimer leurs livres et qu'ils se rendent de ville en ville pour recueillir de l'argent en vue de l'impression, les Juifs riches feront bien de leur ouvrir généreusement la main. Ainsi, ils partageront la récompense du sage selon la qualité du livre, son intérêt pour la collectivité et son utilité en vue du service divin. Il est écrit, en effet : « A l'ombre de la sagesse, à l'ombre de l'argent ». En réfléchissant, on se rendra compte qu'aucune somme d'argent ne sera employée pour une mitsva aussi grande. En effet, toute dépense pour une mitsva est limitée dans le temps : elle commence quand on fait la mitsva et se termine quand la mitsva est accomplie. Mais **celui qui donne de l'argent pour l'impression d'un livre, son intégrité dure éternellement, de génération en génération. Il donne du mérite à la collectivité, le mérite de la communauté dépend de lui et le précédera, tandis que son intégrité le suivra.** Comme son lot est bon ! Il a



acquis une
bonne
réputation, des
paroles de
Torah et la vie
au monde futur
; et dans ce
monde aussi, il
accroît ses
biens. »



Il est écrit à propos du roi 'Hizkiyaou (Divrei Hayamim II 32.33) : « On lui accorda des honneurs à sa mort ». Nos Sages commentent (Bava Kama 16) : cela enseigne qu'on a fondé une yéchiva auprès de sa tombe. Rachi explique qu'on y a installé des disciples afin qu'ils étudient la Torah. Nous apprenons ainsi qu'il **n'y a pas de plus grand honneur et importance pour un homme décédé que la Torah qu'on étudie pour l'élévation de son âme, ainsi que la propagation de la Torah et l'impression de livres de Torah**, car « les honneurs, c'est la Torah ».



Chaque homme juif a la Mitsva d'écrire un Séfer Torah. Sache, mon fils, que bien que l'obligation de la Torah s'applique à l'écriture d'un Séfer Torah, il ne fait pas de doute que chacun doit faire écrire, selon ses possibilités, des livres qui expliquent la Torah. C'est ce que faisaient tous les grands hommes craignant D. d'autrefois : ils aménageaient chez eux de la place pour que les scribes viennent y écrire de nombreux livres, selon l'argent que D. leur accordait. (Séfer Ha'hinoukh, mitsva 613) Il faut veiller à écrire des livres nécessaires pour l'étude. (Or'hot Tsaddikim, Chaar Hazéhirout)



vous offre la possibilité de perpétuer votre mérite et votre nom ou celui d'un proche, en vous associant à la Mitsva d'écrire « un Séfer qui explique la Torah ».

Les ouvrages du **Rav Mordékhaï Bismuth**, ont déjà reçu le soutien et les bénédictions du Maran **Harav 'Haïm Kanievsky Chlita**, de **Rabbi David Pinto Chlita**, du **Rav Ron Chaya Chlita**, du **Rav Yehia Benchetrit Chlita**,...



Chaque don permettra la matérialisation des projets de OVDHM et par votre action, nous pourrons continuer à diffuser la Torah au plus grand nombre et davantage nous investir totalement à son étude, ainsi notre action sera la vôtre. Puisse Le Tout Puissant, Maître de nos destinées, vous bénir en vous accordant ainsi qu'à vos proches, santé, prospérité et longue vie de bonheur dans le respect de notre Sainte Torah. Que votre générosité soit pour vous une source de bénédictions.

L'équipe d' OVDHM

www.OVDHM.com - info@ovdhm.com
Israël: 054.841.88.36 - France : 01.77.47.66.22

Mazal Tov!

ÉDITION SPÉCIALE

Votre événement
se prolonge...

Offrez à vos invités
un cadeau exceptionnel,
un souvenir éternel

**Brit-Mila,
Mariage,
Bar-Mitsva...**
ou tout autre événement

INFO: 054 841 88 36 - info@ovdhm.com

La Daf de Chabat

T'DD



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordechai Bismuth



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold



L'anecdote de la semaine

Rav Moshe Benichou



Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobra - Couch de vie



Zoom sur la Paracha...

Rav Michaël Guedj caire



Une vie saine selon la Halakha

Rav Yehonatan Lehayek chav



Savez-vous pourquoi?



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

Savourez chaque semaine
les saveurs de
"La Daf de Chabat"



Vous désirez faire partie des abonnés
veuillez prendre contact par mail:
dafchabat@gmail.com
ou sur le www.OVDHM.com

OVDHM



Les brochures



Les ouvrages



Les fiches pratiques



La Daf de Chabat

Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

EBOOK offert par
OVDHM
 Tou Bichevat
 Tou Bichevat

Ce livret vous a plu ?
 Associez-vous à l'édition et
 la diffusion d'autres livrets
 et projets d'OVDHM



RENSEIGNEMENTS

Israël 054.841.88.36 - en France 01.77.47.66.22

www.ovdhm.com - info@ovdhm.com

Votre participation est déductible du Maassère

Tout au long de l'année...

OVDHM